



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

6^e séance plénière

Mardi 21 septembre 2010, à 15 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : M. Treki (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session)

Coprésident : M. Deiss (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Points 13 et 115 de l'ordre du jour (*suite*)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/65/L.1)

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) :
L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone.

Le Président Koroma (*parle en anglais*) : Au début de mon allocution, je voudrais tout d'abord féliciter M. Deiss pour son accession à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et adresser mes sincères remerciements au Secrétaire général pour l'organisation de la présente Réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire

(résolution 55/2) du Sommet de 2000, qui illustre à n'en pas douter l'importance qu'attache le Secrétaire général au redoublement des efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans les cinq ans qui nous restent.

Il y a exactement 10 ans, lors du Sommet du Millénaire, les pays, notamment les plus riches d'entre eux, ont promis solennellement à plus d'un milliard de personnes de s'attaquer entre autres à l'extrême pauvreté et à la faim qui les affligent et d'améliorer leurs conditions de vie par le biais d'un engagement renouvelé dans la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de l'éducation et de la santé et la protection de l'environnement dans les pays en développement, et ce dans un calendrier précis de 15 ans.

Dans la présente déclaration, je voudrais présenter à l'Assemblée, en premier lieu, les progrès accomplis par mon pays, la Sierra Leone, en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et en second lieu, les perspectives qui sont les nôtres et les défis auxquels nous devons faire face.

Lors de l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, la Sierra Leone était plongée dans un conflit civil qui a duré 10 ans. Ce conflit a immensément retardé le développement humain de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-54305 (F)



Merci de recycler 

notre pays et en a pratiquement paralysé l'économie. À la fin de la guerre civile, en 2002, l'État était très affaibli et inexistant dans de nombreuses régions du pays. La gestion financière et économique se concentrait surtout sur les activités humanitaires et d'urgence et les programmes de développement humain et économique se voyaient accorder une attention relativement limitée. En conséquence, les indicateurs sociaux étaient bien pires qu'avant la guerre. Manifestement, au cours de la première décennie du programme des objectifs du Millénaire pour le développement, la Sierra Leone faisait fausse route.

Cependant, depuis mon entrée en fonctions en 2007, nous avons fait des progrès notables dans le domaine de la consolidation de la paix et de la sécurité. Nous avons également mis l'accent sur la consolidation de la démocratie grâce au processus électoral et au renforcement de la transparence et du respect du principe de responsabilité. Plus particulièrement, notre engagement et notre action, en vue de débarrasser notre société des pratiques corrompues, donnent des résultats positifs puisque la fourniture des services s'est considérablement améliorée. Entre 2008 et 2009, la Sierra Leone a ainsi reculé de 12 places sur l'Indice de perception de la corruption.

Je pense qu'il sera beaucoup plus facile de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement si l'économie est répartie et si la population a le sentiment que ses conditions de vie s'améliorent. La récente crise mondiale a représenté des défis énormes pour la croissance solide de notre économie, mais celle-ci a bien tenu avec un taux de croissance de 5,5 % en 2008 et de 4 % en 2009. Même si ce taux est supérieur au taux moyen de croissance en Afrique, qui est de 2 %, il reste inférieur au taux qui nous permettrait de tirer notre population de la pauvreté. Nous prévoyons cette année une croissance plus forte, qui nous rendra certainement mieux à même de sortir de la pauvreté.

Le Gouvernement a démontré qu'il avait la ferme intention de maintenir le cap de la stabilisation macroéconomique et du renforcement de la croissance au moyen de politiques économiques prudentes et de vastes réformes structurelles dans le cadre de son programme pour le changement. Cette politique définit les plans de développement élaborés pour notre pays par le Gouvernement et privilégie quatre axes stratégiques : le renforcement du réseau électrique national; le développement du réseau de transport national; l'accroissement de la productivité des

secteurs agricole et de la pêche; et un développement humain à long terme, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'équipement sanitaire. En permettant de remédier à la faiblesse des indicateurs sociaux et économiques et à l'insuffisance des infrastructures, ces quatre axes contribuent à la réalisation des OMD.

Globalement, les conditions de création d'entreprises en Sierra Leone se sont considérablement améliorées, grâce aux efforts accrus que déploie le Gouvernement pour s'attaquer aux problèmes rencontrés par le secteur privé en s'attachant notamment à faire évoluer le climat des affaires. Toutefois, le manque d'infrastructures représente encore un frein considérable à la croissance du secteur privé en Sierra Leone. C'est la raison pour laquelle nous développons actuellement notre réseau de transport national et fiabilisons notre réseau électrique dans le cadre de notre transition d'une situation d'après conflit au développement.

M. Deiss, Coprésident, assume la présidence.

Il se pourrait toutefois que la Sierra Leone n'atteigne par certains objectifs du Millénaire pour le développement et certaines cibles y afférentes. Les progrès enregistrés sur les objectifs relatifs à la pauvreté, à la santé maternelle, à la mortalité infantile, à la protection de l'environnement et à l'égalité des sexes restent très lents. Nous avons donc lancé un programme de soins de santé gratuits pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans. Depuis que cette initiative a vu le jour en avril dernier, nous avons constaté une augmentation de 70 % des accouchements assistés par du personnel qualifié et une élévation considérable de la demande pour les soins de santé dispensés au groupe cible. Nous pensons que cela fera beaucoup pour améliorer les indicateurs de notre pays dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

La pauvreté et l'analphabétisme n'en demeurent pas moins les deux facteurs qui influent le plus négativement sur la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement. Si l'on veut atteindre les OMD d'ici à 2015, il faudra non seulement accroître les investissements, mais également mettre en place de nouveaux programmes et politiques novateurs destinés à accélérer la transformation économique et sociale, et les mettre rapidement en œuvre. Nous devons pour cela continuer à nouer des partenariats solides entre institutions

publiques et partenaires de développement afin d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes qui contribuent efficacement au développement humain.

Les défis que nous devons relever pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement sont immenses, mais notre meilleur espoir d'y parvenir et de répondre aux aspirations à une vie meilleure qu'incarnent les OMD est de renforcer les synergies entre eux. La semaine dernière, mon pays a reçu le prix de l'Organisation des Nations Unies pour les objectifs du Millénaire pour le développement en raison de l'exemple qu'il a donné en matière de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Cela prouve que, grâce à un partenariat soutenu, l'esprit d'initiative dont fait preuve la Sierra Leone peut aider à surmonter nombre des difficultés auxquelles notre nation se heurte actuellement pour réaliser les OMD.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution de S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru.

Le Président Stephen (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Coprésident, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, et vous adresse tous nos vœux de succès dans la conduite de nos délibérations.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui à l'occasion du dixième anniversaire de la séance historique au cours de laquelle nous avons formulé collectivement nos engagements internationaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Malgré nos efforts concertés, le bilan de la région du Pacifique, y compris mon propre pays, Nauru, indique qu'elle risque fort de ne pas atteindre la plupart des OMD. Notre région est l'une des zones les plus vulnérables aux chocs économiques et environnementaux, cela en raison de multiples facteurs, tels que son isolement géographique, la taille réduite de ses populations et de son économie, sa forte dépendance à l'égard d'importations coûteuses, sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, la précarité de son alimentation en eau douce, l'insuffisance de ses ressources, une administration publique coûteuse et le manque d'infrastructures.

Ces difficultés ont été aggravées par des revers récents, tant internes qu'externes, au nombre desquels les conséquences de la crise financière et économique mondiale et la flambée des prix énergétiques et alimentaires, ainsi que les problèmes croissants que

provoquent les changements climatiques, la montée du niveau de la mer et l'insécurité alimentaire, tous facteurs qui ont remis en cause le développement socioéconomique de nos communautés.

Nauru souscrit pleinement à l'opinion selon laquelle si l'on veut réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, il faut atteindre les cibles relatives à l'aide financière et à l'investissement. Cet investissement doit être adapté aux priorités nationales. C'est la raison pour laquelle Nauru a adopté en 2005 sa stratégie nationale de développement durable. Document d'orientation clair et détaillé fixant nombre d'objectifs intermédiaires importants à long et moyen terme, elle est tout à fait compatible avec les OMD qu'elle complète. Nous ne devons pas manquer d'exploiter les synergies existant entre les audacieuses initiatives internationales de développement et les plans détaillés élaborés et mis en œuvre à l'échelle nationale.

S'agissant des petits États insulaires en développement comme le mien, plusieurs questions spécifiques importantes doivent être mises en exergue et examinées.

Premièrement, la communauté internationale n'a cessé de mettre officiellement en lumière les conditions particulières des petits États insulaires en développement et leurs vulnérabilités propres. Or, l'appui apporté aux petits États insulaires en développement n'a jamais correspondu à l'ampleur des difficultés auxquelles nous nous heurtons en matière de développement. Les travaux préparatoires de l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement ont permis de constater que ces vulnérabilités persistaient, et que les progrès enregistrés par les petits États insulaires en développement sur la voie du développement durable étaient inférieurs aux attentes.

Il est temps d'adopter une nouvelle stratégie adaptée à ces vulnérabilités. J'exhorte donc tous les États Membres à se rallier aux appels lancés pour créer officiellement une catégorie d'États insulaires en développement permettant d'institutionnaliser les mécanismes d'appui structurel s'attaquant à ces vulnérabilités dans les domaines de l'appui commercial et financier. La création de cette catégorie n'a que trop tardé. Le cadre élaboré à l'intention des pays les moins développés peut servir de modèle en la matière.

Deuxièmement, l'éducation et la santé publique sont le socle de tous les autres OMD, et l'investissement public dans ces secteurs est vital. L'éducation est l'un des domaines où Nauru a réalisé des progrès et nous avons des chances d'atteindre notre objectif de l'éducation primaire universelle. Mais nous manquons toujours d'enseignants qualifiés pour couvrir la demande et nous avons besoin de nouvelles écoles.

L'amélioration de la santé publique a été plus difficile, plus particulièrement l'objectif 6 relatif au combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Nauru tient à insister sur l'importance de la lutte contre les maladies non contagieuses que nous considérons comme relevant du développement et pas seulement de la santé. Près de 75 % des habitants de la région du Pacifique souffrent de maladies non contagieuses, la première cause de mortalité. Les coûts et les charges associés aux interventions dans ce domaine sont élevés aussi bien pour les individus que pour les systèmes de santé et, si rien n'est fait, pourraient devenir bientôt trop onéreux. Les maladies non contagieuses peuvent donc submerger notre développement social et économique, car elles compromettent notre qualité de vie et notre productivité.

Les investissements dans le développement de notre infrastructure de base ont été moindres par rapport aux domaines de la santé et de l'éducation, et l'insuffisance de l'infrastructure constitue aujourd'hui le principal obstacle à la croissance économique de Nauru. Il est difficile de développer nos industries sans un système de transports capable d'acheminer nos produits sur le marché, à bas coût et de manière efficace. La croissance économique est également nécessaire pour créer des emplois pour nos jeunes de manière à leur permettre d'acquérir les aptitudes nécessaires pour être compétitifs dans une économie mondialisée. Les investissements dans l'infrastructure peuvent avoir un impact immédiat accélérant les progrès réalisés dans d'autres domaines.

Évidemment, les changements climatiques et les impacts négatifs y afférents risquent d'inverser tous les progrès que nous avons réalisés pour atteindre les OMD et de rendre impossible tout autre développement. Bien que les changements climatiques menacent les petits États insulaires plus que d'autres, nous n'avons pas causé ce problème. Je demande aux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre d'être conscients des conséquences de leur comportement pour les plus vulnérables.

À l'heure actuelle, les négociations sont très mal parties. Nous avons l'occasion de changer de cap en novembre lors de la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les plus grands pays émetteurs de gaz à effet de serre doivent arriver à Cancun, au Mexique, prêts à s'engager à faire des réductions massives de leurs émissions et à appuyer les besoins des plus vulnérables en matière d'adaptation aux changements climatiques. Alors seulement, les plus vulnérables parmi nous auront une chance de survivre.

Pour les petits États insulaires tels que Nauru, l'aide publique au développement est essentielle pour progresser vers les OMD et pour ne plus avoir, rapidement, à dépendre de l'aide. Il est largement admis que des progrès satisfaisants ont été accomplis dans le monde pour la réalisation des OMD au cours des 10 dernières années. Mais, on n'en craint pas moins que la récente crise financière mondiale risque de nous faire perdre les gains enregistrés.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la dernière crise provoquer une nouvelle vague d'incidences négatives pour les plus vulnérables, du fait de la baisse des engagements pris en matière d'aide publique au développement par les pays développés. Ces économies à court terme ne feront qu'augmenter les dépenses à encourir à long terme et causeront plus de souffrances pour ceux qui souffrent déjà le plus.

Il est nécessaire et urgent de tenir les promesses prises au titre de l'aide publique au développement et d'améliorer la prévisibilité, l'efficacité et les modalités de décaissement de l'aide. Même s'il ne nous reste que peu de temps, Nauru espère que les OMD pourront être atteints dans tous les pays, mais ceci ne sera possible que grâce à une volonté renouvelée et à la mise en œuvre concrète des stratégies de développement nationales.

Le monde a beaucoup souffert depuis notre dernière réunion sur les OMD et je suis sûr que nous devons faire face à de nouvelles catastrophes inattendues, naturelles ou provoquées par l'homme, avant 2015. En fait, les conséquences des événements économiques des dernières années sont là pour nous rappeler précisément pourquoi il est impératif d'atteindre les OMD. Alors que l'échéance que nous nous sommes fixée pour atteindre les objectifs se rapproche, ranimons l'esprit du Sommet du Millénaire et tenons notre promesse d'améliorer la vie des peuples que nous servons.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons ici aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et convenir de mesures concrètes pour accélérer leur réalisation d'ici à 2015. Il existe actuellement un véritable élan en faveur de ce programme, élan dont nous devons nous saisir aux niveaux individuel et collectif, car je suis fermement convaincu que nous pouvons atteindre ces objectifs.

Mais, pour ce faire, nous devons tout d'abord nous demander si nos valeurs et nos croyances sont conformes aux objectifs que nous avons adoptés et aux nombreux engagements que nous avons pris. Si nous n'examinons pas les principes sur lesquels reposent ces nobles aspirations, nous aurons du mal à réaliser les OMD, malgré tous nos efforts.

En vérité, le climat politique et économique dans lequel nous opérons aujourd'hui a énormément changé et il est méconnaissable, à bien des égards, par rapport au moment où les OMD ont été fixés, il y a 10 ans. La récession financière dans les pays développés, la pression accrue exercée sur les pays pauvres pour qu'ils soient compétitifs dans une ère de mondialisation, l'influence de plus en plus importante des nouveaux partenaires à l'est et au sud, et les problèmes causés par les changements climatiques qui touchent de manière disproportionnée les pauvres, sont autant de facteurs qui ont altéré les circonstances dans lesquelles nous opérons.

Nous devons veiller à ce que nos discussions soient fondées sur la réalité d'aujourd'hui et de demain et non sur celle d'hier. La réalisation des OMD doit rester une priorité de la communauté internationale, en dépit de la situation qui évolue sans cesse et non parce qu'il s'agit du sujet à la mode à un moment donné.

Cette préoccupation est aggravée par le fait que le débat sur les OMD a été parfois dominé par quelques voix, en provenance surtout des pays développés et des organisations non gouvernementales affiliées. Malgré leurs bonnes intentions, leur perspective est souvent fondée sur le paternalisme et non le partenariat, sur la charité et non l'autosuffisance, sur les promesses non tenues plutôt que de réels changements sur le terrain.

Nous, dans le monde en développement, pourrions également faire davantage. Nous devons nous demander si nous avons véritablement, jusqu'à présent, pris en main ce programme et pourquoi nous avons du retard dans la réalisation des cibles. Nous ne pouvons plus compter sur la bonne volonté des autres nations – nous n'avons pas besoin de le faire et nous ne devons pas vouloir le faire. Nous devons assumer concrètement la direction de ces efforts, prendre en main le développement de nos pays et fournir véritablement à nos citoyens les prestations voulues.

Nous devons continuer de promouvoir une plus grande autonomisation des femmes et des filles, ainsi que leur santé, pour qu'elles puissent changer les circonstances dans lesquelles elles vivent et s'investir davantage dans les programmes de réduction de la pauvreté.

Nous devrions adopter des nouvelles technologies qui peuvent transformer notre existence et surtout donner à nos peuples accès à la large bande, technologie susceptible de promouvoir leur développement social et économique. Nous pourrions accomplir cela, et beaucoup plus encore, si la coopération régionale s'intensifie. Voilà pourquoi je souhaite encourager le dialogue et la coopération économique Sud-Sud. Les organismes mandatés pour promouvoir le développement dans nos régions doivent collaborer de plus en plus, non seulement pour échanger les meilleures pratiques mais également, point crucial, pour autonomiser les États du Sud de façon que notre vision et nos énergies nous permettent de réaliser les OMD.

Les leçons de ces 10 dernières années nous ont montré que, même lorsque les ressources sont disponibles et les plans d'action adoptés, les progrès observés sont malheureusement trop lents. Nous devons encourager la formation de nouvelles relations de travail et adhérer à des valeurs qui décrivent nos propres priorités et soient la responsabilité des dirigeants locaux; qui conduisent à l'autonomisation de nos citoyens et permettent à nos communautés de travailler de manière productive; et qui trouvent un équilibre entre notre histoire et notre patrimoine culturel et, d'autre part, l'innovation et le progrès social. Ces valeurs doivent s'enraciner dans la culture politique et économique de nos pays, des Nations Unies, des banques régionales de développement et des relations bilatérales.

Je conclurai en réitérant ma conviction que les OMD sont réalisables. Les faits sont là : lorsque les gouvernements prennent en main le développement de leur pays, lorsque des partenariats réels sont noués entre les fournisseurs et les bénéficiaires de l'appui, lorsque les programmes sont conçus et exécutés par les peuples auxquels ils s'adressent, des résultats concrets sont obtenus et les moyens de subsistance sont renforcés. Au bout du compte, toutefois, nous n'atteindrons les OMD que si nous veillons à ce que nos valeurs soient en accord avec les promesses que nous avons faites et que nous les réaffirmions pendant le présent Sommet.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. le Cheikh Sharik Sheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne.

Le Président Ahmed (parle en anglais) : Je tiens pour commencer à féliciter le Président de son élection en tant que Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et, par l'intermédiaire du Président, à remercier sincèrement le Secrétaire général d'avoir organisé cette Réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) adoptée lors du Sommet du Millénaire en l'an 2000. Je tiens ici à souligner que lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été lancés, la Somalie était en proie à la guerre civile, laquelle a fini par évoluer en quelque chose de bien pire. Aujourd'hui, le Gouvernement et le peuple somaliens assistent à un conflit unique au monde, dans lequel un groupe de terroristes ne constitue pas seulement un obstacle à la paix en Somalie, mais empêche également notre pays de participer à ces objectifs du Millénaire pour le développement. Le Gouvernement somalien estime donc que notre pays a besoin que cette auguste Assemblée, et la communauté internationale en général, aident la Somalie à surmonter la difficile situation dans laquelle elle se trouve et la libèrent de l'organisation terroriste fautive de troubles qui l'empêche de progresser.

Le Coprésident (M. Treki) assume la présidence.

Comme l'Assemblée le sait bien, la Somalie possède un potentiel très prometteur en termes de développement, mais nous devons tout d'abord éliminer ces groupes qui veulent maintenir notre pays dans un état de guerre, de violence et d'isolement. La Somalie pourra alors rejoindre le processus des

objectifs du Millénaire pour le développement et je suis convaincu que, grâce aux efforts du peuple somalien, dont l'esprit d'entreprise est avéré, et à la détermination du Gouvernement fédéral de transition, nous rattraperons notre retard sur les autres membres de la communauté internationale. Je demande donc aux nations amies de nous aider à vaincre définitivement cette manifestation du terrorisme qui affecte non seulement la Somalie, mais également la région à laquelle elle appartient, ainsi que le monde entier car, nous le savons, le terrorisme ne connaît pas de frontières. Nous nous efforçons donc de mettre un coup d'arrêt à ce phénomène dans notre pays, avec l'aide de la communauté internationale, pour qu'une Somalie pacifiée puisse participer aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine, M. Leonel Fernández Reyna.

Le Président Fernández Reyna (parle en espagnol) : Au nom du Gouvernement et du peuple dominicains, je salue les membres du présent Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), organisé à l'occasion du dixième anniversaire de leur proclamation officielle. Ces objectifs ont été acceptés avec beaucoup d'enthousiasme par la République dominicaine et par d'autres pays de la planète parce qu'ils fournissaient des directives claires et des échéances s'agissant des moyens de réduire la pauvreté, de promouvoir l'éducation et la santé, de favoriser l'égalité entre les sexes et de garantir un développement durable.

Dans le cas particulier de la République dominicaine, dès le début des années 90, qui est la date de référence pour la définition des objectifs du Millénaire pour le développement, notre population a augmenté de 35 %, passant de 7,2 millions d'habitants en 1990 à 9,7 millions aujourd'hui. Le produit intérieur brut est passé d'environ 22 milliards à 53 milliards de dollars, ce qui revient à dire que, durant la même période, l'économie dominicaine s'est accrue de plus de deux fois et demie. En termes économiques, la République dominicaine était en 2009 deux fois et demie plus grande qu'en 1990.

Au cours de la même période, la République dominicaine a enregistré un des meilleurs résultats en termes de croissance du produit intérieur brut en

Amérique latine et dans les Caraïbes, avec un taux de croissance moyen d'environ 6 % par an.

Toutefois, malgré ces taux de croissance appréciables, il n'est pas sûr que la République dominicaine arrive à réduire de moitié son taux de pauvreté durant les cinq prochaines années pour réaliser l'objectif fixé pour 2015. Plusieurs raisons expliquent pourquoi il nous est difficile d'atteindre cet objectif.

Premièrement, la crise financière interne survenue en 2003 a gravement nui à de nombreuses institutions bancaires. En raison de cette crise financière interne, l'économie a décliné de 0,3 %, notre monnaie a été dévaluée de plus de 100 %, l'inflation a atteint des pics inquiétants et le taux de chômage est passé de 13 % à 19 %.

Dans ces conditions, au lieu de diminuer, la pauvreté a augmenté, et ce n'est qu'à partir de 2005 que notre économie a commencé à se redresser et les indicateurs sociaux à s'améliorer. De 2005 à ce jour, l'extrême pauvreté a diminué de 5,5 % et la pauvreté dans toutes ses formes a baissé de 9 points.

Toutefois, alors qu'on s'efforçait vraiment de surmonter la crise financière interne, les crises énergétique et alimentaire sont venues nous frapper durement. L'augmentation de la facture pétrolière et les subventions décidées pour empêcher une hausse des prix des aliments ont détourné les fonds qui, normalement, auraient été consacrés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le troisième facteur qui a entravé la réalisation des OMD aura été, bien évidemment, la crise financière et économique mondiale, survenue à la fin de 2007, qui se poursuit encore et qui est la cause de la lente et fragile croissance de l'économie mondiale.

Enfin, la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles dues au réchauffement mondial ont également laissé leur empreinte et réduit les fonds initialement alloués à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ainsi, comme nous pouvons le constater, si la République dominicaine ne peut pas atteindre certains des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 comme prévu, ce n'est pas faute de volonté politique, de planification ou responsabilité. C'est plutôt en raison de circonstances imprévues aux niveaux national et international, qui se sont transformées en obstacles entravant la réalisation par le pays des objectifs fixés. Nous devons donc redoubler

d'efforts et concevoir de nouvelles stratégies de développement et de croissance durables, comme nous le faisons actuellement en République dominicaine dans la perspective de 2030 afin d'apporter la prospérité et le bien-être à notre population.

Nous ne devons pas, toutefois, perdre de vue le fait que des défis immenses nous attendent s'agissant de la réduction de la pauvreté dans le monde, défis qui découlent du phénomène de plus en plus accentué de l'interdépendance de l'économie mondiale ainsi que de la nature spéculative de nombreuses transactions financières et commerciales. Nous réaffirmons notre attachement national aux objectifs du Millénaire pour le développement et nous nourrissons l'espoir que le système des Nations Unies continuera à tenir un rôle de chef de file dynamique et actif dans la mise en place d'un nouvel ordre économique et financier qui soit plus juste, plus équitable, plus solidaire et plus favorable aux pauvres dans le monde.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise.

Le Président Bongo Ondimba : Je voudrais tout d'abord me féliciter de cette rencontre qui s'inscrit dans le prolongement du Sommet mondial de 2005, au terme duquel nous avons réaffirmé notre pleine adhésion à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), fondement d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste (voir résolution 60/1).

Nous nous retrouvons aujourd'hui, cinq ans après, pour faire une nouvelle évaluation de nos actions en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Malgré de réelles avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces objectifs, l'échéance 2015 demeure pour beaucoup de pays, dont le Gabon, un défi difficile à relever dans un environnement économique et financier international défavorable.

Je souhaite parler de mon pays avec un sens d'humilité et de réalisme au regard des multiples obstacles qui nous restent à surmonter pour atteindre ces objectifs. Mais cela n'entame en rien notre détermination d'accélérer notre développement en nous appuyant sur nos potentialités. Dès le départ, nous avons su consolider et pérenniser ce que nous considérons comme étant le principal socle de tout développement, à savoir la paix et la stabilité. Depuis notre accession à l'indépendance, cet atout a toujours

été le trait distinctif de notre pays dans une région caractérisée par des crises et les conflits armés récurrents. Ce climat de paix et de stabilité nous a permis de faire des progrès dans les domaines de la lutte contre l'extrême pauvreté, de l'éducation, de la promotion de la femme, de la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies, de la santé maternelle et de la préservation de l'environnement.

En ce qui concerne la réduction de l'extrême pauvreté, nous avons déjà pris d'importantes mesures destinées à préserver le pouvoir d'achat des ménages en revalorisant les revenus et la protection sociale. Il s'agit, entre autres, de l'augmentation de la prime de transport, de la hausse des allocations de rentrée scolaire, du relèvement du revenu minimum mensuel à 300 dollars, et de l'adoption d'une ordonnance fixant le régime des prestations familiales des Gabonais économiquement faibles. En effet, ces personnes vulnérables bénéficient désormais d'une pension versée par la Caisse nationale de garantie sociale et d'assurance maladie et d'une couverture médicale leur permettant de se soigner à moindre coût dans les structures hospitalières agréées. Il faut ajouter à ces mesures l'adoption d'un programme national sur la sécurité alimentaire qui dispose d'un volet nutritionnel destiné à relancer le secteur agricole, pastoral et des pêches.

Pour ce qui est de l'éducation, nous avons fait des investissements substantiels, comme l'atteste l'augmentation du budget consacré à l'éducation nationale, qui est passé depuis 2004 d'environ 130 à 204 millions de dollars des États-Unis aujourd'hui. L'État a par ailleurs mis en place un mécanisme de soutien aux jeunes afin de les accompagner durant leurs études primaires, secondaires et supérieures. Le taux de scolarisation du primaire au Gabon est parmi les plus élevés de l'Afrique subsaharienne. Il se situe aujourd'hui à près de 96 %, avec une parité presque égale à l'unité. Le taux d'alphabétisation des Gabonais se chiffre quant à lui à plus de 85 %.

Nous avons également fait des progrès dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. En effet, outre la création d'un ministère chargé de la promotion de la femme, de nombreuses actions ont été menées en vue de favoriser l'approche genre. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes ont accès à la santé, à l'éducation, au microcrédit, ainsi qu'aux postes de responsabilité dans l'administration publique, dans l'armée et dans les autres instances de décision. L'exemple le plus tangible de cette évolution nous a été donné lors de la dernière transition politique

que mon pays a connue, au cours de laquelle deux femmes remarquables ont joué un rôle déterminant – l'une en qualité de chef de l'État et l'autre comme Présidente de la Cour constitutionnelle.

Dans le domaine de la santé, nous avons poursuivi avec l'aide de nos partenaires, à savoir l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population, nos efforts de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies. Aujourd'hui, le nombre de patients ayant accès à la thérapie antirétrovirale s'est accru. En matière de prévention, nous avons multiplié les campagnes de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national grâce aux partenariats que nous avons su établir avec les acteurs de la société civile, les organismes des Nations Unies et le secteur privé. Ces efforts ont fortement contribué à la réduction des nouvelles contaminations et à l'amélioration des conditions de prise en charge des malades.

En ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, nous avons défini une feuille de route nationale dont les grandes lignes sont prises en compte dans le document de politique nationale de santé récemment actualisé et en passe d'être adopté par le Gouvernement. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le prolongement des actions déjà menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle néonatale.

La réduction de la mortalité maternelle et infantile est vitale, vitale pour le développement des pays africains. Je voudrais ici me faire l'écho de l'appel lancé par l'Afrique au Sommet de Kampala, à savoir qu'aucune femme ne doit mourir en donnant la vie. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants que le Secrétaire général lancera demain, et à laquelle mon pays adhère pleinement, constitue à cet égard une initiative louable. Nous sommes persuadés que la mise en œuvre de cette stratégie permettra de mobiliser des ressources, de renforcer les dispositifs de soins pour les mères et les enfants et lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Quant à la préservation de l'environnement, le Gabon a consacré 11 % de son territoire à la création de parcs nationaux comme contribution à l'effort mondial en matière d'environnement et de lutte contre

le réchauffement climatique. Depuis mon accession à la magistrature suprême, je me suis engagé, à travers le programme « Gabon vert », à valoriser l'or vert du Gabon par l'industrialisation de la filière bois et la conservation des richesses écologiques dont recèle notre immense forêt équatoriale si nécessaire à notre développement. J'ai entrepris de renforcer la sécurisation des parcs nationaux pour assurer, entre autres, une plus grande protection de notre exceptionnelle biodiversité, et j'ai lancé une vaste campagne contre l'extraction illégale de ressources naturelles, qui rencontre aujourd'hui d'importants succès.

Par ailleurs, j'ai pris d'autres mesures importantes visant à réduire nos émissions de dioxyde de carbone et à relever le taux de séquestration de CO₂ dans notre forêt végétale. Il est de notoriété que le Gabon jouit d'une stabilité climatique qui s'est affirmée à travers le temps. Aussi longtemps que nous préserverons notre forêt, nous sommes plus ou moins assurés de minimiser l'impact des changements climatiques dans notre pays.

Toutefois, nous vivons aujourd'hui dans un village planétaire où les défis deviennent transnationaux. Face à ces défis, il nous faut joindre nos efforts pour mener une lutte collective. Le Gabon fait partie de notre village planétaire. C'est à ce titre qu'il s'est résolument engagé, avec l'ONU et les autres États Membres, dans le combat auquel le monde livre aujourd'hui contre les changements climatiques.

L'impact de la crise financière internationale sur les investissements publics en faveur des secteurs sociaux de base tels que l'éducation, la santé et la fourniture d'eau potable et d'électricité, limite notre marge de manœuvre à promouvoir le développement humain. Conscient de cette difficulté, je me suis engagé dès mon accession à la magistrature suprême à construire un Gabon nouveau reposant sur les piliers que sont la diversification de l'économie, la bonne gouvernance, la promotion du capital humain et les grands travaux, l'objectif étant de remettre le pays au travail et d'assurer une croissance économique rapide et durable dont les fruits nous permettront de procéder à une meilleure redistribution des revenus. Le triptyque paix-développement-partage, qui sous-tend mon projet de société, illustre bien cette nouvelle approche que je souhaite mettre en œuvre pour améliorer le bien-être de nos populations et inscrire le Gabon parmi les pays émergents.

Pour terminer, je tiens à dire que nos efforts en matière de développement ne peuvent être efficaces que s'ils s'accompagnent d'une mobilisation des ressources suffisante et d'une forte augmentation des investissements directs. À cet effet, mon pays encourage les efforts en cours visant à institutionnaliser les mécanismes innovants de financement du développement. Dans cette perspective, l'efficacité d'un partenariat mondial en faveur du développement s'avère indispensable pour assurer une croissance économique durable dans nos pays.

Je souhaite que le document final qui sanctionnera nos travaux (A/65/L.1) reconnaisse le caractère crucial de la mobilisation des ressources pour accélérer le processus de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Je perçois cette rencontre comme une nouvelle opportunité de destiner à l'humanité un geste fort, un geste qui soit à la mesure des engagements souscrits à Monterrey, à Doha, à Gleneagles, à Paris et à Accra en faveur d'un réel partenariat mondial pour le développement.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le général de corps d'armée Salou Djibo, Président du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, Chef d'État et Président du Conseil des ministres de la République du Niger.

Le Président Djibo : Je voudrais tout d'abord associer ma voix à celles de ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour adresser au Président mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la direction de nos travaux. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que j'ai la ferme conviction que l'homme d'expérience qu'il est conduira nos travaux à des résultats à la fois concrets et réalistes.

À travers la Déclaration du Millénaire de 2000 (résolution 55/2), la communauté internationale s'est engagée à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Ces objectifs, qui regroupent un ensemble de cibles quantitatives, visent à réduire l'extrême pauvreté et à éradiquer la faim tout en s'imposant le devoir de promouvoir une éducation de qualité, à créer des emplois, à améliorer la politique médico-sanitaire, à lutter contre la détérioration de l'environnement, et attachent une attention particulière à la promotion de la femme et de l'enfant.

Toutefois, 10 ans après – et comme il ressort du rapport du Secrétaire général (A/64/665) – les résultats

de la mise en œuvre des actions pour l'atteinte des OMD demeurent mitigés.

En ce qui concerne le Niger, à ce jour tout indique qu'il est très peu probable que mon pays puisse atteindre les OMD d'ici à 2015. À cela, je vois au moins deux raisons. Premièrement, tout en reconnaissant les importants efforts consentis, les partenaires de développement n'ont pu honorer les engagements pris, notamment en matière d'aide publique au développement. Deuxièmement, la forte dépendance de l'économie nationale à l'égard des aléas climatiques, l'insuffisance de la croissance économique et la poussée démographique engendrent pour nos populations une insécurité alimentaire récurrente et la non-satisfaction des besoins sociaux de base.

Cette situation, loin d'être conjoncturelle, traduit l'extrême fragilité de notre système de production et, au-delà, la précarité du cadre et des conditions de vie de nos populations. En outre, les crises économique, énergétique et alimentaire mondiales de 2008 et 2009 ont fortement affecté nos capacités opérationnelles. Devant cette situation, le Niger a engagé des réformes économiques et des finances publiques dans le cadre de l'élaboration des budgets-programmes axés sur les OMD.

À son tour, le système des Nations Unies, sous le leadership du Programme des Nations Unies pour le développement, a d'ores et déjà lancé deux initiatives pilotes en vue d'accélérer le progrès visant l'atteinte des OMD. Il s'agit en particulier du projet visant à accélérer la réalisation des OMD – le MAF – et de l'initiative pour la localisation des OMD. Il me plaît donc de lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne plus efficacement la mise en œuvre de ces initiatives au bénéfice du peuple nigérien. À cet égard, je tiens à préciser que le Niger a été retenu au titre des pays pilotes pour l'initiative de localisation des OMD, mais il ne fait pas encore partie des pays retenus à ce jour pour le MAF.

À la suite des crises alimentaires de 2005 puis de 2010, qui affectent près de 50 % de la population, des effets néfastes liés au changement climatique – particulièrement à l'avancée du désert et aux pluies diluviennes, qui rendent aléatoire la production agricole dans un pays où plus de 80 % de la population vit de l'agriculture –, la présente rencontre offre au Niger une occasion favorable à l'établissement avec nos partenaires d'un nouveau partenariat économique et social, qui, je l'espère, tiendra ses promesses.

La stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté adoptée en 2007 et dont l'axe principal est le développement du secteur productif nous permettra de jeter les bases d'un développement durable qui contribuera certainement à accélérer la marche vers la réalisation des OMD. Les interventions prioritaires définies dans le cadre de l'évaluation des besoins et du chiffrage des coûts des OMD concernent l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'éducation et la formation, l'égalité des sexes, la santé, l'eau et l'assainissement, la gestion des ressources naturelles, les routes, les transports, la protection sociale et la promotion de l'énergie.

Le coût global de réalisation des cibles clés des OMD pour la période 2011-2015 au Niger se chiffre à environ 21 milliards de dollars. La contribution de l'État nigérien, suivant cette évaluation, est estimée à 5 milliards de dollars, soit une participation annuelle moyenne d'un milliard de dollars. Pour mobiliser ces ressources, nous avons développé au niveau national une stratégie de mobilisation des ressources internes basée sur l'amélioration du taux de pression fiscale à travers l'élargissement de l'assiette, le renforcement des régies financières et un recouvrement rigoureux des recettes publiques. Les réformes des dépenses publiques en cours peuvent également permettre de libérer des ressources potentielles. De même, des ressources additionnelles sont attendues des exploitations minières et pétrolières prévues à partir de 2011.

Pour sa part, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts dans l'accompagnement du Niger par une participation technique et financière de l'ordre de 16 milliards de dollars sur la période considérée. Ce dont nous avons besoin, c'est un appui rapide et massif en ressources financières qui nous permettrait de transformer profondément la structure de notre économie en vue de créer une base productive, diversifiée et susceptible de mieux insérer notre pays dans l'économie mondiale.

Pour notre part, nous tenons l'engagement de veiller à l'accroissement du budget consacré aux secteurs prioritaires, notamment la santé, l'éducation et l'agriculture, conformément à la Déclaration d'Abuja de 2000, ainsi qu'à l'accessibilité et à la disponibilité de conseils, services et produits de santé de la reproduction de qualité, y compris en ce qui concerne le VIH/sida, pour toutes les femmes en âge de procréer, à la maîtrise de la croissance démographique, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à la restauration et au renforcement de l'état de droit, aux

libertés individuelles et à la liberté des opinions, à la démocratie, à la bonne gouvernance, à la culture de la paix et à la lutte contre le terrorisme. Tous ces points sont autant de conditions indispensables à tout développement économique et social, et donc à l'atteinte des OMD et à l'épanouissement de nos populations.

Tout ceci est si important pour nous au Niger que le projet de constitution qui sera soumis à l'approbation du peuple nigérien le 31 octobre 2010 englobe la protection de la santé de la mère et de l'enfant et la lutte contre toutes les violences faites aux femmes et prescrit la mise en œuvre de la déclaration nationale en matière des politiques de population.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

Le Président M. Biya : Depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) il y a 10 ans, l'évaluation du chemin parcouru montre que même si des résultats appréciables ont été obtenus, la réalisation de tous les objectifs à l'échéance de 2015 demeure incertaine. L'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine relèvent que, si l'Afrique, pour ne parler que d'elle, a accompli des progrès remarquables dans la réalisation des OMD, le rythme, voire la qualité des réalisations, n'incitent pas à l'optimisme mais, au mieux, à une satisfaction mesurée.

Je voudrais à cet égard rendre hommage à notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'éclairage qu'apportent les rapports publiés par l'Organisation, en préparation à nos travaux. J'en profite aussi pour saluer la position africaine commune, qui devrait nous rappeler à tous que l'Afrique est le seul continent qui risque de ne pas atteindre les OMD à l'échéance convenue.

Le mérite de notre rencontre de ce jour est donc d'offrir aux représentants des Membres de l'ONU l'occasion de réaffirmer leur engagement à accélérer l'atteinte des OMD d'ici à 2015.

Ma vision sur les OMD s'articulera aujourd'hui autour de trois éléments qui me semblent essentiels à leur réalisation, à savoir la concrétisation de l'objectif 8 sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, l'accès à l'énergie et la création d'emplois.

La complémentarité entre les OMD, aussi pertinente qu'elle soit, ne devrait pas faire perdre de

vue qu'il en est un qui conditionne la réalisation de tous les autres. Je veux parler de l'objectif 8. En effet, les efforts de mobilisation des ressources en faveur du développement sont tributaires de la mise en place d'un système économique et financier plus équitable, du traitement global du problème de la dette, de l'octroi d'une aide publique au développement stable, prévisible et efficace, de l'accès aux médicaments essentiels et de la réduction de la fracture numérique. Si, ensemble, nous réussissons à relever ces défis, qui constituent les cibles de l'OMD 8, je reste persuadé que tous les autres auront une chance de se concrétiser.

Le deuxième facteur qui me semble essentiel à la réalisation des OMD est l'accès à l'énergie. Il ne fait aucun doute aujourd'hui que les ressources énergétiques ont un effet multiplicateur sur l'atteinte des objectifs relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'éducation, à la santé, au genre et à l'environnement.

Les ressources énergétiques facilitent aussi bien l'augmentation de la production agricole que l'approvisionnement en eau et l'éclosion des activités génératrices de revenus pour les populations les plus pauvres, notamment les femmes. L'expérience nous apprend en outre que l'accès à l'énergie favorise l'instauration d'une éducation de qualité tout en facilitant l'expansion des nouvelles technologies de la communication. Il est aussi utile de rappeler son rôle en faveur d'une meilleure insertion des filles dans le système éducatif, grâce à l'allègement des tâches ménagères.

Les bienfaits de l'accès à l'énergie sont également perceptibles sur la santé de la mère et de l'enfant grâce à une amélioration du suivi des grossesses et des conditions d'accouchement ainsi qu'au moyen d'une meilleure conservation des vaccins et des médicaments. Par ailleurs, l'usage des sources d'énergie modernes a un impact direct tant sur la santé des femmes, qui se trouvent ainsi libérées des inhalations dues à l'utilisation de la biomasse, que sur la préservation de l'environnement, en ceci qu'il limite la destruction de la forêt et l'avancée du désert.

Enfin, l'on ne saurait valablement envisager la réalisation des OMD sans prendre en considération le défi que constitue l'emploi. En effet, l'emploi est plus que jamais un facteur déterminant d'allègement de la pauvreté, de dignité personnelle, de bien-être collectif, de croissance économique durable et, indéniablement, de stabilité politique. La réalisation des OMD passera donc nécessairement par la résolution de la crise de

l'emploi et particulièrement l'emploi des jeunes, qui constituent non seulement la majeure partie de nos populations, mais aussi l'avenir de nos pays.

Pour tenir compte des trois éléments que je viens d'exposer, et conscient de ses responsabilités à l'égard de ses populations, le Gouvernement camerounais a élaboré et met progressivement en œuvre son Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Celui-ci s'articule autour du développement des secteurs productifs et des infrastructures sans lesquels il n'est pas possible d'envisager une amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cet esprit, le Gouvernement a notamment mis en place un programme de développement du secteur de l'énergie. Les projets de ce programme prévoient la remise à niveau des infrastructures existantes et la construction de nouveaux barrages hydroélectriques afin de satisfaire la demande des industries et des ménages. Grâce à ce programme, le Cameroun devrait être en mesure de doubler sa production d'énergie électrique d'ici à 2015 et de la tripler d'ici à 2020, tout en accordant une place de choix à l'accroissement des énergies renouvelables.

Dans le même ordre d'idées, d'autres actions ont été entreprises, parmi lesquelles l'adoption de la Vision de développement à long terme du Cameroun à l'horizon 2035, dont la finalité est de faire du Cameroun un pays émergent; la poursuite des réformes fiscales incitatives et de l'amélioration du climat des affaires, dans la perspective d'une plus grande mobilisation de l'épargne intérieure et d'une plus grande attraction des investissements directs étrangers; et, enfin, la croissance de la capacité d'absorption de l'aide extérieure.

Pour terminer, le Cameroun voudrait exprimer sa foi en une communauté humaine une et indivisible, capable d'agir à l'unisson pour ce qui apparaît au bout du compte comme un idéal global, à savoir le bien-être et l'épanouissement de tous ses membres.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Zenawi (Éthiopie) (parle en anglais) : Je souhaite de prime abord exprimer ma satisfaction à M. Treki, Président sortant de l'Assemblée générale, pour l'excellent travail qu'il a accompli, et assurer le nouveau Président, M. Joseph Deiss, que mon pays est

disposé à contribuer à la réussite de son mandat. C'est avec grand plaisir que je rends hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour avoir, entre autres choses, organisé cette historique Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général ne pourrait être plus juste lorsqu'il affirme, dans son rapport, que « la Déclaration du Millénaire est la plus importante promesse collective jamais faite aux populations les plus vulnérables de la planète » (A/64/665, par. 5), et ajoute :

« Cette promesse, qui ne doit rien à la pitié ou à la charité, repose sur la solidarité, la justice et le sentiment que nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres pour notre prospérité et notre sécurité collectives. » (*ibid.*)

À cinq ans seulement de la date d'échéance de 2015, il n'est pas évident que nous ayons suffisamment matière à justifier d'une réussite en ce qui concerne cette importante promesse collective. Il ne fait aucun doute que certaines avancées ont été faites et que certaines parties du monde sont sur la bonne voie pour atteindre les OMD. En Afrique également, bien que les progrès soient inégaux et durement touchés par la crise économique actuelle et le degré inhabituel de variation climatique, un certain nombre de pays se trouvent sur une trajectoire propice à la réalisation de la plupart, voire de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Mais la vision d'ensemble du continent s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est loin d'être rassurante.

Il est par conséquent évident que nous avons besoin de faire davantage et mieux que ce que nous avons accompli jusqu'ici si nous voulons rattraper les occasions perdues au cours des années passées. Je ne doute pas une seconde que nous devons, dans le monde en développement, faire davantage et mieux pour prendre en main notre destin, pour concevoir des programmes et des stratégies adaptés à nos conditions et pour mobiliser nos propres ressources, qui seront nos principaux moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je sais que cela est plus facile à dire qu'à faire, d'autant qu'une grande partie de l'aide extérieure que nous recevons est fournie, dans la pratique, en fonction des lignes de pensée de la communauté des donateurs au lieu de nous donner la possibilité d'établir notre propre programme. Il demeure toutefois qu'il nous est impossible de tenir notre promesse envers notre population si nous ne faisons pas davantage et mieux

pour prendre en main notre destin et si nous ne mobilisons pas nos propres ressources comme principaux moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il est pourtant évident que, pour autant que les plus vulnérables assument la pleine responsabilité de leur développement et exploitent au maximum leurs propres ressources, il existe néanmoins des réalités structurelles qui les obligent de manière inéluctable à dépendre partiellement de la solidarité internationale s'ils veulent faire avancer le développement, notamment pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est là à évidence la logique qui sous-tend les objectifs. On avait clairement compris dès le départ que les progrès accomplis dans la réalisation des OMD, en particulier par les plus vulnérables, étaient assujettis à un appui et une solidarité efficaces sur le plan international.

Nos partenaires de développement doivent faire davantage et mieux pour tenir leur promesse de fournir un appui de qualité au développement et à la réalisation des objectifs, étant donné qu'ils n'étaient absolument pas en bonne voie d'honorer leurs promesses, aussi bien en termes de quantité que de qualité de l'appui qu'ils avaient promis. Ils doivent donner du sens à leurs propos et tenir leur parole en matière de financement pour que nous ayons une chance réaliste de parvenir à atteindre les OMD avant la date d'échéance.

C'est pour toutes ces raisons que la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale est si cruciale. Cette instance doit aboutir à un nouvel accord sur un nouvel engagement pour que les promesses collectives faites à l'aube du nouveau millénaire puissent être tenues. Nous avons besoin de recommandations axées sur l'action et conçues pour que chacun assume dûment ses responsabilités à l'égard des engagements pris et des promesses faites. Les cinq prochaines années doivent servir à rattraper certaines des occasions perdues au cours des 10 dernières années.

En Éthiopie, nous avons fait des progrès notables sur tous les fronts dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons pleinement pris en main notre destin, conçu nos propres stratégies et mobilisé au maximum nos ressources nationales pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons utilisé au mieux le peu d'aide internationale disponible en complément de nos propres efforts. Nous avons veillé à

ce que tous nos plans de développement soient cohérents avec la réalisation de tous ces objectifs.

Les résultats ont été jusqu'ici très prometteurs : au cours des sept dernières années, l'économie éthiopienne a obtenu de bons résultats, en enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 11,6 %. La croissance économique robuste que nous avons obtenue est devenue la base d'une solide croissance semblable des indicateurs sociaux et, par là, des progrès vers la réalisation des OMD.

Nous avons maintenant élaboré nos plans pour les cinq prochaines années, fondés sur les progrès enregistrés à ce jour, et qui sont censés nous aider à remplir tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à l'échéance de 2015. Nous sommes pleinement conscients que nos objectifs sont ambitieux et qu'ils ne sauraient être réalisés sans une aide extérieure significative. Mais nous sommes résolus à faire tout ce que nous pouvons de notre côté, tout en allant chercher l'aide nécessaire pour compléter nos propres efforts. Les succès des sept années écoulées nous donnent confiance pour aller de l'avant et présagent de manière réaliste que nous pourrions atteindre à temps les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Il ne reste que cinq ans avant la date d'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces objectifs représentaient, et représentent toujours, de nobles idéaux et aspirations. Nous pensons qu'au cours de la période qui nous reste, les huit objectifs de développement que nous nous sommes fixés pourront être réalisés.

Lorsque l'on regarde le chemin parcouru au cours des 10 dernières années, les résultats de nos efforts sont mitigés. Il est vrai que des progrès significatifs ont été enregistrés en matière d'accès à l'éducation et à l'eau potable et d'égalité des sexes. Mais la guerre contre la pauvreté, la faim et la maladie n'est pas encore gagnée. Nous devons fournir davantage d'efforts pour mettre en place les politiques qui nous permettront d'accélérer nos progrès vers la réalisation de tous les OMD.

Les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris concernant l'aide publique au développement. De la même manière, nous, pays en développement, devons également tenir notre rôle en affectant des ressources aux domaines indispensables à la croissance économique et sociale. Nous avons besoin de davantage de ressources pour financer les engagements liés à l'éducation, à l'agriculture, à l'infrastructure et au secteur de la santé. Je tiens à remercier les partenaires de développement qui ont tendu une main secourable pour aider le Lesotho à remplir ses engagements dans ces domaines essentiels. À cet égard, j'ai le plaisir de citer notamment le Japon, la République populaire de Chine, les États-Unis d'Amérique, la République d'Irlande et les États membres de l'Union européenne.

D'après les données actuellement disponibles, le Lesotho est en bonne voie d'atteindre l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous grâce aux politiques que nous avons introduites, instituant un enseignement gratuit et obligatoire à ce niveau. Nous sommes également en bonne voie d'atteindre les cibles fixées en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base. En outre, le Gouvernement du Lesotho a mis en place les infrastructures physiques et les mécanismes législatifs nécessaires pour assurer la durabilité de ces gains et éviter qu'ils ne soient perdus.

Le fléau du VIH et du sida demeure un défi de taille pour le Lesotho. Le nombre de nouvelles infections au VIH continue de dépasser celui des nouveaux bénéficiaires du traitement. Cette situation absorbe une partie considérable de nos ressources nationales en termes de perte de main-d'œuvre économique active, de traitements et de soins fournis aux malades, et d'appui aux orphelins.

Nous ne sommes pas une exception au statu quo en Afrique, où les taux de mortalité maternelle et infantile sont les plus élevés au monde. Il semble certain que nous resterons très en deçà de la cible fixée pour ces objectifs. Nos efforts visant à mener des interventions à fort impact ont été entravés par la pauvreté et des ressources financières limitées. Il est clair, cependant, qu'avec assez de volonté politique, les politiques appropriées et l'appui de nos partenaires de développement, ces tendances peuvent être inversées.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont tous reliés entre eux. La réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement

dépendra de notre succès s'agissant de relever les défis auxquels nos pays sont confrontés en matière de santé. C'est dans ce contexte qu'en juillet dernier à Kampala, lors du sommet de l'Union africaine, les chefs d'État et de gouvernement africains ont décidé d'augmenter considérablement leurs investissements dans la santé de la population et d'adopter des politiques qui permettront d'en finir avec le spectre des taux élevés de mortalité maternelle et infantile en Afrique.

Le Lesotho espère que la récente crise financière et économique mondiale qui a touché tous les pays ne sera pas utilisée par nos partenaires de développement comme prétexte pour réduire leur appui aux pays en développement afin de les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Comme d'autres pays du monde, le Lesotho a été très touché par cette crise. Pour la première fois depuis des années, nous avons connu un taux d'inflation supérieur à 10 %, et le taux de chômage est passé de 23,6 % à 29 %. Ceci n'est qu'une illustration parmi tant d'autres de l'ampleur et de la gravité de cette crise mondiale, qui a touché tous les secteurs de l'économie. Par conséquent, il est clair que dans les cinq ans qui restent, nous devons utiliser des ressources considérables, aussi bien humaines que financières, pour intensifier nos efforts visant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Il importe en effet de noter que les gouvernements ne sauraient s'attaquer seul à cette tâche énorme sans la participation du secteur privé. À cette fin, le Lesotho a créé un environnement propice et mis en place des structures gouvernementales où l'on a fait du secteur privé un partenaire dans les efforts de développement du pays.

Les changements climatiques se sont avérés être l'un des plus graves défis auxquels le Lesotho s'est trouvé confronté ces derniers temps. Comme tous les pays en développement, nous subissons une part disproportionnée des impacts négatifs des changements climatiques, alors que nous n'y avons nullement contribué. La sécurité alimentaire des ménages est gravement menacée en raison de graves sécheresses et de conditions météorologiques défavorables causées par le réchauffement planétaire. Ceci a eu des conséquences néfastes pour la plus grande partie de notre population rurale, qui dépend énormément de l'agriculture de subsistance. En particulier, sur le plan nutritionnel, la situation des enfants et d'autres groupes vulnérables est souvent compromise.

En conséquence, nous demandons aux pays industrialisés de tenir les engagements, qu'ils ont pris l'année dernière à Copenhague, d'aider les pays en développement en leur fournissant la technologie et les ressources nécessaires afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter. À notre avis, il s'agit là d'une mesure provisoire que nous appliquerons tout en œuvrant en vue d'élaborer un accord mondial contraignant pour réduire le réchauffement climatique, dont nous espérons qu'il nous sera présenté à la fin de l'année au Mexique.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Kamla Persad-Bissessar, Premier Ministre de la République de la Trinité-et-Tobago.

M^{me} Persad-Bissessar (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Je suis très heureuse de vous transmettre les salutations du Gouvernement et du peuple de la Trinité-et-Tobago. Je suis reconnaissante de cette occasion qui nous est offerte de faire le point sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous sommes un petit État insulaire en développement constitué de deux îles jumelles. Nous avons acquis le statut de pays à revenu intermédiaire. Nous sommes pleinement conscients du fait que nous demeurons vulnérables face aux crises financière, alimentaire et énergétique mondiales, ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Ces vulnérabilités ne sont pas le lot de la Trinité-et-Tobago seulement, mais de toute la région des Caraïbes et d'un pourcentage élevé des États du Commonwealth, dont j'ai l'honneur d'être Présidente en exercice.

S'agissant de l'élimination de la pauvreté, nous sommes conscients que l'éducation, l'autonomisation des populations et l'esprit d'entreprise sont les éléments qui permettent d'échapper à la pauvreté. Nous réorganisons donc nos stratégies pour atteindre les OMD nécessitant des efforts accrus. Nous avons mis en place des mesures déterminantes pour renforcer vigoureusement nos capacités et nouer des partenariats avec des organismes régionaux et internationaux afin d'atteindre également les autres OMD d'ici à 2015.

Mes homologues seront heureux d'apprendre que, dans cinq ans, chaque étudiant du cycle secondaire dans mon pays disposera d'un ordinateur portable dans son cartable, les premiers devant être distribués cette année à tous les étudiants entrant dans le cycle secondaire.

Il y a plus d'une décennie, alors que j'occupais les fonctions de Ministre de l'éducation, nous avons instauré l'enseignement secondaire pour tous. Cette initiative a été prise bien avant l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à assurer l'éducation primaire pour tous. Je suis aujourd'hui fier de pouvoir dire que nous avons non seulement atteint l'objectif de l'éducation primaire pour tous, mais que nous l'avons même dépassé. Nous continuons à élargir l'accès à l'éducation et à aider nos citoyens à pouvoir s'instruire tout au long de leur vie.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les statistiques de l'UNICEF pour 2009 révèlent que 46 % des personnes âgées de 17 à 21 ans sont inscrites dans le supérieur. Nous estimons que ce pourcentage a augmenté cette année parce qu'il y a tout juste quelques semaines, nous avons constaté une augmentation des inscriptions. C'est le fruit d'un programme que nous avons lancé, connu tout d'abord sous le nom de « Un dollar pour un dollar », puis rebaptisé « Aide publique pour les droits de scolarité », qui subventionne entièrement les frais d'inscription des étudiants du supérieur.

Malgré les gains enregistrés, nous considérons l'ONU et d'autres institutions multilatérales, y compris le Commonwealth, comme des partenaires indispensables pour relever les défis associés aux autres OMD. Nous savons que nous devons redoubler d'efforts pour atteindre notre objectif proclamé de réduire la pauvreté de 2 % par an.

Quelque 16,7 % des habitants de notre pays vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté; 11,7 % sont considérés comme des travailleurs pauvres et 9 % comme des personnes vulnérables. À son arrivée au pouvoir, c'est en pensant à ces groupes que le Gouvernement a créé un nouveau ministère, le Ministère du peuple et du développement social, une première dans l'histoire politique du pays, qui vise à rapprocher le Gouvernement du peuple grâce à une approche centrée sur les résultats renforçant le partenariat qui les unit.

Pour appuyer nos objectifs en matière de réduction de la pauvreté, cette année, 20,5 % du budget de l'exercice fiscal à venir ont été alloués à la fourniture de services sociaux. La semaine dernière, à l'occasion du débat sur le budget, nous avons annoncé que le Gouvernement allait augmenter le salaire horaire minimum de 9 à 12,5 dollars de la Trinité-et-Tobago, portant le salaire journalier minimum à 100 dollars.

Nous sommes déterminés à travailler main dans la main avec la population. Trop de programmes de réduction de la pauvreté échouent parce qu'ils ne parviennent pas à établir un lien, une collaboration et une consultation avec les personnes dans le besoin. Notre politique en matière de prise de décisions consiste à écouter avant d'ordonner. Cela facilite l'autonomisation des personnes. En conséquence, des questions telles que l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes n'ont pas échappé à notre attention.

L'égalité des femmes et des filles dans notre société est une question qui nous préoccupe beaucoup. Dans l'enseignement supérieur, les femmes représentent plus de 60 % des étudiants; 28 % de nos parlementaires sont des femmes; de même que 25 % des médecins de proximité payés par l'État. L'université des Indes occidentales a vu le nombre de femmes inscrites dans l'enseignement supérieur augmenter de 51 % entre 2003 et 2009, contre 32 % pour les hommes. Cela dit, nous sommes très préoccupés par la marginalisation croissante des jeunes hommes à la Trinité-et-Tobago.

S'agissant des questions de santé, notre souci de garantir le développement humain se traduit dans notre volonté inébranlable, en tant que Gouvernement, de répondre aux besoins de nos enfants. Nous considérons que les enfants sont notre avenir. Depuis que mon gouvernement a pris ses fonctions en mai, nous avons lancé le Fonds pour la vie des enfants pour que les enfants aient accès aux soins médicaux d'urgence et aux actes chirurgicaux non disponibles à la Trinité-et-Tobago. Nous nous sommes également engagés à apporter une assistance financière à ma patrie d'adoption, la Jamaïque, pour qu'elle y crée un fonds semblable. Au niveau de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), nous avons accepté de mettre en place un fonds pour la vie des enfants de la Caraïbe. Nous nous féliciterions à cet égard que les nations du monde et des organisations internationales telles que l'UNICEF s'associent à cette noble initiative.

La santé et le bien-être de notre peuple est une priorité première de notre gouvernement. Nous ne ménagerons aucun effort pour lutter contre la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, comme en témoigne le fait que le budget de cette année prévoit d'octroyer aux mères à faible revenu une allocation pour acheter du lait. Je n'ai pas le temps de détailler les nombreuses stratégies que nous avons mises en place

pour assurer le bien-être, la protection et la prise en charge des enfants.

Nous devons faire face aux réalités concernant la santé et le VIH/sida. Toutefois, outre ces problèmes, les maladies non transmissibles comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiaques, sont très répandues. L'apparition de maladies non transmissibles qui mettent en péril la croissance socioéconomique ne peut que faire reculer les progrès accomplis vers la réalisation des OMD. Nous avons également élaboré des indicateurs pour mesurer et soigner ces maladies. À cette fin, la Trinité-et-Tobago, de concert avec la CARICOM, a mené les efforts en faveur de l'adoption de la résolution 64/265 qui prévoit la tenue d'une réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles l'année prochaine.

Enfin, je tiens à dire que nous partageons l'inquiétude générale au sujet de l'environnement. Nous avons créé notre propre « fonds vert », qui sera utilisé pour la reforestation, la conservation et la préservation de l'environnement. Il y a trois mois, nous avons lancé en partenariat avec le secteur privé et des organisations non gouvernementales un programme de nettoyage et d'embellissement qui associe des communautés à travers tout le pays et vise à mettre en place une gestion durable de l'environnement.

Pour terminer, je dirai que notre gouvernement n'a qu'un seul objectif : le bonheur de notre peuple. Beaucoup d'éléments nous divisent, la race, la religion, les vieilles rancunes et les différends territoriaux, mais la communauté internationale devrait se rassembler autour de notre détermination à tous à prendre soin de nos voisins en cas de catastrophes naturelles et autres crises humanitaires. Nous devons franchir tous les obstacles, politiques ou autres, pour apporter une réponse mondiale concertée et coordonnée lorsque de telles difficultés apparaissent. Aucune nation ne doit être livrée à elle-même.

La Trinité-et-Tobago continuera d'œuvrer avec l'ONU et d'autres entités avec une détermination sans faille pour atteindre tous les OMD.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada.

M. Harper (Canada) : Nous remercions le Secrétaire général d'avoir convoqué le présent sommet. Les objectifs du Millénaire sont des repères qui nous permettent à tous de mesurer nos progrès collectifs

dans la construction d'un avenir meilleur pour les plus démunis de notre planète. Ils illustrent de façon éloquente notre conviction que les pays doivent œuvrer de concert au bien de tous. Des objectifs écrits sont un bon début, mais ce sont nos actions qui comptent vraiment.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nos propos d'aujourd'hui doivent se traduire en réalités aussi élémentaires que de la nourriture sur la table, ainsi qu'une amélioration de la santé et de la vie des enfants du monde. Ensemble, nous devons tenir nos promesses et œuvrer à des solutions pratiques et durables.

À l'occasion du présent sommet, nous devons moins débattre des nouveaux engagements que de notre obligation de rendre compte de notre action; nous devons faire moins de promesses alléchantes et enregistrer plus de résultats concrets; nous devons moins nous concentrer sur nos intérêts immédiats en nous prévalant de notre souveraineté, pour présenter une vision plus large de nos intérêts mutuels dans une perspective de croissance et de prospérité pour tous. À l'avenir, nous devons renforcer et préserver ce sentiment d'une responsabilité commune, qui nous impose de rendre des comptes. À cet égard, le bilan du Canada est limpide, transparent et accessible à tous, et nous sommes fiers de nos réalisations.

(l'orateur reprend en français)

Après le sommet du Groupe des Huit (G-8) de l'an dernier, nous avons doublé le soutien accordé au développement de l'agriculture et nous avons désormais une stratégie alimentaire globale qui nous engage à l'action concrète. Nous avons délié les liens dont était traditionnellement assortie l'aide alimentaire. Nous avons doublé l'assistance internationale. Nous avons doublé l'aide à l'Afrique. Et nous avons annulé plus d'un milliard de dollars de la dette des pays les plus pauvres du monde.

(l'orateur poursuit en anglais)

Mais, chose plus importante, nous avons adopté des priorités claires en matière d'assistance. Nous retenons trois priorités : la sécurité alimentaire, les enfants et la jeunesse, et enfin, le développement économique. De cette manière, nous veillons à ce que l'argent de notre assistance soit employé à bon escient. Par le fait même, cela signifie une contribution plus efficace et plus ciblée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Alors qu'il présidait le sommet du G-8, cette année, le Canada a proposé un nouvel outil pour mesurer l'efficacité de cette aide. Pour la première fois, un rapport sur les activités a été présenté aux leaders du G-8. Ceux-ci l'ont adopté, car nous le savons tous : il ne suffit pas de faire des promesses, nous devons obtenir des résultats. Nous devons tous rendre des comptes. Les gens des pays en développement doivent constater que nous tenons parole.

Dix ans après la formulation des objectifs du Millénaire pour le développement il reste beaucoup à faire, particulièrement pour diminuer la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle. Je fais allusion précisément aux objectifs 4 et 5. Quelle triste réalité : chaque année, des centaines de milliers de mères meurent en gestation et près de 9 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire. Cela dit, nous pouvons changer les choses. Des progrès sont possibles, mais uniquement si nous consentons à agir de façon concertée.

Lors du sommet du G-8, cette année, les leaders se sont entendus pour mettre en œuvre l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Nous nous employons à mobiliser les leaders du G-8 et les autres, les grands donateurs ainsi que les fondations privées. Ensemble, nous devrions recueillir plus de 10 milliards de dollars, sur cinq ans. L'Initiative de Muskoka sauvera des millions de vies et sera un apport déterminant et tangible dans la vie des plus vulnérables de la planète.

(l'orateur reprend en français)

Et changer la vie des personnes vulnérables est l'objectif de l'Initiative de Muskoka. Rendre compte des résultats sera une partie intégrante du plan. Notre cadre de responsabilisation rigoureux permettra de mesurer les progrès, de suivre les résultats et de veiller à ce que les fonds destinés à l'aide contribuent bel et bien à réduire de façon durable la mortalité maternelle et infantile. En œuvrant de concert et en suivant nos résultats, nous pouvons vraiment sauver des millions de vies.

(l'orateur poursuit en anglais)

À cette fin, j'ai aussi le plaisir d'annoncer que le Canada poursuivra sa lutte contre certaines des maladies les plus dévastatrices de la planète. De 2011 à 2013, nous augmenterons notre contribution visant à renflouer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

En somme, nous, pays donateurs, devons tenir nos engagements. Dans nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons bien cibler notre action, être pragmatiques, et, par-dessus tout, nous devons rendre des comptes. Si nous maintenons le cap, alors, et seulement alors, nous obtiendrons des résultats. Nous verrons des améliorations appréciables : par exemple, une amélioration de la nutrition et de la santé des enfants et un prolongement de la vie des populations vivant dans le monde en développement. Tels sont les résultats que nous devons obtenir et dont le monde a tant besoin.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Orette Bruce Golding, Premier Ministre de la Jamaïque.

M. Golding (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient, elle-aussi, à féliciter M. Deiss de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et de son accession à la présidence de cette importante Réunion plénière de haut niveau. Nous nous devons également de féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion très importante.

Du point de vue de ma délégation, nous risquons clairement de ne pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au Sommet du Millénaire, il y a 10 ans. Dix années sont passées et près de 1,5 milliard de personnes vivent toujours dans une pauvreté extrême et plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim.

Dans la course pour 2015, de nombreux pays en développement accusaient déjà du retard avant même que ne frappe la crise économique mondiale. Il y a de nombreuses raisons à cela. Le manque d'investissements dans le développement des ressources humaines nous a laissés avec une faible capacité de production. Cela, ajouté à un système commercial international qui nous traite tous pareil alors que nous ne sommes pas égaux, a fait de nous des consommateurs plus que des producteurs, des importateurs plus que des exportateurs, alimentant les emplois partout ailleurs que chez eux au lieu d'en créer pour leurs propres populations.

Notre endettement qui va croissant absorbe les ressources limitées dont nous disposons. Nous ne sommes donc pas en mesure d'allouer des ressources suffisantes à l'éducation, à la formation et à l'infrastructure – autant d'éléments pourtant nécessaires pour l'investissement, la création d'emplois et le

développement durable. Non seulement l'accès au financement est limité, mais le coût de l'emprunt est élevé car nous sommes considérés comme des emprunteurs à risque du fait de notre situation.

Dans le cadre de nos efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons augmenté autant que faire se peut nos programmes d'aide sociale, mais cela est, dans un sens, illusoire car intervenant aux dépens d'initiatives de développement plus durables. Les progrès réels en termes de réduction et d'élimination de la pauvreté ne se mesurent pas au nombre de personnes qui ne tombent pas dans la pauvreté grâce aux allocations publiques, mais au nombre de personnes qui échappent à la pauvreté sans l'aide de tels programmes. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) doivent donc être considérés comme un impératif en matière de développement et pas seulement comme des cibles statistiques à atteindre.

Il faut accorder une plus grande attention aux effets négatifs de la crise mondiale sur les efforts déployés par des pays en développement en difficulté pour atteindre les objectifs du Millénaire. Nous faisons, pour la plupart, partie des pays qui ont le plus de mal à résister aux crises car nous n'avons pas de surplus nous permettant de mettre en place des initiatives de relance anticyclique. Nombre des acquis que nous avons obtenus au prix d'efforts considérables et de grands sacrifices ont été réduits à néant. Pour beaucoup d'entre nous, tout se passe comme si nous devions recommencer à zéro. La lenteur de la reprise mondiale laisse penser qu'il faudra un certain temps avant de pouvoir, de nouveau, aller de l'avant.

Ce n'est pas le seul revers que nous ayons essuyé depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Les effets de plus en plus prononcés des changements climatiques et les coûts associés aux mesures que nous avons dû prendre pour lutter contre le terrorisme international ont freiné nos progrès dans la réalisation de ces objectifs.

Concrètement, quel impact cela a-t-il sur nos perspectives de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés il y a 10 ans? Faire un bilan ne suffit pas. Demander simplement que l'on redouble d'efforts ne suffit pas.

Que l'on ne s'y trompe pas. Sans un programme d'urgence visant à redynamiser le programme des OMD, nous n'atteindrons pas ces objectifs en 2015 ni après. Les conditions en matière de politique budgétaire liées

aux ressources que des institutions telles que le Fonds monétaire international ont mises à la disposition des pays en développement sont restrictives et ne peuvent pas nous aider à atteindre nos objectifs à court terme. Il convient de trouver un moyen, en augmentant les crédits et subventions à conditions libérales et les conversions de dette en capital, d'acheminer des ressources et de trouver la marge de manœuvre budgétaire nécessaire afin d'appuyer les programmes de développement économique, d'autonomisation et de renforcement des capacités. Le partenariat mondial pour le développement, aligné sur l'OMD 8, doit être redynamisé.

Nous connaissons bien les contraintes auxquelles sont confrontés les pays développés du fait de la récession, mais nous les exhortons à ne pas abandonner ou différer leurs engagements envers l'aide au développement international. Ces engagements étaient déjà nécessaires lorsqu'ils ont été pris et ils le sont encore plus aujourd'hui. Mais nous avons besoin de bien plus encore. Nous avons besoin d'un cadre institutionnel dont les dispositions innovantes sont conçues pour permettre aux pays en développement d'accélérer la dynamique de leur développement. Nous avons besoin de fixer une échéance à ce processus afin de créer le sentiment d'urgence qui s'impose. Nous avons besoin de directives claires pour sa mise en œuvre et pour un suivi vigilant, et ce, sans bureaucratie excessive. Agissons – mieux vaut agir que subir.

Je soulève une question qui n'a pas été spécifiquement étudiée lors de la définition des objectifs du Millénaire. La criminalité et la violence s'avèrent de plus en plus un obstacle à la réalisation des OMD. Il ne s'agit pas simplement d'un problème de maintien de l'ordre, mais d'un problème de développement, lié à d'autres problèmes tels que la pauvreté, l'investissement, la compétitivité et la création d'emplois. La criminalité et la violence locales sont associées au réseau international de la criminalité organisée, ce qui en fait une préoccupation non plus intérieure mais mondiale. Nous insistons pour qu'elle soit traitée dans le contexte du partenariat mondial pour le développement et qu'elle soit intégrée au cadre des OMD existants.

La Jamaïque continue de demander qu'une considération particulière soit accordée aux petites économies vulnérables comme la nôtre, qui sont classées comme des pays à revenu intermédiaire et n'ont donc pas droit à certains crédits à conditions libérales ou prêts au développement. Dans les Caraïbes,

un ouragan ne durant que quelques heures peut faire perdre à un pays le bénéfice des progrès réalisés en 10 ou 15 ans. Cela arrive. Un recul brutal du tourisme, comme on l'a observé après le 11 septembre 2001, peut avoir un effet dévastateur sur un pays dont la croissance est tributaire du tourisme jusqu'à 60 %. Il n'est tout simplement pas juste de nous considérer comme approchant de la sécurité économique alors que la possibilité d'un revers catastrophique de grande ampleur n'est jamais très loin.

Avant de conclure, je voudrais faire un point sur les progrès que la Jamaïque a accomplis dans la réalisation des OMD, malgré toutes les difficultés que nous avons dû affronter. Nous avons enregistré des avancées substantielles sur la voie de l'éducation primaire pour tous. Notre souci est d'améliorer la qualité de cette éducation et de corriger la performance insuffisante de nos garçons, qui est pour nous une source de préoccupation majeure. Nous sommes en faveur de l'intégration des taux d'achèvement du cycle secondaire dans l'évaluation de l'OMD 2, du fait du taux d'abandon en fin d'école primaire, notamment chez les garçons, et de la propension de ces derniers à s'adonner à des comportements antisociaux.

Nous sommes en voie d'atteindre les cibles de l'OMD 6. Grâce à l'aide du Fonds mondial, nous avons sensiblement accru l'accès aux médicaments antirétroviraux et fait reculer le taux d'infection au VIH/sida. Cependant, notre récent reclassement dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire nous enlève le droit de recevoir une nouvelle aide du Fonds. Ne disposant pas des ressources requises pour combler la lacune ainsi créée, nous risquons de perdre le bénéfice de ces avancées. Ici encore, nous demandons instamment que soit revu le classement par revenu, sur lequel est fondé le traitement des pays, pour tenir compte du niveau d'endettement d'un pays et de sa capacité budgétaire à financer des programmes considérés comme allant de soi dans le cas des pays à revenu intermédiaire.

Comme nombre d'autres pays, nous avons observé, du fait de la récession mondiale, une nette augmentation du taux de pauvreté, lequel est passé de 9 % à 16 % au cours des deux dernières années. Notre capacité à inverser cette régression dépendra en grande partie du rythme auquel l'économie mondiale se rétablira, ainsi que de l'éventualité d'initiatives spéciales qui seraient lancées dans le cadre d'un programme d'urgence que j'appelle de mes vœux.

La Communauté des Caraïbes a proposé que les maladies non transmissibles soient considérées comme un objectif distinct dans le cadre des OMD, du fait de leur lien indissociable avec la mortalité. Nous nous félicitons tout particulièrement que l'Assemblée générale ait adopté la résolution 64/265, qui appuie l'organisation, en septembre 2011, d'une réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, laquelle, nous l'espérons, sera pleinement soutenue par la communauté internationale.

L'heure est venue, je crois, de faire face à la dure réalité : il ne nous reste plus qu'un tiers du temps imparti, et les OMD courent un véritable risque de ne pas être atteints. Les revers que nous avons subis sont réels; nous n'atteindrons pas ces objectifs sans accélérer notre rythme par rapport aux 10 années précédentes. Nous avons besoin d'un engagement renouvelé, soutenu par de nouvelles stratégies. Nous pouvons rattraper cette croissance; nous pouvons surmonter les revers qui se sont accumulés récemment; mais cela exigera de dépasser de loin les pratiques routinières : cela exigera une nouvelle approche stratégique d'urgence.

Je ne fais pas ici simplement appel à l'altruisme ou à la bienveillance. La vérité, toute dissimulée qu'elle soit, est que le meilleur moyen d'assurer la prospérité et la stabilité économique mondiales, aussi bien que la paix et la sécurité mondiales, est de mettre tous les pays et tous les peuples en mesure de contribuer à cette prospérité et de la partager. Voilà ce qui doit être l'objectif du Millénaire pour le développement suprême. La présente réunion doit garantir et démontrer cet engagement, et doit servir de guide aux mesures que cette mission exige – les mesures qui nous permettront de déclarer à la prochaine génération que, malgré les difficultés, nous avons accompli notre mission.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie.

M. Ould Mohamed Laghdaf (Mauritanie) (*parle en arabe*) : C'est un immense honneur que de présenter devant l'Assemblée, au nom du Président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, un rapport de situation concernant la marche de notre pays vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session et vous souhaiter plein succès. Je remercie votre prédécesseur, M. Ali Abdussalam Treki, de son ardeur au travail et de son excellente gestion de la précédente session. Mes remerciements vont également au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts précieux qu'il déploie en faveur de la réalisation des buts de notre organisation et du renforcement du rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont optimistes et ambitieux, mais ils ne peuvent être atteints que si nous adoptons des programmes parallèles pour améliorer l'infrastructure routière, le réseau électrique et surtout les transports. Dans un vaste pays comme le mien, ouvrir un centre de santé ou un établissement scolaire ou lancer des projets de réduction de la pauvreté dans une zone reculée du pays ne suffit pas. Nous devons aussi fournir l'électricité et construire des voies d'accès, en tenant compte du mode de vie de nos populations nomades et du fait que les zones de production et celles de commercialisation et de consommation ne sont pas nécessairement les mêmes.

Ayant cela à l'esprit, le programme électoral du Président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, outre qu'il englobe l'ensemble des OMD, a été élaboré de manière à refléter les réalités et à répondre aux exigences du développement dans notre vaste et désertique pays, où la grande majorité de la population vit dans des zones rurales. Ainsi donc, nous avons mis l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'ambitieux programmes de construction de routes, de centres de santé et d'écoles dans les zones déshéritées et reculées. Des efforts particuliers ont été nécessaires pour relier ces zones au reste du pays et permettre à leurs habitants d'avoir accès aux services de base leur garantissant une vie décente.

Ces programmes ambitieux ont suscité l'éloge de nos partenaires de développement à la table ronde organisée à Bruxelles au mois de juin. Dès le départ, leur mise en œuvre a tenu compte des priorités de notre pays en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions sociales et de sécurité de nos citoyens. Cela s'est traduit, entre autres, par la fourniture de logements décentes et de services sociaux de base aux milliers de Mauritaniens qui vivaient dans

la pauvreté et l'exclusion dans des bidonvilles de la capitale et d'autres grandes villes.

Deux conditions fondamentales sont nécessaires pour atteindre les OMD. La première est du ressort des États concernés, c'est-à-dire les pays en développement eux-mêmes, qui doivent adopter des politiques cohérentes axées sur la gestion des ressources, la lutte contre la corruption et la définition de priorités, telles que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et la construction de l'infrastructure de base. La bonne gestion de nos ressources et la lutte contre la corruption et le détournement des fonds publics nous ont permis d'enregistrer des résultats tangibles. Les fonds considérables ainsi dégagés peuvent être consacrés à la mise en place d'un certain nombre d'équipements sociaux essentiels, tels qu'écoles, centres de santé et routes.

La deuxième condition est que les donateurs et les pays développés honorent leurs obligations, notamment celle de consacrer 0,7 % de leur revenu national aux pays en développement. À ce sujet, nous notons avec satisfaction que certains pays ont fait état de leur ferme intention de remplir leurs obligations et de chercher des financements nouveaux et innovants.

Parallèlement, nous demandons qu'il soit procédé à un nouvel examen des procédures de versement et d'affectation des financements étrangers, en mettant particulièrement l'accent sur l'appui à la consommation, les moyens d'accélérer la mise en œuvre des projets et l'aide au budget du pays bénéficiaire. Les procédures actuelles entraînent souvent des retards dans l'exécution des projets.

Malgré la situation actuelle, nous espérons atteindre certains des OMD d'ici à 2015, en comptant d'abord sur nos propres ressources et ensuite sur l'aide et l'appui de nos partenaires de développement. Nous pouvons affirmer que tous les quartiers pauvres de la capitale, Nouakchott seront raccordés au réseau électrique avant la fin de cette année, et nous lançons d'importants projets pour fournir l'eau potable à 74 % de la population urbaine et rurale d'ici à 2015. Une multitude de programmes de santé ont été lancés ces deux dernières années, notamment la construction d'hôpitaux et de centres de santé pour soigner les femmes enceintes et les nourrissons, et l'organisation de grandes campagnes de vaccination des enfants de moins de cinq ans et d'éradication des maladies mortelles que sont le paludisme et la tuberculose. Nous

pensons que ces projets donneront des résultats avant l'échéance fixée pour atteindre les OMD. Nous avons également fait d'énormes progrès en termes d'amélioration des taux de scolarisation et d'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire, et nous allons redoubler d'effort dans ce domaine, convaincus que notre action sera couronnée de succès.

La Mauritanie est menacée par la sécheresse et l'avancée rapide du désert, conjuguées aux effets de divers facteurs environnementaux liés au développement durable, c'est pourquoi un programme national de reboisement pour lutter contre la désertification a été lancé ces dernières semaines. La première phase de ce programme, financée par des fonds privés concédés à l'État, prévoit la mise en place d'une ceinture verte pour protéger la capitale et l'infrastructure sociale et économique qui s'y trouve, grâce à la plantation de 1 million d'arbres dans les deux prochaines années. Des projets semblables suivront dans d'autres grandes villes du pays.

La Mauritanie a été appuyée dans ses efforts pour atteindre les OMD par ses frères, amis et partenaires. Je voudrais saisir cette occasion pour les remercier et les encourager à continuer de renforcer et d'intensifier cette coopération.

En conclusion, je forme le vœu que cette série de réunions aboutira à la formulation de recommandations et de suggestions qui nous aideront à honorer nos engagements et à atteindre les OMD, au bénéfice de l'humanité tout entière.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Heinz Fischer, Président de la République d'Autriche.

Le Président Fischer (*parle en anglais*) : C'est un privilège pour moi que de prendre, au nom de l'Autriche, la parole aujourd'hui devant cette Réunion plénière de haut niveau. La Réunion nous offre une occasion exceptionnelle de renforcer notre partenariat et nos efforts conjoints pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à l'échéance fixée de 2015. Je m'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne, et je voudrais faire quelques observations supplémentaires.

Les objectifs du Millénaire pour le développement représentent le meilleur exemple des idéaux, des ambitions et des efforts de l'ONU pour l'avènement d'un monde juste, prospère et sûr pour tous. D'un côté,

ils sont la plus importante promesse collective jamais faite aux populations les plus vulnérables du monde. De l'autre, ils représentent un cadre international concerté, constitué de cibles quantifiées et assorties d'échéances qui sont un excellent instrument pour s'attaquer aux plus pressants des problèmes que sont l'extrême pauvreté, la faim et la maladie, et promouvoir l'égalité entre les sexes, l'éducation et la viabilité de l'environnement.

Au cours de la dernière décennie, un certain nombre de pays et de régions ont remporté de grands succès dans la lutte contre la pauvreté extrême et la faim, l'amélioration des taux de scolarisation et de la santé des enfants, l'élargissement de l'accès à l'eau potable et au traitement du VIH/sida, et la lutte contre le paludisme, la tuberculose et les maladies tropicales négligées. Ces résultats ont même été obtenus dans certains des pays les plus pauvres, preuve qu'avec de bonnes politiques, de bons niveaux d'investissement et un appui international, les objectifs du Millénaire pour le développement sont effectivement réalisables.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Les problèmes sont les plus graves dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les pays qui sont vulnérables aux risques naturels et les pays touchés par les conflits. La crise économique et financière mondiale a eu, à des degrés divers, des répercussions négatives sur les pays. Compte tenu de la diminution des ressources, les bailleurs de fonds doivent se concentrer encore plus sur les objectifs et les régions où la réalisation des OMD est à la traîne.

D'ici à 2015, date butoir de la mise en œuvre des OMD, l'Autriche axera ses efforts sur les secteurs suivants où nous avons acquis des compétences particulières : l'énergie et l'environnement, l'eau et l'assainissement, la paix et la sécurité. Nous comptons contribuer à la mise en œuvre des OMD, en particulier l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim, en portant notre attention essentiellement sur ces secteurs.

D'après les évaluations actuelles de la mise en œuvre des OMD, il est nécessaire de faire participer davantage les segments les plus vulnérables de la population au processus de développement. Cela signifie qu'il faut en priorité y associer les femmes et les filles qui sont, partout dans le monde, le segment le plus négligé de la population et le premier à être exclu. La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des conditions préalables à la réduction

de la pauvreté, à la croissance économique durable et au développement social, car, au sein de leurs sociétés, les femmes sont des agents importants du changement. Les femmes, lorsqu'elles ont les moyens d'agir, concourent à améliorer la productivité et la santé de familles et de communautés entières et à accroître les perspectives d'avenir de la génération suivante.

Le sort des femmes touchées par les conflits armés et leur rôle dans les processus de consolidation de la paix restent parmi les priorités de la politique autrichienne de coopération pour le développement. La mise en œuvre des objectifs de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité dans les travaux quotidiens du Conseil de sécurité demeure une priorité de notre mandat de membre non permanent au Conseil. Qui plus est, en août 2007, l'Autriche a adopté un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Ce plan prévoit des mesures spécifiques dans le cadre des activités humanitaires, diplomatiques, de maintien de la paix et de développement de l'Autriche.

Enfin, je voudrais rappeler les besoins des personnes handicapées, qui appartiennent au segment le plus vulnérable de la population en général, et plus particulièrement pour ce qui est des processus de développement. Je suis fermement convaincu que nous devons redoubler d'attention à l'égard de ce groupe.

L'un des obstacles les plus tenaces au développement est l'absence d'infrastructure transfrontière dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports. Je voudrais donc insister tout particulièrement sur la nécessité de vaincre l'extrême pauvreté énergétique, qui rend la vie si difficile à un si grand nombre de personnes. J'appuie avec force la campagne mondiale du Secrétaire général visant à assurer un accès universel à l'énergie pour tous les habitants de la planète d'ici à 2030. Nous ne pouvons espérer atteindre les objectifs du Millénaire si 2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité ou à d'autres services énergétiques pour couvrir leurs besoins fondamentaux et mener des activités de production.

Je suis convaincu qu'un effort collectif à l'échelle de la planète et l'engagement des bailleurs de fonds en faveur de la réalisation des OMD, alliés aux efforts redoublés des pays en développement et des organisations compétentes du système des Nations Unies et autres acteurs internationaux, permettront de

remettre les pays en développement sur la voie d'un développement économique et humain durable. Je sais que nous avons tous, y compris mon propre pays, une grande responsabilité à cet égard et que nous l'assumerons.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jean-Max Bellerive, Premier Ministre de la République d'Haïti.

M. Bellerive (Haïti) : Alors que nous entrons dans une période critique et qu'il ne reste que cinq années pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est bon, à la lumière de la situation d'Haïti, de s'arrêter quelques instants pour analyser le chemin parcouru durant les 10 dernières années et celui qui reste encore devant nous.

Tout le monde est désormais convaincu de l'importance des objectifs du Millénaire comme indicateurs tangibles de développement d'un pays. Cela dit, ces objectifs ne racontent pas toute l'histoire des efforts de développement de ces mêmes pays et ne reflètent pas non plus nécessairement certaines avancées très importantes pour la stabilité, qui est une condition *sine qua non* pour tout développement durable.

Depuis 2004, Haïti jouit d'une certaine stabilité. Cela n'est pas négligeable et doit être rappelé. Le classement d'Haïti, je le crois fermement, ne reflète pas toute la réalité du pays, et encore moins son potentiel. Cependant, nous aurions certainement dû mieux jouer le jeu et investir nos maigres ressources dans certains aspects du développement qui auraient relativement amélioré le « score » d'Haïti et projeté une autre image.

J'aimerais également insister que le fait qu'atteindre les objectifs du Millénaire est une responsabilité mutuelle, même s'il est bien entendu que le leadership des pays concernés doit s'exercer et que c'est à eux que revient la responsabilité première d'atteindre ces objectifs. Néanmoins, cela ne peut et ne pourra se faire qu'avec un appui international éclairé, prévisible et s'inscrivant dans la durée, des priorités des pays en développement. Cela ne pourra pas se faire non plus sans un véritable respect de la richesse historique et culturelle et des choix de développement qu'ils impliquent pour ces pays.

Haïti a été profondément marqué et a reçu de plein fouet les résultats de décennies de mauvais choix de développement et d'un contexte international

incertain. Que peut faire Haïti, seul, lorsque, année après année, les coups de butoir des cyclones basculent des dizaines de milliers de familles plus loin dans la pauvreté? Que peut faire Haïti, seul, lorsque frappe une tragédie sans précédent comme celle du 12 janvier? Comment enfin pouvoir, dans un tel environnement, se donner les moyens de sortir Haïti de ce cercle vicieux de vulnérabilité grandissante qui approfondit la pauvreté, jette sur les routes et sur les mers des milliers d'Haïtiens et d'Haïtiennes qui fuient l'insupportable, et apporte une instabilité peu propice aux investissements. Bref, comment donner les moyens au Gouvernement de remplir le rôle qui lui échoit, celui de renverser la situation?

Cette situation est cependant loin d'être désespérée. Au contraire, nous vivons un moment presque unique pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et entrer dans un cercle vertueux de réduction des vulnérabilités, d'investissements dans les secteurs porteurs de créations d'emplois et de croissance, ainsi que de fourniture de services sociaux de base.

La tragédie du 12 janvier nous a montré, s'il en était besoin, combien le développement du pays passe aussi par une véritable refondation qui privilégie un développement harmonieux entre la capitale et les provinces et qui donne les moyens aux communes d'avoir un rôle plus important dans leur propre développement.

Le 31 mars, dans cette même ville, nous avons lancé un appel concret, à travers le Plan national pour le relèvement et le développement d'Haïti. Notre appel a été bien accueilli et des montants importants ont été promis. Ces promesses ne sont cependant pas toujours totalement traduites par des fonds additionnels, qui permettraient de passer à la vitesse supérieure et de couvrir de façon adéquate tous les grands programmes qui sont en attente de financement. Notre plan national trace les grandes lignes de nos choix stratégiques, et nous avons particulièrement insisté sur l'importance qu'il y avait à donner les moyens au Gouvernement de jouer pleinement son rôle. Faute de quoi, il ne pourra au mieux qu'être un observateur de ce qui se fait sur son territoire.

L'engagement du Président Clinton et de nombreux autres partenaires semble maintenant augurer d'une meilleure compréhension de la nécessité de davantage de coordination et de transparence. La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti est un instrument unique en ce sens. Ce n'est cependant

qu'une entité temporaire. Il faut donc profiter de cette période pour poser dès à présent les jalons d'une pérennité qui ne peut se trouver que dans les instances nationales, au sein des ministères, au Parlement, dans les communes, de concert avec une société civile vibrante et impliquée dans les grands choix nationaux.

L'apport des organisations non gouvernementales est à cet égard indispensable et bienvenu, et il continuera de jouer un rôle important. Mais cet apport ne peut pas éternellement se substituer à celui de l'État. C'est la crédibilité de l'État qui est en jeu, et par voie de conséquence, l'efficacité des institutions.

De son côté, l'État haïtien continue de s'efforcer à améliorer la prévisibilité et le niveau des ressources qu'il peut demander à ses citoyens, même s'il reste encore beaucoup à faire. De même, il est essentiel qu'une égale prévisibilité soit associée au respect des engagements financiers pris pour financer la reconstruction d'Haïti. À cet égard, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Par exemple, à ce jour, le Gouvernement haïtien n'a qu'une idée très approximative de ce qui a été dépensé par les organismes humanitaires. Nous leur avons fait une requête en ce sens et les réponses ont été peu nombreuses et partielles. Ce n'est pas acceptable.

D'autre part, il nous est également extrêmement difficile de connaître les montants réels à la disposition des organisations de développement, multilatérales, bilatérales ou autres. Quels montants pourraient être reprogrammés? Combien de fonds additionnels sont à disposition? Ces questions sont cruciales et sont la clef de voûte d'une coordination et d'efforts efficaces. J'engage donc la communauté internationale à un meilleur partage de l'information, qui est à la base de tout véritable dialogue. Faute de quoi, il n'y aura pas d'appropriation nationale, ce qui risque de se traduire par des effets à court terme et sans lendemain. Faute de quoi, non seulement Haïti ne progressera pas dans ses efforts pour relever le pays et atteindre au moins en partie les OMD, mais elle régressera.

Comme je l'ai dit auparavant, un tel scénario n'est pas de mise. Haïti peut et doit changer son image de pays instable et sans direction en celle d'un pays fier de son passé et qui croit en son avenir. Notre réussite sera celle de la communauté internationale, et celle-ci dépassera largement les frontières de notre pays pour porter un nouvel éclairage sur les réalités du développement et la capacité de la communauté internationale de remplir ses promesses.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. A. le cheik Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le cheik Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : D'entrée de jeu, j'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée les salutations de S. A. l'Émir de l'État du Koweït, ainsi que du Gouvernement et du peuple koweïtiens. Monsieur le Président, je vous félicite de votre présidence de cette réunion plénière de haut niveau consacrée à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous sommes certains que votre direction avisée nous mettra en bonne voie de réaliser nos objectifs communs.

Je tiens également à exprimer nos remerciements et notre gratitude au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a présenté dans son rapport intitulé « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665) un examen complet des succès obtenus jusqu'à présent, des objectifs recherchés et des raisons qui provoquent le retard accusé dans leur réalisation.

Lors du Sommet historique du Millénaire tenu à l'aube de ce siècle, nos chefs d'État et de gouvernement ont adopté un programme à long terme et une feuille de route destinés à nous conduire vers la réalisation des nobles objectifs de développement des peuples les plus démunis de la terre. Ce programme phare nous a éclairés sur la voie de la réalisation de ces objectifs.

Il y a cinq ans, les dirigeants mondiaux se sont réunis à l'occasion de la première Conférence d'examen des OMD, et chacun en est reparti optimiste : les indicateurs étaient encourageants et les statistiques montrant la gamme des réponses apportées par les États, en particulier les pays les moins avancés et les plus touchés d'Afrique subsaharienne et d'Asie, ont suscité l'enthousiasme et la détermination d'accentuer les efforts et de s'engager à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Cependant, il se trouve que la présente Réunion, qui représente une occasion importante de refaire le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement, est dominée par les indicateurs décourageants, en particulier au sujet de l'objectif 1 relatif à la réduction de moitié de la pauvreté et de la

faim à l'échelle mondiale. Cette situation pose un réel problème à la communauté internationale alors qu'elle cherche à lutter simultanément contre les fléaux jumeaux de la pauvreté et de la faim : au lieu de diminuer, le nombre de pauvres est passé de 800 millions en 1990 à plus d'un milliard en 2009.

Il est donc impératif de tenir les engagements pris auparavant, notamment celui qu'ont souscrit les pays développés avec le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement : consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.

Depuis la dernière conférence de 2005, le monde a connu de nombreuses crises et difficultés importantes, notamment la hausse du prix des denrées alimentaires et la fluctuation des cours de l'énergie. Cela a entraîné une crise financière et économique oppressante qui a mis en péril le système économique mondial et la stabilité politique et sociale de certains États. Tous les États sans exception en ont souffert, et les pays en développement et les pays les moins avancés ont été les plus touchés, bien qu'ils ne soient pas responsables de cette crise ni de ses causes.

Nous saluons les mesures et politiques adoptées par plusieurs groupements internationaux et régionaux pour surmonter cette crise, en atténuer les effets et prévenir une future crise. Toutefois, nous pouvons faire bien plus pour redresser l'économie mondiale et mettre en place un système international équilibré et juste d'échanges commerciaux.

Le monde est confronté à d'autres problèmes graves dont le règlement appelle des efforts communs et concertés, en particulier le changement climatique et l'impact de ce phénomène sur tous les aspects de la vie, qu'il s'agisse des activités économiques et commerciales ou de ses incidences négatives sur l'environnement, l'écosystème et la biodiversité. De même, ces dernières années, les catastrophes naturelles se sont multipliées dans le monde et, à cause des changements climatiques, sont plus violentes et destructrices. Elles entraînent des pertes humaines et causent des dommages considérables, comme ce fut le cas du séisme dévastateur qui a frappé Haïti en janvier dernier, et des inondations qui ont balayé le Pakistan le mois dernier. Nous espérons que la Conférence qui se tiendra à Cancun (Mexique) en décembre prochain aboutira à l'adoption d'un document juridiquement contraignant définissant les mesures et les politiques requises, ainsi que les responsabilités qui incombent

aux pays développés et en développement pour atténuer les effets des changements climatiques et aider les pays en développement à faire face à leurs incidences.

Bien que ces difficultés aient freiné les efforts de nombreux pays et limité leur capacité d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous souscrivons aux propos du Secrétaire général dans son rapport (A/64/665), à savoir qu'il est encore possible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus, grâce à une volonté, des politiques, des moyens et des efforts adéquats.

C'est pourquoi nous estimons que cette Conférence sera une occasion importante de réaffirmer notre engagement et notre détermination à assumer nos responsabilités, à nous acquitter de nos obligations et à mobiliser nos énergies pour bâtir un monde meilleur où les différends, les divisions, les conflits, qui sont le résultat de l'injustice et des inégalités, auront reculé, où les possibilités de coopération et de partenariat se seront multipliées et où la paix et la sécurité régneront.

À cet égard, nous tenons à affirmer que l'Organisation des Nations Unies demeure l'instrument multilatéral le plus crédible, le plus légitime et le plus neutre pour envisager les moyens de trouver des solutions communes et collectives en vue de faire face aux défis et dangers mondiaux.

L'État du Koweït considère que les objectifs de développement que le monde aspire à atteindre d'ici à 2015 peuvent être atteints. Des signes positifs appuient cette conviction, notamment l'amélioration du taux de scolarisation, de la santé infantile et de la santé maternelle, l'amélioration de l'accès à l'eau salubre et la progression de la lutte contre les maladies graves telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

Cependant, pour maintenir et consolider ces progrès et ces résultats positifs, nous devons intensifier nos efforts, d'autant que le monde est aux prises avec de nombreuses difficultés et que, dans certaines régions, une part importante de la population souffre de la pauvreté, de la faim, de maladies graves, que d'autre part les taux de chômage et d'analphabétisme sont élevés de même que le nombre de personnes déplacées. En outre, ces populations subissent les effets négatifs des conflits armés, de l'occupation étrangère, des dangers liés à la prolifération des armes de destruction massive, y compris des armes nucléaires, à la criminalité transnationale organisée, au trafic de drogues, à la propagation du terrorisme et aux

violations des droits de l'homme. L'ensemble de ces problèmes pose une menace réelle à la sécurité et à la paix internationales et entrave la réalisation du développement durable auquel nous aspirons.

L'État du Koweït ne ménage aucun effort pour atteindre les OMD et assurer le bien-être des Koweïtiens. Les indicateurs de développement économique et social y sont supérieurs aux niveaux ciblés et, d'après les rapports des organismes des Nations Unies spécialisés dans le développement humain, le Koweït se classe en très bonne position sur les plans régional et international.

Actuellement, des efforts conjoints sont entrepris et toutes les ressources sont mobilisées pour mettre en œuvre le plan de développement national pour 2010-2014. Le coût du plan est évalué à près de 115 milliards de dollars. C'est un plan ambitieux qui vise à faire des progrès dans tous les secteurs du pays, à améliorer l'infrastructure et à relever le niveau des services d'éducation et de santé, tout en permettant au Koweït de devenir un centre financier et commercial de la région.

De même que l'État du Koweït continue d'aider les pays en développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes continue d'appuyer et de financer les projets de développement et d'infrastructure dans plus de 100 pays, pour une valeur totale de presque 15 milliards de dollars, la somme moyenne fournie étant deux fois plus élevée que le pourcentage du revenu national brut convenu au niveau international pour l'aide publique au développement. L'État du Koweït souhaite renouveler son engagement à continuer de fournir une assistance financière et de l'aide au développement aux États dans le besoin pour qu'ils puissent parvenir à la stabilité et aux progrès et améliorer leurs capacités à répondre à leurs propres besoins de développement.

Nous sommes conscients de l'énorme responsabilité internationale ainsi que des difficultés et défis qui entravent les efforts que déploient de nombreux pays pour réaliser les OMD et parvenir à leurs fins. Nous sommes toutefois convaincus que ces objectifs sont réalisables s'ils sont appuyés par une volonté politique et par la conviction que l'action commune et collective est importante, ainsi que par notre adhésion aux résolutions que nous adoptons et aux engagements que nous prenons. Travaillons tous ensemble pour le bien, la dignité et le bien-être de nos populations, guidés par les buts et principes inscrits

dans la Charte des Nations Unies et par un profond respect du droit international.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Stephenson King, Premier Ministre de Sainte-Lucie.

M. King (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, nous nous sommes réunis et avons convenu d'un ensemble d'actions apportant la preuve de notre responsabilité collective à faire en sorte de vivre dans un monde plus équitable. Nous avons élaboré des indicateurs et fixé des objectifs, que nous devons évaluer à ce stade.

Sainte-Lucie fait partie des pays ayant adopté les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui doivent être réalisés d'ici à 2015. Puisque nous évaluons nos progrès et les engagements pris, il ne faut pas oublier que nos promesses ont été faites sur la base de certaines hypothèses quant à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous savons à présent que ces hypothèses étaient erronées, car pendant cette période nous avons connu des chocs pétroliers, des crises alimentaire, sanitaire et financière, des catastrophes naturelles majeures et – ce qui est extrêmement important pour les petits États insulaires en développement – une détérioration de l'environnement mondial en raison des changements climatiques. Malgré ces problèmes, nous n'avons pas abandonné nos tâches. En fait, nous sommes encore plus déterminés à remplir nos objectifs ou à nous en approcher dans les délais.

Pour nous, réaliser les OMD d'ici à 2015 constituait l'engagement et la promesse d'œuvrer de concert pour le bien de l'humanité. Cependant, les huit premières pages du rapport du Secrétaire général (A/64/665) décrivent tout ce qu'il reste à accomplir au niveau mondial pour nous rapprocher des objectifs avant 2015. Il nous dit de procéder à un examen global et de planifier ensemble un plan d'accélération des OMD entre maintenant et 2015. Je vais vous faire un bref état des lieux des progrès effectués par Sainte-Lucie dans la réalisation de ces objectifs.

Immédiatement après l'adoption des OMD, Sainte-Lucie a entrepris de les adapter aux spécificités locales. Les avantages de ce processus étaient doubles. Premièrement, cela garantissait que les politiques nationales étaient compatibles avec le cadre mondial et appuyées par lui et, deuxièmement, cela a facilité l'élaboration d'un cadre national dans lequel les

objectifs et les indicateurs, ainsi que les systèmes de surveillance et d'établissement de rapports, étaient pertinents et adaptés aux capacités et besoins nationaux. Sous la coordination du Ministère de la transformation sociale, une équipe spéciale multisectorielle/un groupe de travail multisectoriel, comprenant des acteurs venant de secteurs clefs, a préparé le rapport sur les OMD. La situation en ce qui concerne chaque OMD se présente comme suit.

Concernant l'objectif 1, l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, le principal indicateur quantitatif d'extrême pauvreté – à savoir les personnes vivant avec moins d'un dollar par jour – ne s'applique pas à Sainte-Lucie. Actuellement, les données indiquent que notre niveau de pauvreté est passé de 25,1 % en 1995 à 28,8 % en 2009, mais que le degré d'indigence est passé de 7,1 % en 1995 à 1,6 % en 2009. Le Gouvernement est impliqué en ce moment dans un certain nombre de programmes, initiatives et institutions essentiellement consacrés à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de l'accès aux services publics, au développement des compétences afin d'accroître la qualification professionnelle, à l'accès au crédit, à la fourniture des services d'appui aux microentreprises, à la distribution de fonds au bénéfice des pauvres, des nécessiteux et des défavorisés, notamment sous forme de bourses aux étudiants, et, enfin, à l'amélioration de l'accès et de la qualité des services et infrastructures économiques de base au sein des groupes et communautés vulnérables.

Pour ce qui est de l'objectif 2, assurer l'éducation primaire pour tous, cela est effectif à Sainte-Lucie depuis 1980, et septembre 2006 a marqué le début officiel de l'éducation secondaire pour tous. Sainte-Lucie a, certes, instauré l'éducation primaire et secondaire pour tous, mais le Gouvernement a toujours à cœur d'améliorer la qualité de l'éducation en perfectionnant la formation des enseignants et les conditions scolaires.

S'agissant de l'objectif 3, sur la promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'élimination des disparités entre hommes et femmes en matière d'accès à l'éducation, il n'est pas vraiment pertinent à Sainte-Lucie, vu qu'il est atteint depuis longtemps. Il est néanmoins nécessaire d'intégrer la problématique hommes-femmes à tous les aspects du développement. Il est indispensable de régler systématiquement les questions de violence sexiste et d'autres formes de discrimination à l'égard des femmes. D'autre part, un certain nombre de questions primordiales concernent la marginalisation des garçons

et d'autres problèmes touchant les jeunes gens qu'il faut traiter d'urgence.

Concernant l'objectif 4, qui vise à réduire la mortalité infantile, nos taux de mortalité infantile sont plus élevés que les cibles fixées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Sainte-Lucie entend continuer à mettre en œuvre son grand projet d'accès universel aux soins de santé primaires et cet objectif de développement spécifique. Cela passe par une rupture radicale avec le système des soins purement curatifs et par l'adoption d'un système de soins préventifs et de promotion de la santé.

M. Mac-Donald (Suriname), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

S'agissant de l'objectif 5, améliorer la santé maternelle, la santé maternelle dans notre pays est meilleure que dans la plupart des pays en développement et dépasse la cible fixée dans le cadre de cet objectif. Aujourd'hui, 98 % des femmes bénéficient ainsi de l'aide de personnel de santé qualifié pendant leur accouchement et 96 % des femmes reçoivent des soins prénatals.

Concernant l'objectif 6, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, le Plan stratégique national de Sainte-Lucie contre le VIH/sida pour la période 2004-2009, lancé en février 2005, est le cadre d'orientation de l'action du pays face à la pandémie de VIH/sida. Nous déployons des efforts en vue d'améliorer les systèmes de notification et de surveillance. Le paludisme n'existe plus à Sainte-Lucie et, d'une façon générale, les autres maladies transmissibles sont maîtrisées. Cependant, les maladies comme le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques et le cancer continuent d'être un sujet de préoccupation et de faire l'objet de programmes de santé spécifiques destinés à les endiguer.

S'agissant de l'objectif 7, préserver l'environnement, un certain nombre de politiques et de programmes ont été élaborés et mis en œuvre afin d'assurer une utilisation viable des ressources naturelles. Ils ont pour but d'assurer l'utilisation et la gestion durables des ressources marines, terrestres, côtières et atmosphériques. Sainte-Lucie a signé plusieurs accords régionaux et internationaux relatifs à l'environnement. Il convient de mentionner à ce sujet la Déclaration de Liliendaal sur les changements climatiques et le développement signée par les États membres de la Communauté des Caraïbes.

S'agissant de l'objectif 8, portant sur un partenariat mondial pour le développement, les politiques gouvernementales de Sainte-Lucie n'ont cessé de promouvoir des partenariats par le biais des organisations sous-régionales, régionales et internationales. Nous avons une économie très ouverte et facilitons l'investissement direct étranger, et nous nous assurons que les fonds de l'aide publique au développement sont utilisés de façon responsable.

Sainte-Lucie a réalisé des progrès considérables dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, les perspectives de notre pays concernant la réalisation des objectifs d'ici à la date butoir de 2015 restent bonnes et nous donnent des raisons d'être optimistes. Cependant, nous avons reconnu qu'il était nécessaire d'adopter une démarche plus systématique s'agissant de l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement à notre programme national de développement. Il ne faut pas en effet considérer les objectifs du Millénaire pour le développement comme une fin en soi, mais comme un moyen d'atteindre un objectif. Nous devons nous rappeler que la plupart de ces objectifs et cibles ont été fixés au niveau minimum et que lorsqu'ils ont été adoptés, beaucoup de pays avaient déjà dépassé ce seuil. Le défi que les pays comme Sainte-Lucie devaient relever était de faire des progrès leur permettant d'atteindre un niveau où la pauvreté ne serait plus qu'un souvenir.

Je tiens à souligner que les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n'auront qu'un impact limité si les acquis du développement ne sont pas durables. Les États développés doivent promouvoir une croissance économique diversifiée en aidant les pays à formuler et à mettre en œuvre des politiques favorisant la croissance, à promouvoir le commerce, à investir dans l'infrastructure et à stimuler l'esprit d'entreprise.

Tout cela serait inutile si nous n'arrivions pas à convaincre les principaux responsables du réchauffement planétaire de réduire leurs émissions et à tout le moins de stabiliser le niveau de dégradation environnementale.

Par conséquent, il est nécessaire de renouveler l'engagement politique en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de mettre en place un programme d'action mondial qui permettra d'accélérer les progrès vers la réalisation de ces objectifs. Soyons déterminés dans nos efforts pour

aller de l'avant et adopter et mettre en place des politiques et des programmes qui nous permettront de continuer à avancer vers un monde meilleur pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mohamed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives.

M. Waheed (Maldives) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous célébrons le quarante-cinquième anniversaire de l'adhésion de mon pays à l'Organisation des Nations Unies. Ces 45 dernières années, l'ONU, d'autres organisations internationales et des pays amis ont aidé les Maldives à réaliser d'énormes progrès. Je tiens à les en remercier aujourd'hui.

Je pourrais me contenter, depuis cette tribune, de dire que les Maldives progressent bien sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je pourrais expliquer que les Maldives ont d'ores et déjà réalisé quatre des huit objectifs du Millénaire pour le développement avant la date prévue de 2015, ce qui en ferait le seul pays de l'Asie du Sud à se fixer les objectifs dits OMD-Plus. Je pourrais parler de nos réalisations dans le sens de l'élimination de la pauvreté, de l'éducation primaire, de la réduction de la mortalité infantile, de la santé maternelle et de la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

Toutefois, je préfère mettre à profit l'occasion qui m'est offerte par la présente réunion de haut niveau pour présenter aux participants les énormes défis auxquels mon pays doit faire face dans ses efforts pour maintenir et consolider son parcours positif. Des événements tragiques comme le tsunami qui a frappé l'Asie en 2004 nous rappellent qu'on ne saurait jamais tenir pour acquis les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : des améliorations et des succès accumulés pendant des années peuvent être facilement réduits à néant si nous ne restons pas vigilants et prêts à réagir face à ce genre de catastrophes, naturelles ou anthropiques.

Les Maldives sont confrontées à trois défis horizontaux d'ordre général et à un certain nombre de défis spécifiques à certains objectifs du Millénaire pour le développement. Premièrement, parallèlement à nos efforts socioéconomiques en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, nous sommes également confrontés à l'impératif politique de consolider la démocratie et d'intégrer les notions de droits de l'homme et d'état de droit à notre conscience

nationale. Notre cas n'est pas unique : tous les pays en transition connaissent une tension intrinsèque entre le passé et l'avenir, entre les catégories qui ont bénéficié des avantages de l'ancien système et voudraient y retourner et les couches de la société qui désirent un changement véritable et une société plus juste et plus équitable.

Cette tension sous-jacente, accompagnée de défis connexes tels que la montée de l'extrémisme religieux, a d'importantes répercussions, non seulement en ce qui concerne la consolidation de la démocratie, mais aussi nos efforts de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En effet, la démarche du Gouvernement en matière de développement se fonde sur l'autonomisation des citoyens, auxquels elle accorde la liberté et la possibilité de bâtir et d'améliorer leur vie. La promotion des droits de l'homme, la décentralisation du Gouvernement et de l'administration, la privatisation et la redistribution, tels sont les fondements de la politique du Gouvernement. Néanmoins, ces politiques représentent clairement une menace pour les puissants défenseurs de positions acquises, qui contrôlaient le pays dans le passé.

Deuxièmement, à ces défis politiques s'ajoute le fait que les Maldives s'efforcent tant bien que mal de consolider la démocratie et l'état de droit à un moment où la situation macroéconomique demeure précaire. C'est dû aux dépenses excessives faites par l'ancien Gouvernement à l'approche des élections de 2008, ainsi qu'aux répercussions du tsunami et à la crise financière mondiale.

De concert avec le Fonds monétaire international, le Gouvernement a pris de nombreuses mesures pour régler ce problème. Des résultats de ces efforts dépendront la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et éventuellement de plus larges aspirations de notre population en matière de développement. Les pressions d'ores et déjà engendrées au niveau du budget national ont déjà des répercussions négatives sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Un troisième grand défi que doit relever le pays en matière de développement est notre radiation imminente par l'ONU, à la fin de l'année, de sa liste des pays les moins développés. Cette évolution aura des conséquences majeures pour l'économie des Maldives et la poursuite de notre développement socioéconomique. Nous nous en réjouissons néanmoins car elle atteste des progrès que nous avons réalisés

depuis de nombreuses années et marque une nouvelle phase de notre développement national.

Cela dit, il ne serait pas seulement faux mais également dangereux de supposer que les vulnérabilités bien connues qui caractérisent les Maldives, petit État insulaire en développement, disparaîtront dès que nous serons classés dans les pays à revenu moyen. De fait, personne ne peut nier que les Maldives demeurent un pays extrêmement vulnérable sur les plans économique, commercial, social et environnemental. Il convient donc de se demander comment nous pouvons réaliser la quadrature du cercle, en reconnaissant que, bien que notre radiation soit une évolution positive, nous restons largement vulnérables, et que des petits États insulaires comme les Maldives continueront d'avoir besoin d'aide pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour nous, la réponse va de soi : le mécanisme d'appui aux petits États insulaires en développement mis en place par l'ONU doit être bien meilleur, bien plus efficace, mieux ciblé et plus facile à évaluer. Une fois réformé, ce mécanisme devra comprendre une catégorie officielle bien nette des petits États insulaires en développement.

Avant de terminer, je voudrais évoquer brièvement les deux objectifs au sujet desquels les Maldives ont enregistré le moins de progrès, toutes proportions gardées. Ce sont les objectifs 3 relatif à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et 7, relatif à la promotion d'un environnement durable.

Dans l'ensemble, l'écart entre les sexes se resserre dans notre pays, bien que le rythme des progrès soit peut-être trop lent pour que nous puissions espérer réaliser l'objectif 3 d'ici à 2015. Dans certains cas, les normes culturelles et sociales du pays entravent la participation égale des femmes à la société, et l'isolement et le manque d'accès aux ressources, à l'éducation et à l'emploi constituent par ailleurs des défis majeurs, notamment pour les femmes et les filles. Donner aux femmes la marge de manœuvre et l'occasion de participer au développement est une priorité politique de notre gouvernement. Tous les domaines de la politique publique doivent désormais tenir compte des sexospécificités, et de nouvelles lois visant à lutter contre la violence et la discrimination à l'encontre des femmes sont en cours d'élaboration.

La préservation de notre environnement, l'un des problèmes les plus graves auxquels doivent faire face

les Maldives, est liée à une véritable remise en question de notre droit à la vie. Notre pays a beaucoup de chemin à faire pour réaliser l'objectif 7. Les Maldives sont déterminées à jouer le rôle qui leur incombe. La protection de l'environnement est une priorité pour mon gouvernement et, l'année dernière, nous avons annoncé notre projet de devenir le premier pays du monde à ne pas avoir d'effets nets sur les émissions de dioxyde de carbone. Toutefois, le caractère transfrontalier des dommages causés à l'environnement signifie que nous ne pouvons pas gagner cette bataille tout seuls : nous avons besoin de la participation et de l'appui de la communauté internationale, notamment en ce qui concerne les changements climatiques.

Le Coprésident par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Cambodge, S. E. M. Hor Namhong.

M. Hor (Cambodge) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de participer à cette réunion très importante consacrée à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui vient à point nommé, pour susciter une réflexion sur l'action qu'il nous reste à mener afin de réduire la pauvreté dans le monde.

À moins de cinq ans de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous nous trouvons face à un tableau contrasté, présentant succès et déboires. L'irruption de crises multiples liées au ralentissement économique mondial, à l'insécurité alimentaire, aux changements climatiques et à l'allègement de la dette augmente notre crainte de voir la majorité des pays les moins développés rencontrer des difficultés pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Si l'on veut atteindre la cible des objectifs du Millénaire pour le développement consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, nous devons enregistrer une croissance économique constante et axer davantage notre politique sur les plus pauvres. Un certain nombre de réformes de la gouvernance propres à créer un climat permettant de réduire la pauvreté seront également nécessaires. Il importe aussi d'intensifier la croissance des secteurs susceptibles de générer plus d'emplois et d'investir davantage dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui développent

les ressources humaines afin de participer de manière plus productive aux activités économiques.

Les pays en développement se demandent également comment ils pourraient sensiblement élargir leur accès aux marchés commerciaux internationaux. Il faut pour ce faire déployer des efforts concertés pour mener à bien le Cycle de négociations de Doha afin d'éliminer les barrières douanières, notamment sur les produits agricoles, et de réduire les subventions agricoles versées aux pays développés. À cet égard, la désignation de zones franches et hors quota pour les produits provenant des pays en développement permettrait de contribuer à l'augmentation des recettes d'exportation et au développement par le biais des échanges commerciaux.

1. En outre, les pays développés doivent respecter l'engagement qu'ils ont pris d'atteindre les objectifs convenus sur le plan international, et qui consistent notamment à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement de tous les pays en développement et 0,15 % à 0,20 % de leur RNB aux pays les moins avancés. Il faut également envisager plus sérieusement un allègement de la dette des pays pauvres, ce qui permettrait d'en augmenter les ressources financières, et de consacrer celles-ci au financement des projets de développement essentiels et à la réalisation des OMD. Ces mesures ne procèdent pas seulement de la générosité dont nous devons faire preuve, mais plutôt de l'obligation qui nous incombe de créer un monde sûr pour tout le monde.

En 2003, le Gouvernement royal du Cambodge a adopté ses propres objectifs en matière de développement, les objectifs du Millénaire pour le développement du Cambodge, qui font partie intégrante de la phase II de notre stratégie rectangulaire et de notre Plan de développement stratégique national pour 2009-2013. Le Cambodge est donc bien parti pour réaliser les OMD relatifs à la réduction de la mortalité infantile, à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies et pour contribuer à établir un partenariat mondial en faveur du développement. La commission décernant les prix pour les OMD à l'ONU a récompensé le Cambodge dimanche dernier à New York pour ses résultats en ce qui concerne l'objectif 6.

Une étude récemment menée par l'Overseas Development Institute et par la Campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement indique que le Cambodge fait partie des

20 pays qui ont fait le plus de progrès dans la réalisation des OMD, et qu'il est bien parti pour réduire de moitié la pauvreté dans son pays d'ici à 2015. Nous constatons effectivement avec satisfaction que la pauvreté a sensiblement diminué dans notre pays. Le niveau d'éducation s'est également considérablement amélioré. Nous mettons actuellement en œuvre la phase II de notre stratégie rectangulaire qui fait la part belle à la réduction de la pauvreté, mais nous n'en sommes pas moins conscients que, malgré les progrès sensibles enregistrés en matière de développement durable, le Cambodge doit toujours relever nombre des défis auxquels se heurtent également la plupart des pays en développement.

La réduction de la pauvreté figure toujours au rang des préoccupations principales des pays en développement. Le Cambodge a compris que la paix et la stabilité politique et macroéconomique, adossées à un partenariat dynamique en faveur du développement, étaient les clefs d'un développement durable, et qu'elles nous aideraient considérablement à surmonter les difficultés auxquelles nous nous heurtons pour relever les OMD d'ici à 2015.

Il ne nous reste que cinq ans avant l'échéance en question. Face aux défis que doivent relever les pays en développement, nous devons plus que jamais nous employer à obtenir la participation de tous les pays développés et les institutions financières afin que nos efforts sur la voie de la réalisation des OMD n'aient pas été en pure perte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Gunilla Carlsson, Ministre de la coopération internationale pour le développement du Royaume de Suède.

M^{me} Carlsson (Suède) (*parle en anglais*) : Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont un programme commun de renforcement et de coordination de nos efforts afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer durablement le développement de la planète. Leur but : améliorer la vie des plus pauvres, car chacun a le droit de prendre une part active à la construction de son propre avenir et à l'avenir de sa famille, de sa collectivité et de son pays; et permettre à chacun de sortir de la pauvreté, de vivre libre et d'avoir des perspectives d'avenir.

Les gouvernements qui s'efforcent de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme ont de meilleures chances de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La tendance générale est positive :

la mortalité infantile et postinfantile a baissé et davantage de filles sont scolarisées. Les chiffres montrent que les OMD peuvent être réalisés s'il y a une volonté politique suffisante.

Or, en dépit des progrès réalisés, il nous reste encore des défis à relever : des millions de personnes souffrent de la faim et n'ont pas accès à l'eau potable; les changements climatiques ont un impact sur nos conditions de vie. Et ce sont les pauvres qui souffrent le plus et l'Afrique qui est le plus touchée.

La Suède est profondément préoccupée par les retards accusés au niveau de certains OMD. C'est particulièrement le cas pour l'objectif 5 relatif à la santé maternelle. Il est inadmissible que des centaines de milliers de femmes, la plupart très jeunes, meurent chaque année de complications liées à leur grossesse ou à leur accouchement, alors que les causes de mortalité maternelle, bien connues, sont, dans la plupart des cas, évitables.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le droit des femmes, des hommes et des jeunes gens à l'éducation sexuelle et à l'accès aux services de santé procréative. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le fait que 13 % des décès maternels résultent d'un avortement pratiqué dans des conditions dangereuses. La santé maternelle doit être abordée sous l'angle général des droits en matière de santé procréative et sexuelle. Ces derniers sont d'ailleurs très étroitement liés à l'égalité des sexes, qui est le meilleur moyen de garantir aux femmes leur droit de disposer de leur propre corps. La Suède continuera de défendre, de protéger et de promouvoir ces droits.

Il est primordial d'investir dans les systèmes de santé nationaux. Cela permet d'avoir des mères, des enfants et des familles en meilleure santé. Lorsque les mères sont en bonne santé, le niveau d'éducation est plus élevé et la croissance économique et la productivité sont améliorées car des femmes en bonne santé peuvent participer pleinement à la vie économique et sociale.

La Suède se félicite de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants proposée par le Secrétaire général. Nous le félicitons d'avoir fait des objectifs 4 et 5 une priorité pour l'ensemble du système des Nations Unies. La Stratégie présente une vision et insiste sur le fait qu'il faut que des rapports soient établis, qu'un suivi soit fait, et ce, dans la transparence. Mais la Stratégie doit avoir des objectifs plus concrets si l'on veut en garantir l'application et la transparence. Ce qui est mesuré est complété et ce qui est complété

doit être mesuré. Ce qui précède est étroitement lié à l'engagement qu'a pris mon gouvernement de contribuer à la mise en place d'un système d'aide plus transparent et plus efficace.

Les ressources internationales sont et continueront d'être importantes pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les ressources nationales, comme les impôts prélevés par les pays en développement eux-mêmes, sont encore plus importantes. Les systèmes nationaux doivent tendre à générer des recettes qui permettent, par exemple, de payer un salaire décent aux enseignants et aux sages-femmes. Nous devons également nous engager ensemble à lutter contre la corruption. La fraude est inadmissible et personne ne devrait avoir à soudoyer quelqu'un pour avoir accès à des services de base.

Nous avons la responsabilité commune de respecter nos engagements en réalisant tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Nous devons tenir nos promesses. Cela vaut pour les pays développés, tout comme pour les pays en développement. Le Gouvernement suédois est disposé à jouer le rôle qui est le sien à cet égard et continuera de dialoguer avec la société civile et d'autres acteurs. Je demande aux collègues du monde développé d'honorer dès maintenant leurs engagements en matière d'aide publique au développement et je demande aux collègues des pays en développement de s'approprier davantage les objectifs du Millénaire pour le développement et de prendre la tête du processus. Il nous reste cinq ans. Allons-y.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Maxine McClean, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.

M^{me} McClean (Barbade) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer à mes collègues délégués et à féliciter M. Deiss de la façon efficace dont il dirige l'Assemblée générale. La délégation de la Barbade le félicite, ainsi que le deuxième Coprésident, d'avoir organisé cette Réunion de haut niveau, qui nous pousse à mener à bien le voyage que nous avons commencé en 2000 : nous nous sommes tous engagés à réaliser des objectifs précis assortis de délais dans le but d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le sommet tombe à point nommé : il se tient pendant la crise économique la plus grave qu'ait jamais

connue la communauté internationale depuis les années 30, en même temps que dans le sillage des ravages des pires catastrophes naturelles de l'histoire récente liées, à notre avis, aux changements climatiques. Ces événements ont soit ralenti les progrès accomplis par certains États Membres dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à l'échéance de 2015 soit, dans d'autres cas, mis à mal leur capacité de poursuivre leur effort.

Je me dois de défendre la cause de la Barbade et d'autres pays classés parmi les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire. Au prix de sacrifices et grâce à un travail acharné, nous avons réussi au fil des années à mettre nos pays sur la voie d'un développement durable. En adoptant des stratégies tendant à assurer l'accès universel aux soins de santé primaires et rendre l'enseignement obligatoire, nous avons accompli des progrès importants qui nous ont permis de suivre une stratégie OMD-Plus dans certains domaines. Mais il reste encore beaucoup à faire et nous n'y arriverons pas seuls.

La pauvreté extrême et la faim font obstacle au développement mondial. À la Barbade, bien que la pauvreté soit relative, nous connaissons certaines spécificités et vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement : nous sommes exposés aux catastrophes naturelles et aux ravages des changements climatiques; et comme nos économies sont ouvertes, nous sommes sensibles aux chocs extérieurs. Compte tenu de ces vulnérabilités, le statut de pays en développement à revenu intermédiaire de pays tels que la Barbade doit être revu.

L'élimination de la pauvreté est une priorité de notre plan d'action pour le développement et, dans les circonstances économiques actuelles, la Barbade s'est résolument efforcée de préserver son système national de protection sociale. Nous reconnaissons que la prestation efficace et efficiente de services sociaux aura un effet positif sur la préservation de notre système national de protection sociale. Nous reconnaissons également que c'est tout à fait nécessaire, au moment où nous cherchons à maintenir la qualité de vie et les conditions de vie auxquelles nous nous sommes habitués.

Par ailleurs, la Barbade est fermement convaincue que l'autonomisation de la population est une façon de renforcer la bonne gouvernance dans nos efforts pour réaliser les OMD. Les structures institutionnelles ont donc été renforcées dans le but de

réduire la fragmentation actuelle entre nos organismes de services sociaux. Notre but est d'assurer une prestation de services opportune et sans heurt. Nous nous efforçons d'élaborer nos politiques en nous fondant sur les réalités et nous renforçons nos systèmes de surveillance.

Les initiatives suivantes ont été lancées : une évaluation nationale des conditions de vie, une base de données permettant d'assurer le suivi des clients et un formulaire universel de saisie des données qui permet à un seul organisme d'évaluer le type d'assistance demandé par le client.

Bien que nous soyons fiers de ces initiatives, nous ne sommes que trop conscients que ces avancées peuvent être annulées par un ouragan, un tremblement de terre ou, comme dans le cas présent, l'effondrement des marchés financiers. Voilà pourquoi l'élimination de l'extrême pauvreté et de la famine ne peut pas être envisagée sans tenir compte des autres objectifs.

Les Caraïbes détiennent le deuxième taux le plus élevé de prévalence du VIH/sida, après l'Afrique subsaharienne. Grâce à notre ferme volonté politique et à notre stratégie élargie d'intervention multisectorielle, et avec le concours de la Banque mondiale, les personnes vivant avec le VIH et le sida bénéficient d'un accès universel aux traitements. Résultat : les décès dus au VIH/sida ont sensiblement diminué et la transmission de la mère à l'enfant appartiendra bientôt au passé. Si nos connaissances ont augmenté, les comportements en revanche ne se sont pas encore adaptés. Le taux d'infection reste inacceptable, ce qui met en doute la viabilité de nos programmes de traitement.

Paradoxalement, nos réussites dans ce domaine ont fait naître d'autres difficultés. Nos dépenses continuent de croître, alors même que, du fait de notre statut de pays à revenu élevé ou intermédiaire, nous n'avons pas facilement accès aux subventions. Nous avons redynamisé les efforts de prévention, car la tranche d'âge la plus touchée est celle des 15-49 ans, qui constitue le fondement de notre population active. De plus, le rythme d'infection est plus rapide chez les femmes que les hommes.

Comme le préconise le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, il faut révolutionner la prévention, car prolonger la vie n'est pas le seul objectif de la lutte contre la pandémie de VIH/sida. Plusieurs segments de la population font l'objet d'une attention ciblée, parmi lesquels les personnes handicapées, en particulier les handicapés mentaux.

Le Ministère de l'aide sociale, de l'autonomie locale, et du développement rural et urbain et le Ministère de l'éducation et du développement des ressources humaines collaborent actuellement à l'élaboration de manuels rédigés dans un langage aisément compréhensible par ce groupe cible. Connect Barbados, un partenariat entre les secteurs public et privé, procède à la traduction en braille des ouvrages disponibles sur le VIH/sida, afin de les rendre accessibles aux aveugles et aux malvoyants. La même attention n'a cependant pas encore été accordée aux groupes à haut risque.

L'incidence des maladies liées au mode de vie – comme le diabète, l'hypertension ou les maladies cardiovasculaires – augmente elle aussi. Une stratégie d'éducation et de promotion de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée est actuellement mise en œuvre. Le Gouvernement est toutefois tenu de mettre à disposition les traitements et les interventions médicales nécessaires. Il doit également supporter les coûts élevés liés à la morbidité due à ces maladies non transmissibles. Tout cela pose des difficultés à son programme de développement. Il nous reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre l'ODD 6 – combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

Nous devons aussi nous soucier de la préservation de l'environnement. En 2002, la Barbade a achevé l'élaboration d'une politique de développement durable. Nous avons entrepris de rendre l'économie plus écologique et étudions la possibilité d'utiliser des énergies de substitution, comme l'énergie éolienne ou solaire. Des mesures incitatives sont en place pour encourager le recours à ces énergies de substitution. Cela étant, les lourdes dépenses d'investissement requises freineront la mise en œuvre de ces initiatives.

La nécessité de faire face aux changements climatiques s'inscrit dans la même lignée. Dans le Programme d'action de la Barbade, élaboré en 1994 à la Conférence mondiale pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui s'était tenue à Bridgetown (Barbade), cette question figurait parmi les domaines critiques sur lesquels il faut se pencher pour assurer le développement économique durable de la région des Caraïbes. À l'époque, l'on insistait déjà sur le fait que les changements climatiques peuvent avoir un effet dévastateur sur tous les secteurs économiques et, par extension, sur le développement humain. C'est pourquoi la Barbade continue de consolider ses capacités de gestion des catastrophes naturelles.

La Barbade se place au quinzième rang mondial en termes de densité de population. Les ressources de la terre et autres sont donc soumises à une pression extrême, tout comme la demande de logement. Le Gouvernement barbadien a donc inscrit le logement sur la liste de ses priorités et répond actuellement à ce besoin, notamment à l'intention des couches défavorisées de la société.

Dans ma déclaration, j'ai mis en exergue certains des efforts entrepris par la Barbade pour minimiser l'impact des variables qui menacent la réalisation des OMD. Nous sommes conscients que, pour réaliser intégralement les objectifs du Millénaire, l'OMD 8 doit être mis en œuvre de façon opérationnelle. Le partenariat mondial dont il y est question doit être effectif.

La Barbade demande que soient revus les critères servant à classer les pays, ainsi que leurs implications s'agissant d'octroyer des aides à des pays comme le nôtre. La Barbade demande également que des partenariats Sud-Sud et Sud-Nord soient établis, car ce sont les seules options disponibles pour réaliser les OMD tout en jetant les bases d'un développement mondial complet.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Osman Mohammed Saleh, Ministre érythréen des affaires étrangères.

M. Saleh (Érythrée) (*parle en anglais*) : À cinq ans de l'échéance de 2015, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne demandent qu'à être réalisés, et je lance aujourd'hui un défi à l'Assemblée : il faut réaliser ces objectifs qui doivent et peuvent être atteints si nous renouvelons notre engagement et si nous recentrons notre action pour les cinq prochaines années. C'est précisément ce qui rend la présente Réunion plénière de haut niveau si importante. Je voudrais également, au nom de la délégation érythréenne, féliciter les coprésidents de diriger cette réunion historique, qui vise à éliminer les obstacles et à redresser le cap pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Je tiens dès lors à remercier les deux facilitateurs, l'Ambassadeur Paul Badji, du Sénégal, et l'Ambassadeur Carsten Staur, du Danemark, qui ont travaillé sans relâche pour élaborer le projet de document final A/65/L.1 dont nous sommes saisis aujourd'hui. Leur excellent travail mérite toute notre reconnaissance.

Les OMD sont des objectifs qui suscitent la plus grande adhésion au sein du système des Nations Unies. Leur réalisation doit donc demeurer la priorité absolue en matière de développement. Nous devons persévérer et poursuivre sur la voie de ce que nous avons commencé au début du millénaire. Tenons les promesses faites au Sommet du Millénaire en septembre 2000. Si nous n'y parvenons pas d'ici à 2015, nous aurons lamentablement failli à nos engagements envers nos populations, qui s'en remettent à nous, et la crédibilité de notre multilatéralisme en pâtira. Voilà pourquoi ma délégation considère que le moment est venu de nous mettre à l'épreuve.

Je souhaite appeler l'attention de l'Assemblée sur le *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2007*, publié par les Nations Unies, lequel affirmait

« que les OMD ne seront atteints que si des mesures de concertation supplémentaires sont prises immédiatement et sont appliquées jusqu'à 2015. Tous les acteurs de ce projet doivent remplir, dans leur globalité, les engagements pris lors de la Déclaration du Millénaire ainsi que les engagements en découlant ».

Nous devons donc rester résolus.

Mon propre pays, l'Érythrée est déterminé à atteindre les OMD et il met tout en œuvre pour les atteindre d'ici à 2015. Il a investi des centaines de millions de dollars, notamment dans les infrastructures consacrées à la sécurité alimentaire, pour faire de la faim une chose du passé. Dans son premier rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement publié en 2006, l'Érythrée affirme qu'elle est sur la voie d'atteindre les objectifs liés à l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire, à la santé infantile et maternelle, au VIH/sida, à la malaria et autres grandes maladies et à l'accès à l'eau potable. Le deuxième rapport national, qui sera publié dans les prochaines semaines, fait le point des progrès accomplis depuis 1995 par l'Érythrée en vue de la réalisation des OMD. Je mettrai l'accent dans ma brève déclaration sur quatre domaines : la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et l'environnement.

Comme nous le savons tous, 3 des 8 OMD et 6 des 17 cibles ont trait directement à la santé. Ma déclaration abordera les progrès accomplis à ce jour par l'Érythrée dans le domaine de la santé s'agissant des OMD, de leurs cibles et de leurs indicateurs. Neuf indicateurs ont

été utilisés pour assurer le suivi des progrès réalisés dans le secteur de la santé entre 1993-1995 et 2010. J'ai le plaisir d'annoncer que des progrès remarquables ont été faits en Érythrée dans la plupart des aspects liés à la santé au cours des 15 dernières années. Les taux de mortalité maternelle et infantile et des enfants de moins de 5 ans ont baissé, entre 1993-1995 et 2010, respectivement de 53,7 %, 41,7 % et 51,3 %.

Ces progrès réalisés dans le secteur de la santé sont le fruit d'investissements lourds que le Gouvernement, en coopération avec certains partenaires, a faits dans la construction de nouveaux établissements sanitaires, la rénovation et la remise en état de ceux existants et dans la fourniture d'équipement, de médicaments et d'autres matériels. C'est peut-être dans les ressources humaines que le Gouvernement aura le plus investi pour atteindre ces résultats. Actuellement, 75 % de la population a accès aux services de santé dans un rayon de 10 kilomètres, comparativement à 40 % à l'époque de la libération en 1991. La couverture vaccinale par l'application du triple vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos et du vaccin contre l'hépatite B aux enfants âgés de 12 à 23 mois dépasse 90 %. L'Érythrée est certifiée exempte de tétanos et de poliomyélite. Le taux de prévalence du VIH/sida était estimé à 2,4 % en 2002. Il est tombé aujourd'hui à 0,7 %, soit une diminution de 71 % du taux de prévalence de cette maladie mortelle.

Pour ce qui est de l'éducation, mon gouvernement a placé dès la libération de l'Érythrée en mai 1991 ce secteur au premier rang des priorités du pays. L'Érythrée est fermement convaincue que l'éducation est essentielle au processus général de développement durable du pays. C'est pour cette raison que mon gouvernement a décrété la gratuité de l'enseignement pour tous; du primaire au supérieur. Le programme de développement du secteur de l'éducation élaboré en 2005 a représenté un grand pas en avant pour le secteur de l'éducation en adoptant une approche globale pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire, pour adultes, général, technique et professionnel. À cet égard, l'Érythrée a enregistré d'importantes avancées s'agissant de revaloriser et de développer le secteur de l'éducation au cours des 20 dernières années.

Deux indicateurs, le taux net de scolarisation dans le primaire et le taux net d'alphabétisation de la catégorie 15-24 ans, ont été utilisés pour évaluer les progrès faits dans l'éducation. Ces indicateurs ont montré que d'énormes progrès ont été accomplis en

termes de scolarisation dans le primaire. Ce taux est passé de 30 % en 1993-1995 à 56,2 % en 2010, soit une hausse de 87,3 %. Il est également réjouissant de voir que dans la même période le taux d'alphabétisation chez les 15-24 ans a atteint 85,2 %. Toutefois, et en dépit de ces résultats, le secteur de l'éducation demeure un défi pour le Gouvernement, qui doit certainement lui consacrer davantage de ressources pour renforcer l'accès à l'enseignement.

La participation à l'éducation n'est toutefois pas déterminée par le seul élargissement de l'accès à l'enseignement. L'accès des collectivités à ces possibilités accrues est aussi tributaire d'un certain nombre d'autres déterminants, notamment les facteurs économiques, culturels et religieux. Par exemple, le préjugé culturel à l'égard de l'éducation de la femme est un phénomène bien ancré dans de nombreuses sociétés dans le monde, surtout dans les pays en développement.

S'agissant de l'égalité entre les sexes, des progrès considérables ont été enregistrés dans les trois cycles de l'éducation – élémentaire, moyen et secondaire – et en termes d'alphabétisation. Le ratio filles-garçons diminue à mesure qu'on passe d'un cycle à l'autre. Le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 80 % en 1993-1995 à 96,4 % en 2010, soit une augmentation de 16,4 %.

Concernant l'environnement, le nombre de personnes ayant durablement accès aux sources d'eau de meilleure qualité est passé de 21,7 % en 1993-1995 à 57,9 % aujourd'hui. Il s'agit d'une augmentation de 167 %. L'Érythrée n'étant pas un pays producteur de pétrole, plus des trois quarts de sa population utilise des formes d'énergie solide. Ce qui représente une menace pour l'environnement et entrave sérieusement la politique de développement du pays. Des résultats modestes ont été enregistrés en matière d'assainissement. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine vital.

Pour terminer, ma délégation souhaite ardemment que les États Membres, les organismes des Nations Unies et la communauté internationale ici rassemblés travaillent tous la main dans la main, en vrais partenaires, pour faire de la réalisation des OMD un succès. Ce n'est qu'alors que nous pourrons voir s'accomplir un objectif dont nous pouvons tous être fiers. Mettons-nous au travail et faisons en sorte que cela se concrétise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nyan Win, Ministre des affaires étrangères de l'Union du Myanmar.

M. Win (Myanmar) (*parle en anglais*) : Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, près d'une décennie aura été consacrée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pourtant, les progrès accomplis à ce jour pour y arriver restent inégaux et varient d'une région à l'autre. Il ne nous reste que cinq ans pour le faire, et c'est pourquoi nous devons intensifier nos efforts pour atteindre les objectifs fixés pour 2015.

S'il incombe au premier chef aux gouvernements nationaux de faire en sorte que des progrès soient accomplis, la communauté internationale doit aider en créant les conditions qui permettront aux pays en développement de progresser résolument sur la voie du développement. À cet égard, nous partageons l'avis du Groupe des 77 selon lequel, faute d'appui international conséquent, il est probable que nombre d'OMD ne soient pas atteints d'ici à 2015 dans de nombreux pays en développement.

C'est un plaisir pour moi de noter que ma propre région d'Asie-Pacifique a pu avancer considérablement sur la voie de la réalisation des OMD. Toutefois, tous les pays en développement de la région n'ont pas enregistré des progrès notables dans la réalisation de l'ensemble des cibles. Certains ont des difficultés à atteindre ces objectifs. D'autre part, malgré la crise économique et les défis, il est encourageant de constater que les pays en développement sont en bonne voie d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté d'ici à 2015.

Au Myanmar, le Gouvernement s'attache à promouvoir un meilleur niveau de vie pour la population en mettant en œuvre son plan de développement national, qui est imbriqué dans les OMD. Les objectifs du Millénaire pour le développement occupent une place prioritaire dans le plan national de développement et d'allègement de la pauvreté. Le plan national est axé sur la promotion d'un développement socioéconomique équitable et équilibré tant des zones rurales que des zones urbaines. Les trois programmes de développement actuellement en cours – le Programme de développement des zones frontalières, le Plan en faveur des 24 zones spéciales de développement et le Plan de développement rural intégré – ont été incorporés dans le plan d'action

national pour les OMD. Les résultats de ces programmes englobent une grande partie des objectifs du Millénaire pour le développement.

Soucieux d'assurer la préservation de l'environnement, mon pays a élaboré le plan d'Action 21 du Myanmar en vue de faciliter l'intégration de la préservation de l'environnement. Les zones forestières réservées du Myanmar sont passées d'environ 100 000 kilomètres carrés en 1998 à environ 160 000 kilomètres carrés en 2009. De plus, tout récemment – le 3 août – le Gouvernement du Myanmar a fait de la vallée Hukaung une réserve naturelle inviolable. Cette vallée est aujourd'hui la plus grande réserve de tigres au monde, couvrant une superficie de 17 500 kilomètres carrés où vivent plusieurs espèces de mammifères, d'oiseaux et de plantes menacées d'extinction.

En dépit des difficultés, le Myanmar a progressé à divers degrés dans la réalisation des huit OMD, en particulier pour ce qui est de l'allègement de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de la promotion de l'éducation et de la santé. Le programme de sécurité alimentaire du Myanmar, qui porte principalement sur l'accroissement de la production agricole, animale et halieutique, nous a permis non seulement de parvenir à l'autonomie alimentaire, mais également de répondre aux besoins d'autres populations dans la région et au-delà.

L'éducation occupe une place prépondérante dans les efforts déployés par le Myanmar pour mettre en valeur les ressources humaines. Un grand nombre d'écoles et d'universités ont été implantées dans diverses régions afin d'assurer un meilleur accès à l'éducation. Le taux de scolarisation a augmenté de façon spectaculaire, pour atteindre 98,13 % en 2009, grâce à des activités menées dans tout le pays telles que le projet de scolarisation de tous les enfants d'âge scolaire. Le taux d'alphabétisation a également augmenté pour atteindre 94,83 % en 2009. Pour ce qui est de l'égalité des sexes, le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire est passé à 97,43 % en 2009.

Des progrès similaires ont été enregistrés dans le domaine de la santé et de la mortalité maternelles, ce qui peut être attribué à notre plan de santé national de 30 ans qui donne la priorité à l'éradication de grandes maladies telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a également été réduit de moitié, tombant de 130 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 66,1 %

en 2003. Et il continue de baisser. Nous sommes également en bonne voie de réaliser l'OMD axé sur la réduction de la mortalité maternelle de 75 %.

L'aide internationale peut constituer un important catalyseur des efforts déployés par les pays en développement pour réaliser leurs objectifs de développement. C'est pourquoi il est crucial de tenir les engagements pris en matière d'aide publique au développement, d'accroissement des flux d'investissement, d'accès aux marchés et de règlement du problème de la dette, afin que les pays en développement soient en mesure d'atteindre les cibles des OMD.

Je tiens, pour terminer, à assurer les membres que le Myanmar poursuivra ses efforts pour réaliser les OMD par le biais de son plan et de sa stratégie nationaux. En même temps, le Myanmar est prêt à œuvrer en collaboration plus étroite avec l'ONU et les partenaires de développement internationaux afin d'atteindre toutes les cibles des OMD. Nous espérons sincèrement que la Réunion de haut niveau proposera de nouvelles approches et des mesures concrètes en vue d'accélérer la réalisation des OMD dans les cinq années à venir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Oquist Kelley, Ministre des politiques nationales du Nicaragua.

M. Kelley (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) exige non seulement de régler des problèmes financiers, administratifs et techniques et de volonté politique, mais aussi de relever des défis structurels tels que, dans le modèle social et économique actuel, la forte concentration des revenus et des richesses. Cette situation s'est aggravée depuis 1980 avec la victoire du néolibéralisme et le consensus de Washington qui a imposé la dérèglementation, la privatisation et la réduction du rôle de l'État, y compris son rôle de redistribution. Ceci a accru les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays, ce qui est particulièrement vrai dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes où existe le niveau d'inégalité le plus élevé au monde. Ce phénomène touche également des pays développés. En fait, la famille active des États-Unis avait en moyenne et en termes réels un revenu plus élevé en 1980 qu'aujourd'hui, ce qui a engendré les déséquilibres qui ont contribué à la crise financière et économique actuelle.

Au Nicaragua, l'extrême pauvreté a augmenté entre 2001 et 2005, mais depuis 2007, le gouvernement du Président Daniel Ortega a réussi à réduire l'extrême pauvreté en dépit de la pire crise financière et économique que le système capitaliste mondial ait connue depuis la Grande dépression de 1929. Le taux officiel d'extrême pauvreté, est aujourd'hui de 14,6 %, à mi-parcours de l'objectif visé. Mais une étude indépendante financée par les Pays-Bas et la Suisse, avec l'assistance technique de la Banque mondiale, a établi qu'en 2009, le Nicaragua avait atteint l'objectif 1, avec un taux d'extrême pauvreté de 9,7 %. Et dans leur rapport de 2010, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial indiquent également que le Nicaragua a réalisé l'objectif 1, s'agissant de la réduction de la faim.

Nous avons également fait des progrès sur tous les autres indicateurs, à l'exception du VIH/sida, qui a augmenté. Le Nicaragua continue cependant d'avoir le taux de prévalence du VIH/sida le plus bas d'Amérique centrale. Ce problème international exige des efforts accrus au niveau mondial si l'on veut réaliser l'objectif fixé au niveau national.

Je citerai quelques exemples où nos indicateurs se sont améliorés. L'analphabétisme est tombé de 22 % en 2006 à 3,3 % en 2009 grâce à une campagne fondée sur le modèle fructueux de Cuba « Yo, sí puedo » (« Oui, je peux »). Les taux de mortalité maternelle et infantile ont baissé et le taux de paludisme est tombé de 4,4 pour 100 000 habitants pour l'année de référence à 1,1 aujourd'hui. Il n'y a pas eu une seule victime du paludisme ces trois dernières années.

Le Nicaragua a tiré profit de l'innovation la plus extraordinaire du siècle en matière de financement, à savoir la solidarité du Venezuela par le biais des accords de Petrocaribe qui transforment la moitié de la facture des hydrocarbures des pays pauvres en prêts à long terme à des conditions de faveur pour la réduction de la pauvreté. L'appui de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) aux processus sociaux, la Banque de l'ALBA et la nouvelle devise régionale – le sucre – constituent d'autres éléments novateurs de ce nouveau modèle parallèle et solidaire.

Ce sont là quelques exemples du financement novateur qui est nécessaire pour relever en même temps les défis que présentent la réduction de la pauvreté et des inégalités, et les coûts des changements climatiques. On a estimé à 50 milliards de dollars de

plus le volume de l'aide publique au développement nécessaire chaque année d'ici à 2015 pour réaliser les OMD. Cependant, dans les conditions actuelles, cela paraît peu probable. Actuellement, seuls cinq pays consacrent 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement.

Au début de cette conférence, nous avons entendu le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lancer un appel aux pays donateurs pour qu'ils ne réduisent pas leur aide extérieure du fait de la crise. Il pourrait être plus efficace d'émettre 250 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux, à l'image des fonds qui ont été si rapidement approuvés et distribués aux banques centrales du monde en 2008 et 2009 pour maintenir les liquidités financières mondiales. Accorder des droits de tirage spéciaux pour la réalisation des OMD montrerait qu'il est au moins aussi important de réduire de moitié la pauvreté mondiale que de sauver les banques.

Nous devons également œuvrer à la réalisation des OMD sans exclure personne. À cet égard, nous saluons les efforts déployés ces deux dernières années pour appuyer la paix et la prospérité des deux côtés du détroit de Taiwan, et nous espérons que l'ONU pourra trouver des moyens appropriés pour que Taiwan participe à cette lutte dans laquelle nous sommes tous engagés.

Le gouvernement du commandant Daniel Ortega, notre président, est parvenu à réduire la pauvreté en donnant la priorité à la production des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, notamment par l'accès au crédit à des conditions équitables, aux semences et aux engrais, mais également par le versement direct de capitaux aux femmes du secteur informel dans les villes et aux femmes qui vivent à la campagne. Le Gouvernement a également restauré le droit fondamental et constitutionnel à l'éducation et à la santé publiques gratuites, qui avait été bafoué par les politiques de recouvrement des coûts mises en place par les gouvernements néolibéraux. De même, les personnes pauvres bénéficient en zone urbaine de subventions pour les transports publics, l'eau et l'électricité, et, dans cet esprit chrétien, socialiste et solidaire, les travailleurs à faible revenu employés par l'État ont reçu des bons d'achat.

En résumé, la dérégulation, la privatisation, la libéralisation et le recul de l'État ont été remplacés par des politiques qui encouragent le rôle de l'État pour promouvoir le développement, la redistribution des revenus et la consommation en appui direct aux populations pauvres. Le coefficient de Gini qui mesure

les inégalités a par conséquent chuté de 0,41 à 0,36 entre 2005 et 2009, faisant du Nicaragua le pays d'Amérique centrale où les inégalités sont les moins marquées.

Pour que ces progrès soient durables, la croissance économique est essentielle. La bonne nouvelle à cet égard est que les exportations nicaraguayennes sont à ce jour plus de 30 % supérieures à ce qu'elles étaient l'année dernière à la même date. Néanmoins, de graves menaces pèsent sur nous et sur tout un chacun, notamment le risque de connaître une récession à double creux ou une décennie perdue pour de nombreux pays à cause du remboursement de leur dette, comme ce fut le cas en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les années 80, où, en 10 ans, l'économie régionale s'est contractée de 1,9 %.

Nous avons tous besoin que l'économie mondiale reparte pour atteindre les OMD. Il est désormais clair que cela ne sera pas possible grâce aux seules dépenses publiques, et il sera d'ici peu évident que cela vaut également pour l'épargne. La vérité est que nous sommes face à de nombreux déséquilibres massifs qui montrent la nécessité de transformer l'architecture financière et économique actuelle. Cela est dû au fait que la mondialisation a été si rapide, la loi du marché si dominante, l'État si faible, la régulation si impuissante, la spéculation si rentable, l'économie virtuelle si diversifiée par rapport à l'économie réelle, le capital financier si hégémonique, le crédit si limité, les investissements à si court terme, le chômage élevé si persistant, le déséquilibre commercial si chronique, la dette si énorme, les sommes injectées en recourant à la planche à billets si astronomiques, la principale monnaie de réserve si indisciplinée et le pouvoir politique international si concentré. Ces facteurs sont interconnectés et forment des cercles vicieux qui empêchent le passage à un modèle nouveau pourtant si urgent pour relancer l'économie et réduire l'inégalité structurelle qui a contribué à la crise.

Pour terminer, je tiens à signaler que si ces problèmes ne sont pas réglés, la réalisation des OMD en 2015 ou à quelque autre date sera compromise. Il en va de même des chances de parvenir à un accord mondial universel et contraignant sur les changements climatiques dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

La solution réside dans l'ouverture et la démocratisation des relations politiques et économiques

internationales pour réaliser la paix et la stabilité mondiales dans le respect des droits de l'homme et de la justice sociale et en éliminant la pauvreté; en d'autres termes, la concrétisation des buts qui ont motivé la création de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Edward Nalbandyan, Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie.

M. Nalbandyan (Arménie) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter chaleureusement M. Deiss de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et je puis l'assurer que l'Arménie continuera d'apporter une contribution constructive aux travaux de l'Assemblée. Je tiens également à remercier le Président sortant, M. Treki, pour le travail accompli au cours de la précédente session.

Il y a 10 ans, à l'aube du nouveau millénaire, nous avons affirmé notre responsabilité collective de promouvoir les principes de dignité humaine, d'égalité et d'équité à l'échelle mondiale, et nous avons énoncé les objectifs que devait réaliser chaque pays à l'horizon 2015 afin de faire de notre monde un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste pour les générations futures. L'inégalité du développement économique et social était considérée comme notre plus grand défi, de par ses incidences néfastes sur la sécurité générale des personnes et de la société dans son ensemble. Les évolutions qui ont suivi, lorsque des problèmes sécuritaires sans précédent ont accaparé notre ordre du jour, ont une fois de plus montré la véracité de l'affirmation que le développement est synonyme de liberté.

Aujourd'hui, nous examinons les résultats obtenus pour combler les disparités et consolider les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aussi nobles et ambitieux que soient ces objectifs, certaines réalités géopolitiques font obstacle à leur réalisation.

Au moment où nous entamons les cinq dernières années avant l'échéance fixée pour la réalisation de nos engagements, nous devons comprendre clairement toutes les incidences nationales et internationales de nos actions en matière de sécurité. Les crises alimentaire et financière des dernières années ont rendu plus évidentes l'interconnexion et l'interdépendance du monde d'aujourd'hui. Tous les pays ont subi leurs conséquences, et l'Arménie n'a pas fait exception.

Pourtant, malgré toutes ces difficultés, nous continuons de progresser régulièrement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Arménie s'est attelée à la réalisation des objectifs en lançant de solides réformes économiques et en s'appropriant les objectifs grâce à la définition de 16 cibles correspondant aux priorités nationales et mettant l'accent sur la nécessité de garantir une croissance économique durable fondée sur la concurrence, l'innovation et l'égalité des chances pour tous. Nous avons également promu la réduction des écarts entre les revenus et l'égalité du développement entre les régions par le biais d'une réforme en profondeur de l'administration territoriale, de la mise en place d'une gouvernance publique efficace et de la poursuite de la lutte contre la corruption. En outre, l'Arménie déploie des efforts supplémentaires dans le cadre de programmes pertinents pour promouvoir l'éducation et les sciences, renforcer le système de sécurité sociale et élargir les programmes ciblés, en mettant l'accent sur les soins de santé, les retraites et l'égalité entre les sexes.

Seule une action concertée et coordonnée permettra à la communauté internationale d'atteindre les objectifs fixés d'ici à 2015. Cette approche doit être adoptée partout dans le monde, y compris dans notre région. La situation générale de la région ne permet toutefois pas de tirer parti de tous les avantages économiques qu'offre le sud du Caucase. Les ressources existantes ne sont pas mises au profit des objectifs de développement. La fermeture des frontières et la poursuite du blocus imposé à l'Arménie par deux de ses voisins freinent le développement national mais aussi régional.

L'expérience des 20 dernières années confirme ce que l'Arménie n'a cessé de soutenir : le développement global des pays du sud du Caucase, quels qu'ils soient, ne pourra pas être réalisé s'il se fait aux dépens des autres. En outre, la création de lignes de séparation aurait des effets dévastateurs sur la région et accroîtrait les risques d'instabilité.

La coopération régionale est la seule direction durable à suivre, et nous sommes favorables à de solides plans de coopération régionale. À cet égard, l'ouverture des frontières, des réseaux de communication et l'établissement de liens entre les différents systèmes économiques sont essentiels. Cette idée doit cependant encore gagner du terrain et être

mieux intégrée dans certaines politiques et approches suivies par des pays voisins.

Reconnaissant les liens étroits existant entre sécurité et développement, les gouvernements signataires de la Déclaration du Millénaire se sont engagés à n'épargner « aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États » (*résolution 55/2, par. 8*). Dans ce contexte, la prolifération des armes continue de menacer non seulement la paix et la sécurité, mais également, et de plus en plus, le développement économique et social. Malheureusement, notre région est exposée à cette menace.

L'Azerbaïdjan continue de refuser de conclure un accord de non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Cette attitude est en contradiction avec les principes fondateurs de l'ONU, une organisation qui a été fondée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Aujourd'hui, ce pays adopte des politiques militaristes, ne cesse d'augmenter ses dépenses militaires, tient un discours guerrier et encourage la provocation, ce qui entrave l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, une condition indispensable à son développement futur.

Alors que nous faisons le bilan des progrès réalisés et partageons nos préoccupations, certaines populations échappent à l'attention de la communauté internationale. Les habitants du Haut-Karabakh continuent de faire de leur mieux pour améliorer leurs conditions de vie et défendre les droits de l'homme sur leur territoire, mais sans l'appui de la communauté internationale. Le Haut-Karabakh attend toujours des programmes d'assistance appropriés. Si nous ne nous décidons pas à apaiser les souffrances que notre inaction a fait subir à des populations innocentes dans le monde, nous ne serons jamais en mesure de déclarer que tous les objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteints et que l'égalité et l'équité sont devenues une réalité mondiale.

Par l'adoption du projet de document final de la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (A/65/L.1), nous espérons pouvoir combler les lacunes de nos programmes de développement, intensifier nos efforts pour surmonter les obstacles à la réalisation de tous les OMD et nous diriger d'un pas ferme vers un avenir meilleur, sûr et prospère.

En application des résolutions 36/67 et 55/282, nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de

la paix, consacrée à la célébration et au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci, et observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence. Cette journée spéciale marque également l'anniversaire de l'indépendance de l'Arménie. Compte tenu de l'importance de cette journée et de l'obligation morale supplémentaire qu'elle nous impose, je tiens à affirmer que l'Arménie est déterminée à contribuer de manière constructive à la réalisation des nobles objectifs de paix, de justice, de liberté et de prospérité équitable que nous poursuivons tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Franco Frattini, Ministre des affaires étrangères de la République italienne.

M. Frattini (Italie) (*parle en anglais*) : Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent une feuille de route que nous devons suivre pour bâtir un monde meilleur à l'horizon 2015 et au-delà, un monde moins injuste, moins divisé et moins instable. Les OMD constituent un cadre pour l'action des acteurs internationaux du développement et ont permis d'améliorer les conditions de vie dans les pays les plus pauvres. Dans le même temps, certains engagements liés aux OMD n'ont pas été honorés et de graves problèmes internationaux sont apparus ces 10 dernières années.

À partir de maintenant, nous devons intensifier nos efforts pour atteindre les OMD et les axer sur l'obtention de résultats concrets. Avec l'apparition de nouveaux acteurs et de défis mondiaux, le développement ne peut être réalisé que si nous partageons les responsabilités et que nous multiplions les initiatives. Ces défis mondiaux appellent des mesures ambitieuses et une vision mondiale.

Les rapports du Secrétaire général et du Programme des Nations Unies pour le développement confirment que des progrès ont été accomplis et que les OMD peuvent être atteints, même s'il reste encore beaucoup à faire, en particulier en Afrique subsaharienne, dans les pays les moins avancés et dans les États fragiles. La communauté des donateurs devra accélérer la réalisation des OMD par la mise en place d'un partenariat plus large avec les acteurs non gouvernementaux et les pays en développement, qui assument la responsabilité principale de leur développement national. L'harmonisation, la

coordination et l'efficacité de l'aide doivent être les lignes directrices de notre action.

Dix ans après leur adoption, il apparaît clairement que les OMD n'ont jamais été synonymes de stratégies exclusives. Les OMD sont un moyen de mettre en place un partenariat pour le développement qui s'écarte du modèle traditionnel opposant donateurs et bénéficiaires. Trop souvent, nous nous sommes retrouvés prisonniers d'une logique statistique faisant primer les pourcentages et les chiffres sur les politiques et les résultats concrets.

L'idée qui sous-tend les objectifs du Millénaire pour le développement suppose un réexamen approfondi de l'ensemble du programme international – y compris dans les domaines du développement, de la bonne gouvernance et de la taxation –, une répartition plus équitable des richesses, une réponse face aux changements climatiques et un accès accru aux marchés. Cela, de même que l'accès à d'autres services publics à l'échelle mondiale, est étroitement lié aux objectifs de développement. Si nous n'accordons pas la priorité à ces politiques, il sera impossible de garantir un développement suffisamment durable pour résister à d'éventuels futurs bouleversements mondiaux d'ordre politique ou liés à l'économie internationale.

Cela se vérifie encore plus à la lumière de la récente crise financière. La sécurité financière de l'Europe a failli vaciller. Nos gouvernements n'ont pas pu honorer leurs engagements en matière de développement en raison de contraintes financières et, en Europe, de restrictions budgétaires. Dans de telles conditions, la chose la plus utile que l'Europe peut faire pour aider les pays en développement est de redresser son économie pour garantir une croissance durable. Ainsi le Sud pourra tirer pleinement parti de la hausse de la demande dans le Nord. Un tiers des personnes vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté résident dans des pays fragiles et sortant d'un conflit. C'est pourquoi on ne saurait éluder le rôle que la paix et la stabilité jouent dans la lutte contre la pauvreté.

L'Italie est le sixième contributeur le plus important aux budgets ordinaire et de maintien de la paix de l'ONU, et compte tenu de la priorité que nous accordons à l'édification de l'État et à l'amélioration de la paix et de la stabilité comme fondements du développement durable, nous sommes l'un des fournisseurs les plus importants de contingents de maintien de la paix. Nous sommes pourtant également convaincus que le développement est tout de même le

fruit d'une profonde transformation de la société et du plein respect des droits de l'homme.

Dans cette optique, l'Italie s'est engagée, aux côtés d'un groupe de pays partageant les mêmes vues, dans la campagne pour l'élimination des mutilations génitales féminines, qui ont un effet négatif sur la réalisation des OMD, et en particulier des objectifs 3 et 5. Nous sommes totalement déterminés à intensifier la campagne contre les mutilations génitales féminines grâce à une résolution de l'Assemblée générale. Puisque nous abordons le sujet des inégalités entre les sexes, je voudrais dire ma satisfaction à l'occasion de la nomination de Michelle Bachelet à la tête de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.

M. Ould Hadrami (Mauritanie), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Pour en finir avec mes observations, toute la politique étrangère de l'Italie est fondée sur nos valeurs constitutionnelles de paix et de justice entre les nations. Le peuple italien a toujours été et reste partisan du développement et de la solidarité. Notre stratégie s'inspire du principe de l'efficacité de l'aide, d'une vision holistique du développement. J'aimerais signaler que la sécurité alimentaire reste une priorité politique majeure pour mon pays. Nous restons fermement engagés dans le processus lancé pendant la présidence italienne du Groupe des Huit par le biais de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, adoptée par la suite par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en novembre 2009. On retrouve ces mêmes principes au cœur du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, si nécessaires, sur lequel nous comptons fermement afin d'instaurer une structure de gouvernance plus efficace aux fins d'une meilleure sécurité alimentaire mondiale.

Nous nous employons également, dans le domaine des ressources financières novatrices, à encourager le travail du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement et à appuyer les mécanismes de garantie de marché, la Facilité internationale de financement pour la vaccination et les initiatives d'envois de fonds par les migrants, tous examinés en 2009 lors du sommet du Groupe des Huit avec de nombreux pays africains.

Enfin, les positions de l'Union européenne à la présente réunion de haut niveau, dans lesquelles nous avons notre part, constituent un appel à la solidarité

avec tous nos partenaires et tous les acteurs du développement axée sur l'action. Rassemblons nos efforts pour faire des objectifs du Millénaire pour le développement une réalité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Radosław Sikorski, Ministre des affaires étrangères de la République de Pologne.

M. Sikorski (Pologne) (*parle en anglais*) : Le temps passe pour ce qui est d'honorer l'engagement pris afin de réduire la pauvreté dans le monde. Puisqu'il ne reste que cinq ans, sommes-nous sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement? Certes, il y a bien eu quelques progrès. Le dernier rapport du Secrétaire général sur la question (A/64/665) nous donne des raisons d'être optimistes : le taux de mortalité infantile a diminué de 28 %; le nombre d'habitants des bidonvilles a décliné de 6 %; 9 enfants sur 10, dans les pays en développement, sont maintenant scolarisés dans le primaire. Ces réussites ne doivent toutefois pas occulter le fait qu'à moins de renforcer notre volonté politique et de prendre des mesures politiques innovantes, la réalisation des objectifs restera un vain mot.

Je voudrais aborder ici trois points qui, selon moi, doivent inspirer nos efforts à l'avenir. Premièrement, nous devons accroître l'efficacité de l'aide et renforcer les partenariats avec les secteurs privé et philanthropique. Deuxièmement, nous devons accorder davantage d'attention aux pays fragiles ou frappés par les conflits. Enfin, troisièmement, nous devons admettre le caractère impératif d'un respect collectif des normes qui sous-tendent les objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour ce qui est d'améliorer l'apport de l'aide et d'engager des partenariats réussis, les gouvernements du monde entier doivent s'inspirer, par exemple, de la Fondation Bill and Melinda Gates, qui montre bien qu'une institution dotée d'une bureaucratie simple, responsable et disposée à prendre des risques dans le seul but d'essayer de nouvelles stratégies, est capable de faire des merveilles. Des projets comme celui-là, ou bien le concept révolutionnaire du financement par le microcrédit lancé par le banquier des pauvres, le prix Nobel Muhammad Yunus, montrent également le côté encourageant de la responsabilité sociale des entreprises. Le microcrédit fonctionne parce que, bien souvent, le seul obstacle qu'un entrepreneur en herbe rencontre est lié à la difficulté de se procurer le petit

apport financier qui doit couvrir les coûts de lancement de son entreprise. En s'associant au secteur privé, les gouvernements peuvent contribuer à l'autonomisation des personnes dont le souhait le plus cher est de se sortir de la pauvreté.

Nous devons aussi accorder plus d'attention aux pays fragiles et en conflit, car ce sont les plus éloignés des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Afghanistan incarne le mieux l'imbrication de la sécurité et du développement dans un pays déchiré par les conflits. Si l'un des deux est absent, la stabilisation devient impossible. Il y a deux mois, lorsque j'ai rendu visite aux contingents polonais et aux travailleurs humanitaires présents en Afghanistan, j'ai eu l'occasion de visiter la province de Bâmiyân. J'ai été impressionné de pouvoir parler à une femme gouverneur. J'ai vu des filles aller à l'école et pu constater nombre d'indices de croissance économique. Les chiffres enregistrés dans l'ensemble du pays sont, il est vrai, inégaux, ce qui incite d'autant plus à lier la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement aux efforts de relèvement, après le conflit.

Il y a 30 ans, la naissance du mouvement Solidarité, fort de 10 millions d'adhérents, a prouvé que les Polonais pouvaient prendre leur situation en main. De même, chaque État doit jouer un rôle essentiel dans la stimulation de son propre développement. Le peuple polonais a été aidé par d'autres, c'est pourquoi il se sent aujourd'hui dans l'obligation de venir en aide aux moins chanceux. La dernière grande figure polonaise, feu le pape Jean-Paul II, nous a exhortés à accomplir notre devoir de solidarité au bénéfice des peuples qui aspirent au plein développement. En renouvelant notre engagement à l'égard des objectifs du Millénaire pour le développement, nous nous devons de suivre cet appel.

Il est vrai que la Pologne essaie d'apporter sa pierre à ce processus en augmentant, comme elle l'a fait, son niveau d'aide publique au développement. Apportant à notre vision mondiale notre volonté d'action au niveau local, nous contribuons à renforcer la croissance en Europe orientale et dans le Caucase, grâce à l'initiative de Partenariat oriental de l'Union européenne. Bien que la Pologne soit un membre relativement nouveau de l'action d'aide au développement, notre ambition est d'être au rendez-vous de la solidarité pour contribuer au développement. Tous ensemble, faisons de cet idéal une réalité.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Marie-Josée Jacobs, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg.

M^{me} Jacobs (Luxembourg) : Le Luxembourg s'associe pleinement et entièrement à la déclaration que le Président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, a faite hier au nom de l'Union européenne.

La lutte contre la pauvreté est une entreprise de longue haleine, et le chemin du développement durable est tortueux et semé d'obstacles. Cette semaine, nous sommes revenus à New York pour dire notre conviction que la voie tracée il y a 10 ans était la bonne, pour faire un bilan intermédiaire sans complaisance des progrès accomplis mais aussi pour réaffirmer notre volonté politique et notre engagement de mener à bien la mission que nous nous sommes donnée, tout en tenant compte des nouveaux défis mondiaux.

Pour ce faire, nous pouvons nous baser sur les importants rapports et analyses du Secrétaire général et des institutions des Nations Unies sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous les en remercions chaleureusement.

Nous vivons une époque qui est caractérisée par des accélérations sans précédent au niveau mondial. L'impatience de celles et de ceux qui sont tentés de remettre en cause les objectifs du Millénaire pour le développement faute de gratifications immédiates est malvenue. Alors ne soyons pas impatients, mais soyons plutôt persévérants, et ayons de la suite dans les idées.

Cela dit, je suis la dernière à vouloir me cacher la vérité : le bilan de notre action collective de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement depuis 2000 est mitigé. Les progrès faits et les résultats obtenus sont très variés selon les secteurs, les continents, les régions et jusqu'à l'intérieur des pays. C'est pourquoi le Luxembourg rejoint celles et ceux qui plaident pour des efforts accrus dans les secteurs et dans les régions qui accusent les retards les plus importants.

En clair, un constat s'impose. Nous, c'est-à-dire la communauté internationale, dans les pays industrialisés, les pays émergents et les pays en développement, n'avons pas fait ce qu'il fallait pour être aussi efficaces pour combattre la mortalité infantile et maternelle que pour augmenter les taux d'inscription dans l'enseignement primaire. Est-ce par

choix, par incompetence ou faute de moyens? Ce n'est pas aujourd'hui que nous répondrons à ces questions, qui méritent pourtant une analyse sérieuse. Mais c'est un constat amer et objectif, qui nous oblige d'autant plus à redoubler nos efforts que nous savons pertinemment que l'égalité des femmes, leur santé et celle de leurs enfants sont des objectifs qui ont un potentiel incomparable d'entraînement de progrès sur les autres objectifs qui nous sont chers.

C'est pourquoi je salue l'initiative de notre Secrétaire général de lancer la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants. C'est également pourquoi je me réjouis de la création d'ONU-Femmes, qui promet une action collective mieux structurée, plus coordonnée et donc plus efficace sur ces questions centrales. Dans ce contexte, je tiens à féliciter M^{me} Bachelet de sa nomination à la tête de cette nouvelle entité de l'ONU. Le Luxembourg restera parmi les plus fidèles partenaires et contributeurs dans ce combat pour la réalisation des objectifs 3, 4 et 5, ainsi que des objectifs en matière de santé en général, y compris à travers une attention accrue accordée aux maladies non transmissibles.

Notre mission à l'horizon 2015 s'est considérablement compliquée du fait de nouvelles réalités inconnues, voire inimaginables, en 2000. Je veux parler des nouveaux défis mondiaux que nous posent l'insécurité croissante, les effets pervers de la crise économique mondiale, surtout dans les pays en développement, les changements climatiques et les flux migratoires. À cela, il n'y a qu'une réponse possible : personne n'a jamais prétendu que ce serait facile. Pour le Luxembourg, cela n'est pas une raison pour déclarer forfait.

Le monde change, parfois du fait de nos propres actions irresponsables. Ce n'est pas pour autant que de nouveaux défis nous dédouanent de nos promesses et de nos engagements d'hier, d'autant moins que les nouveaux défis nous concernent tous au même titre, car ils ignorent les frontières administratives et naturelles. Cette prise de conscience, à elle seule, est précieuse, car inédite. Il s'agit à présent de réagir de manière adéquate. Le temps de la réflexion et de l'action en solo – chacun pour soi, dans son petit domaine de compétence et de responsabilité – est révolu si l'on veut réagir de manière efficace.

C'est pourquoi le Gouvernement luxembourgeois plaide sur le plan national, mais aussi dans l'Union européenne, à l'ONU et dans ses relations au quotidien

avec ses partenaires des pays en développement, pour des réponses qui misent sur les plus-values d'une démarche régionale et transsectorielle. Car, au Sahel, le développement local souffre des effets combinés de l'insécurité alimentaire due au réchauffement climatique et des attaques criminelles et terroristes; dans le Pacifique et dans les Caraïbes, l'espoir d'un investissement étranger s'effrite avec la montée des eaux et la recrudescence des ouragans.

Les flux migratoires atteignent des envergures sans précédent et, loin d'améliorer le quotidien de celles et de ceux qui partent, drainent, d'un côté, les pays d'origine d'une partie de leur force de travail et mettent, de l'autre côté, les autorités des pays de destination devant des dilemmes administratifs et humains.

Nos réponses aux défis complexes et enchevêtrés n'ont pas besoin d'être parfaitement intégrées, mais elles gagnent en efficacité à être coordonnées entre elles et au-delà des domaines de compétences dont elles relèvent. À cet égard, il n'est pas seulement permis de faire preuve d'imagination : c'est devenu, en fait, un véritable impératif.

Le chemin à couvrir et le travail à faire exigent que nous fassions feu de tout bois, en commençant par tenir, au Nord comme au Sud, nos promesses aux plus démunis, mais aussi, dans l'intérêt propre de chacun et de chacune, en réfléchissant à de nouveaux partenariats, notamment avec la société civile et le secteur privé; à de nouvelles sources de financement du développement alternatives et durables; et à des voies mutuellement bénéfiques pour organiser les transferts de fonds, de biens et de services dans le cadre d'une mondialisation au bénéfice de toutes et de tous.

C'est à quoi le Luxembourg s'engage depuis des années, comme partenaire et donateur fiable, avec une aide publique au développement de 1 % du revenu national brut. C'est ce que nous plaidions à la présidence du Conseil économique et social et à la Commission de consolidation de la paix, mais aussi dans l'Union européenne et à l'Organisation de coopération et de développement économiques. C'est à quoi nous nous tiendrons à Cancun, plus tard dans l'année, et au Conseil de sécurité de l'ONU, s'il nous est donné d'y siéger de 2013 à 2014.

Le Luxembourg ne fait pas de promesses dans le vide. Pour avoir, dans le passé, bénéficié à notre tour de la solidarité internationale, des bienfaits de l'intégration régionale et d'une participation pleine et entière dans l'économie mondiale, nous ne sommes que

trop conscients qu'un développement durable n'est jamais définitivement acquis, que le temps nous est compté d'ici à 2015 et qu'il convient d'en faire le meilleur usage.

Enfin, je joins ma voix à celles et à ceux qui ont rappelé que 2015 n'est qu'une étape, à mi-chemin vers l'éradication de la pauvreté. En effet, sans perdre de vue l'objectif intermédiaire des objectifs du Millénaire pour le développement, il est indispensable de réfléchir dès aujourd'hui au-delà de 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alberto Gatmaitan Romulo, Ministre des affaires étrangères de la République des Philippines.

M. Romulo (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines sont entièrement solidaires du reste du monde dans les efforts déployés pour tenir notre engagement : la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Dix ans après le Sommet du Millénaire d'où sont issus les objectifs du Millénaire pour le développement, notre pays a fait des progrès remarquables en vue d'atteindre la plupart des cibles fixées. Les Philippines sont également en voie d'atteindre ces cibles dans les domaines de la mortalité infantile, de l'incidence du paludisme et de la tuberculose, de l'accès aux services d'assainissement de base et à une eau salubre et potable et de l'égalité entre filles et garçons en matière d'éducation.

Toutefois, en dépit des progrès enregistrés ces 10 dernières années, nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les OMD, notamment dans les domaines où nous sommes à la traîne. Les Philippines connaissent en outre des écarts gigantesques. Notre dernier rapport d'activité montre par ailleurs que les changements climatiques mettent en péril la réalisation des cibles fixées. Le nombre de personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté baisse en raison de l'insuffisance des capacités permettant d'atténuer les effets des chocs, ce qui grossit les rangs des pauvres temporaires.

Cela fait plus de deux mois qu'une passation de pouvoir pacifique a eu lieu dans notre pays. Le nouveau mandat que le peuple a confié au Gouvernement lui donne la volonté politique indispensable aux réformes. La pierre angulaire de la nouvelle Administration pour assurer une gouvernance efficace sera une force puissante permettant de relever les défis qui entravent la réalisation des OMD d'ici à 2015. Il est donc crucial

que les Philippines mettent fin à la corruption afin que les ressources publiques puissent être efficacement consacrées à la réalisation des OMD.

Le Gouvernement philippin dévoilera son plan de développement à moyen terme pour 2010-2016. Les politiques et les stratégies qui y seront énoncées témoigneront de notre volonté résolue de donner la priorité aux OMD. Grâce à ce plan, les fruits de la croissance seront partagés avec les indigents et les personnes vulnérables en donnant à tous les Philippines l'accès à des soins de santé de qualité, à l'éducation et à l'emploi grâce à un ensemble d'infrastructures physiques et sociales et en consolidant les filets de sécurité sociale tels que les allocations financières sous conditions et les soins de santé pour tous.

Les dimensions et la dynamique régionales sont prises en compte dans le plan de développement à moyen terme pour combler les écarts de développement. Les futurs plans de développement régionaux comprendront des cibles et des stratégies adaptées aux spécificités des régions.

Nous nous concentrerons sur les mesures à prendre pour s'adapter aux effets mondiaux des changements climatiques. En tant qu'archipel doté d'un environnement naturel diversifié, les Philippines sont très vulnérables aux catastrophes. Les catastrophes naturelles périodiques accroissent la vulnérabilité des Philippines pauvres, sapant ainsi nos efforts pour réduire la pauvreté et atteindre les OMD. Nous intégrerons les stratégies et les mesures d'adaptation aux changements climatiques pour préserver les acquis et poursuivrons notre action en vue de la réalisation des OMD. Nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et pour aider les autres habitants de la Terre à faire face à leurs effets.

Les Philippines ont toujours reconnu le rôle joué par diverses parties prenantes pour atteindre les OMD. Notre plan de développement à moyen terme vise à forger des partenariats entre les secteurs public et privé, au sein notamment de la société civile, le secteur privé et le monde des affaires, les universités, les médias, les groupes religieux et nos partenaires de développement internationaux. Nous créerons un environnement porteur pour ces parties prenantes afin que l'on puisse jouir des dividendes des OMD jusque dans les zones les plus reculées. Nous veillerons également à ce que l'écoviability ne soit pas sapée par la croissance économique.

Le pouvoir législatif fait également preuve de dynamisme pour asseoir les bases juridiques des OMD. La Chambre des représentants philippine a mis en place le Comité spécial des objectifs du Millénaire pour le développement, qui attribue un rang de priorité aux mesures relatives aux OMD.

Dans le droit fil des stratégies que nous avons élaborées concernant les OMD, nous demanderons aussi au système des Nations Unies de partager ses connaissances concernant les stratégies de développement constructives mises en œuvre dans d'autres pays, notamment en ce qui concerne les domaines dans lesquels nous accusons un retard, tels que la réduction de la pauvreté et de la faim, des taux d'abandon scolaire, des décès maternels et des cas de VIH/sida.

Enfin, alors que les pays en développement s'emploient à atteindre les OMD, il est essentiel que les partenaires de développement internationaux tiennent leur promesse. Il y a 40 ans, les nations privilégiées se sont engagées à céder une petite portion de leur PNB aux pays en développement. L'an 2015 approche, et nous exhortons tous les pays développés sur le plan économique à honorer leurs engagements.

Au moment où nous négocions le dernier virage, le Gouvernement philippin fait tout ce qui est en son pouvoir pour respecter sa promesse de réaliser les OMD, pas seulement au titre de notre engagement vis-à-vis de la communauté internationale mais parce que notre peuple l'exige. Rappelons-nous que tout nos citoyens méritent une vie de qualité, pleine de sens et de dignité.

Le Coprésident par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S.E. M^{me} Maïte Nkoana-Mashabane, Ministre des relations internationales et de la coopération de la République sud-africaine.

M^{me} Nkoana-Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Dix années se sont écoulées depuis que nos chefs d'État et de gouvernement ont pris une mesure audacieuse et décisive en engageant leurs nations, entre autres choses, à réduire de moitié l'extrême pauvreté et à autonomiser les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. Les huit objectifs définis dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont au cœur de la mission de l'ONU consistant à faire avancer la cause du développement, de la paix et des droits de l'homme dans le monde. De fait, aujourd'hui, la Réunion

plénière de haut niveau de l'Assemblée générale a été convoquée cinq ans avant la date butoir de 2015 pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les OMD cadrent bien avec la stratégie de développement déjà adoptée par le Gouvernement sud-africain à la fin de l'apartheid, qui est consacrée dans notre Constitution, notamment dans la Déclaration des droits du citoyen. Depuis notre déclaration d'indépendance en 1994, les programmes des gouvernements successifs se sont axés sur l'amélioration des conditions de vie de notre peuple en consacrant des ressources substantielles à l'éducation, aux soins de santé de base, au logement et à des services essentiels tels que l'eau, l'électricité, l'assainissement et les prestations sociales. Il convient de signaler à cet égard la construction de plus de 1,8 million de logements sociaux et leur transfert aux personnes pauvres, outre le rétablissement du droit de propriété complet pour les personnes qui sont des résidents de longue date de maisons dans les municipalités traditionnellement « noires ».

Dans l'action que nous menons pour atteindre les huit objectifs du Millénaire pour le développement, nous en avons fait une partie intégrante d'un ensemble de 10 priorités nationales axées sur la création d'emplois, l'amélioration des soins de santé, l'accès à une éducation de qualité pour tous, l'élimination de la criminalité et l'amélioration du niveau de vie de nos communautés rurales.

Pendant la coupe du monde de 2010 de la Fédération internationale de football association, le Président Jacob Zuma a lancé la campagne d'éducation One Goal (un but) à titre de stratégie pour appeler l'attention sur les OMD. Nous continuerons à appuyer, dans toute la mesure possible, la campagne de sensibilisation aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Notre propre évaluation nationale des progrès accomplis dans la réalisation des OMD, exposée dans les rapports nationaux que nous présentons depuis 2005, le troisième d'entre eux venant tout juste d'être publié, rend bien compte de nos résultats satisfaisants, notamment en ce qui concerne les objectifs 1, 2, 3 et 8. Nous n'en sommes toutefois pas moins conscients des difficultés rencontrées s'agissant des objectifs 4, 5 et 6, concernant la santé, et nous avons lancé des programmes gouvernementaux importants dont les

premiers résultats, encourageants, sont confirmés par les organismes des Nations Unies.

En conséquence, dans notre progression vers l'horizon 2015, nous avons l'intention de consolider les partenariats que nous avons établis pour concourir à la mise en œuvre des OMD, notamment le rôle de la société civile. Ces efforts imposeront de doter les institutions gouvernementales concernées de ressources supplémentaires et d'améliorer leurs capacités d'exécution, notamment en ce qui concerne le VIH et le sida.

Nous pensons que les OMD doivent faire partie intégrante de notre stratégie de développement globale et à long terme. Les efforts que nous déployons pour atteindre des objectifs quantifiables, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, doivent s'accompagner d'une plus grande attention portée à l'amélioration de la qualité des biens publics que nous fournissons. Les OMD doivent également contribuer à combler le fossé entre les riches et les pauvres dans les pays et dans le monde.

Nous tenons à réaffirmer que l'Afrique a des besoins spécifiques, fait reconnu dans un certain nombre de documents de l'ONU. L'Afrique a réalisé des progrès importants au cours de la décennie écoulée. Malheureusement, malgré nos nobles intentions, les conditions propices à un véritable partenariat mondial pour le développement ne sont toujours pas réunies. Avec l'objectif 8, sur le partenariat mondial pour le développement, la communauté internationale a reconnu que l'on pourrait grandement renforcer les mesures prises au niveau national pour réaliser les OMD en conjuguant nos efforts et en travaillant ensemble pour sortir nos peuples de la pauvreté, de la maladie et du sous-développement.

À seulement cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, tous les pays doivent agir avec un sentiment d'urgence accru si l'on veut atteindre les cibles. L'Afrique du Sud trouve préoccupant que les progrès réalisés dans la réalisation des OMD en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, demeurent lents. Si l'Afrique n'arrive pas à réaliser les OMD, le monde entier aura échoué.

Nous sommes en effet conscients que la communauté internationale est actuellement confrontée à de multiples crises interdépendantes qui ont fortement touché les pays, en particulier les pays en développement du Sud. Néanmoins, ces multiples crises ne doivent pas affaiblir notre détermination à

tenir nos promesses. Au contraire, elles doivent nous pousser à redoubler d'efforts et à œuvrer ensemble à une vie et un monde meilleurs pour tous nos peuples. Nous devons répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général qui nous a mis au défi de mobiliser les 100 milliards de dollars nécessaires pour réaliser les OMD d'ici à 2015.

Je tiens à m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour demander à tous les pays développés d'affirmer que le moment est venu de tenir leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Les peuples du monde entier sont tournés vers nous et se demandent si nous serons capables de mobiliser l'action internationale nécessaire pour réaliser les OMD dans les délais. Les mesures que nous prendrons à l'issue de cette réunion devront donner la preuve de notre volonté politique et de notre détermination à tenir les promesses que nous avons faites il y a 10 ans. Nous devons sortir de cette réunion unis et redynamisés, prêts à redoubler nos efforts pour réaliser les objectifs de 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Micheál Martin, Ministre des affaires étrangères de l'Irlande.

M. Martin (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous sommes ici réunis en tant que représentants politiques de la communauté mondiale. Notre objectif est de faire part les uns aux autres des mesures que nous avons prises au cours des 10 dernières années dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la faim. En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous nous sommes fixé des cibles claires pour mesurer les progrès réalisés d'ici à 2015. Avec ces objectifs, nous nous déclarons collectivement responsables de la vie et de l'avenir des plus pauvres et des plus vulnérables de la planète.

Les OMD sont au cœur du programme de développement et de la politique étrangère de l'Irlande. Ils représentent un partenariat fondamental entre les pays développés et les pays en développement. Ils exigent une action collective pour mobiliser des ressources pour le développement.

Le versement de l'aide publique au développement (APD) par les pays plus riches est un élément essentiel. Depuis la signature de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) par l'Irlande en 2000, nous avons triplé le volume annuel de notre aide. Nous avons fourni 6 milliards d'euros en APD au cours de la décennie, et le peuple irlandais a donné, à titre privé,

des millions supplémentaires. Le Gouvernement irlandais est attaché à l'objectif international consistant à consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'APD d'ici à 2015.

Nous devons tirer les enseignements des 10 dernières années d'action collective et individuelle. Des progrès notables ont été réalisés dans la lutte contre l'extrême pauvreté et dans l'amélioration des taux de scolarisation dans le primaire, ainsi qu'en ce qui concerne la santé infantile et le traitement du VIH et du sida. Malgré cela, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté et souffrant de la faim continue d'augmenter. Il est aussi évident que dans certains pays et certaines régions des progrès ont été accomplis, alors que dans d'autres ce n'est pas le cas. En l'absence d'efforts supplémentaires et d'une collaboration renforcée, nous n'arriverons pas à atteindre certains objectifs principaux que nous nous sommes fixés.

Les difficultés sont exacerbées par les incertitudes économiques au plan mondial et par l'incidence de plus en plus manifeste de problèmes mondiaux, notamment des changements climatiques. La crise économique a à la fois aggravé la pauvreté et exercé une pression sur les budgets de l'aide dans le monde développé. Dans ces conditions, nous devons d'examiner avec soin l'efficacité de nos politiques et de nos actions et de porter notre attention sur les secteurs clefs.

Depuis le lancement, il y a deux ans à l'ONU, du rapport de Groupe spécial de l'Irlande sur la faim, nous avons travaillé avec nos partenaires pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la crise de la faim dans le monde. Nous pensons que ne pas remédier à cette crise entrave les progrès dans la réalisation de l'ensemble des OMD.

Le nombre de personnes souffrant chroniquement de la faim a augmenté ces dernières années pour atteindre environ un milliard. Chez les moins de 5 ans, dans le monde en développement, un enfant sur quatre souffre de malnutrition. L'enfant qui a faim devient un écolier qui a des mauvaises notes et, à terme, un parent vulnérable et pauvre. La sous-alimentation est l'un des problèmes les plus graves au monde, mais il existe pourtant des solutions bon marché qui ont fait leur preuve. On ne saurait y faire appel de manière efficace tant que nous, dirigeants politiques, ne faisons pas preuve de la volonté politique nécessaire pour y arriver.

Aujourd'hui, en collaboration avec le Gouvernement des États-Unis, nous organisons une réunion de dirigeants internationaux attachés à l'établissement d'un partenariat qui s'intéressera à la nutrition pendant la période critique des 1 000 jours qui suivent la naissance. Nous reconnaissons le rôle vital joué par l'initiative « Renforcer la nutrition » du Secrétaire général. Nous sommes désormais déterminés à créer des partenariats à tous les niveaux pour appuyer une action globale sur la nutrition. Nous sommes déterminés à accélérer les progrès pour la réalisation du premier objectif des OMD : réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans une pauvreté extrême et qui souffre de la faim, d'ici à 2015.

Les progrès accomplis dans la réalisation des OMD ont été mitigés et inégaux. Le Secrétaire général a souligné que l'aide destinée à l'Afrique est encore très loin des engagements pris et très loin de répondre aux besoins de ce continent. Bien que certaines régions aient fait des progrès en matière de mortalité maternelle, des centaines de milliers de femmes africaines continuent de mourir inutilement à cause de complications lors de l'accouchement. On peut trouver des résultats similaires sur tout un ensemble d'indicateurs de développement.

Nous devons, tous ensemble, centrer nos efforts sur les pays et les régions qui ont fait le moins de progrès. En Irlande, plus de 80 % de nos programmes de développement concernent l'Afrique subsaharienne, l'accent étant mis sur la protection sociale des communautés vulnérables, la nutrition du nourrisson et du jeune enfant, la recherche novatrice dans le domaine de l'agriculture et le renforcement des capacités de façon à encourager les activités économiques.

Les pays qui sont nos partenaires jouent un rôle central dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ils doivent fixer leurs propres priorités en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Nous devons réaffirmer notre attachement à la mise en place de partenariats plus efficaces entre pays développés et pays en développement. Les priorités doivent être les suivantes : appropriation nationale, mise en place de systèmes nationaux justes, démocratiques et transparents, et responsabilité l'un envers l'autre et vis-à-vis de nos peuples.

L'ONU a soudé le monde derrière les objectifs du Millénaire pour le développement et est indispensable à leur réalisation. Nous avons trouvé encourageant

l'accord ces derniers mois visant à établir une nouvelle entité sur les femmes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et nous appuierons ses efforts de promotion des droits, du bien-être et de l'autonomisation des femmes dans le monde.

L'ONU peut jouer un rôle de plus grande envergure pour veiller au déploiement efficace des ressources affectées au développement mondial. Cela suppose de mettre fin aux initiatives qui font double emploi, de renforcer la coordination sur le terrain, de mettre en place un système fiable de suivi et d'évaluation, et de mettre en permanence l'accent sur l'obtention de résultats manifestes en matière de développement. Nous avons tous l'obligation de prouver clairement et publiquement que chaque centime affecté à la lutte contre la pauvreté et la faim est utilisé dans sa pleine mesure.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'attachement de l'Irlande aux idéaux, aux ambitions et aux objectifs spécifiques énoncés dans les OMD. Ils reflètent nos valeurs en tant que peuple et nous demeurons déterminés à travailler en partenariat en vue de leur réalisation.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Mahamoud Ali Youssouf, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti.

M. Youssouf (Djibouti) (*parle en anglais*) : La conjoncture était prometteuse et pleine d'espoir, lorsque, au Sommet du Millénaire de l'an 2000, les dirigeants mondiaux se sont engagés à atteindre les huit objectifs essentiels au développement des États les plus pauvres du monde. La liste des obstacles et des contraintes auxquelles est confronté le développement des pays les moins avancés (PMA) reste très vaste à l'horizon de l'échéance de 2015.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentent l'engagement le plus largement consenti par les leaders mondiaux dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Lutter contre l'extrême pauvreté, la faim et la maladie; promouvoir l'égalité des sexes, l'éducation et le développement durable; et mettre en place un nouveau partenariat pour le développement, tous ces objectifs représentent une vision de réalisations concrètes et mesurables – pas simplement des inspirations, mais des résultats tangibles.

C'est pourquoi nous sommes rassemblés ici aujourd'hui pour faire le point sur nos progrès, mais aussi pour nous aider à prendre des décisions afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2015. Nous nous félicitons de l'adoption à venir du projet de document final (A/65/L.1), en tant que réaffirmation importante du consensus international en faveur du partenariat mondial pour le développement et le progrès économique et social de tous les peuples.

Mon pays, Djibouti, a adopté et intégré les OMD en tant que principaux objectifs de développement nationaux. Dans ce cadre, nous avons mis en place un programme de développement social ambitieux et complet pour améliorer le bien-être et le niveau de vie des couches vulnérables de notre société.

Nous avons fait des progrès considérables depuis notre indépendance, en particulier au cours de la dernière décennie, pour atteindre un taux de scolarisation très élevé chez les filles. En dépit de nos ressources limitées, nous nous sommes toujours efforcés de fournir une couverture de santé universelle à notre population. En outre, malgré le contexte actuel de crise économique internationale, nous continuons à pourvoir de nombreux programmes de bourse, et à maintenir la gratuité de l'enseignement jusqu'au niveau supérieur. En encourageant la gratuité des examens de santé pré-maternels et les vaccinations obligatoires, nous avons réalisé des progrès significatifs en matière de santé maternelle et infantile. Ces dernières années, grâce aux efforts incessants et exigeants de notre gouvernement, et au maintien de prêts à long terme, en faveur du développement octroyés sous conditions privilégiées, des milliers de maisons ont été construites pour pallier le manque chronique dans ce secteur. De façon générale, nous continuons à prendre des mesures cohérentes pour contenir la propagation du VIH/sida et fournir un accès aux soins médicaux gratuits à ceux qui en ont besoin.

La prédominance de la pauvreté mondiale est inacceptable, et nous met face à un impératif moral d'agir et d'atteindre les OMD d'ici à 2015. La réalisation des OMD demeure possible avec l'engagement, les politiques, les ressources, et les efforts adéquats. Collectivement et individuellement, nous devons nous efforcer de créer les conditions d'une croissance économique durable qui favoriserait l'emploi et améliorerait le niveau de vie des populations. Un engagement renouvelé est nécessaire de la part de tous.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda.

M. Kutesa (Ouganda) (*parle en anglais*) : En septembre 2000, nous avons adopté à l'unanimité la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), un document complet qui engageait nos pays dans un partenariat pour un monde pacifique, prospère et juste. Ce partenariat a pour moteur la lutte contre les causes et les effets de la pauvreté grâce à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La réalisation des OMD et la quête d'un développement et d'une paix durables ne sauraient toutefois être envisagées séparément surtout, dans les pays en développement. Les stratégies visant à atteindre les OMD doivent nécessairement être ancrées dans des programmes stratégiques économiques et socioéconomiques nationaux et régionaux. Si nous voulons célébrer l'accomplissement des OMD en 2015, il nous faudra en priorité nous efforcer d'accélérer la modernisation économique et la transformation socioéconomique.

La pauvreté représente avant tout un défi du développement. Pour accélérer nos progrès sur la voie des OMD, il nous faudra donc faire davantage que simplement soulager notre conscience par des initiatives clairessemées de secours et d'assistance. Nous devons mobiliser des efforts nationaux et mondiaux pour régler la question du manque flagrant d'infrastructure dans les pays en développement, où se concentre la grande majorité des pauvres.

Il est encourageant de noter que, parmi les 20 pays ayant enregistré le plus de progrès, en termes absolus, sur la voie des OMD, figurent non seulement 11 des pays les plus pauvres du monde mais aussi de nombreux pays africains. La pauvreté a été réduite dans deux tiers des pays à revenu faible ou intermédiaire, et dans les trois quarts des pays africains. Il est également prometteur que, dans les pays en développement, l'extrême pauvreté soit en recul depuis le milieu des années 90. En revanche, toute l'Afrique accuse une certaine lenteur dans la réduction de la faim, même si l'on observe de grandes disparités entre les pays. Il est honteux et immoral que, malgré ces évolutions positives, plus d'un milliard de personnes continuent de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté à travers le monde, la majorité se trouvant dans les pays les moins développés.

La présente assemblée ne pourra qu'en convenir : avec 1 milliard de personnes affamées dans le monde, nous dépassons le cadre d'une simple crise alimentaire. Il s'agit plutôt d'une crise politique qui exige d'urgence des mesures politiques fortes. Soulignons également que la faim a en aval des effets dévastateurs sur le développement économique, la santé et l'éducation car les populations mal nourries ne peuvent rester en bonne santé et les personnes en mauvaise santé sont moins productives. Ne pas réussir à atteindre l'objectif de réduction de la faim extrême compromettrait toute l'entreprise que représente la réalisation des OMD.

De ce fait, la présente réunion de haut niveau représente une occasion majeure pour les dirigeants mondiaux de prendre des mesures déterminantes afin de tenir les promesses de la Déclaration du Millénaire. Nous ne devons pas décevoir les milliards de personnes qui attendent de la communauté internationale qu'elle honore dans les cinq années qui restent avant 2015 les engagements pris par les dirigeants du monde.

S'agissant des étapes franchies au niveau national dans la réalisation des OMD, l'Ouganda, comme de nombreux autres pays en développement, a accompli d'importants progrès. Notre rapport national de 2010 sur les OMD montre que nous avons enregistré des progrès dans 15 des 21 cibles des OMD, dont 7 sont sur le point d'être atteintes. En maintenant le cap de notre stratégie générale de transformation et de modernisation de l'économie et en restant attachés à l'intégration régionale, nous pensons pouvoir accomplir de nouveaux progrès dans chacun des OMD.

Des avancées modestes ont été enregistrées s'agissant de l'amélioration de la santé infantile et maternelle, de l'accès aux services de santé de la procréation, et de la lutte contre le paludisme et le VIH/sida. Malgré ces progrès, nous rencontrons encore des difficultés. Nous devons renforcer les systèmes de santé et favoriser la collaboration multisectorielle. Pour ce qui est du VIH/sida, nous sommes inquiets de voir que les progrès faits dans le passé pour juguler l'épidémie sont aujourd'hui ralentis par l'augmentation du nombre de nouvelles contaminations, comme les données récentes l'indiquent.

À l'instar d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, un accès restreint aux sources modernes d'énergie continue d'entraîner la dégradation des ressources naturelles de l'Ouganda et de sa biodiversité. Cette dégradation a un lourd impact sur

les moyens d'existence des pauvres en cela qu'elle réduit leur capacité d'accroître leurs revenus et les rend plus vulnérables.

Il y a des facteurs critiques, autres que ceux que je viens de mentionner, dont nous devons tenir compte à l'avenir si nous voulons accélérer notre marche vers la réalisation des OMD. Premièrement, nous devons accorder davantage d'attention au renforcement de l'enseignement et de l'application des sciences et des technologies dans les pays en développement, faute de quoi ces pays continueront d'enregistrer un faible taux de productivité dans tous les secteurs. La communauté internationale doit aider les universités et les chercheurs des pays en développement qui se consacrent à l'innovation et à l'application des sciences et des technologies à tous les secteurs de l'économie de ces pays.

Deuxièmement, les pays en développement doivent davantage axer leurs efforts sur l'investissement dans les infrastructures économiques clefs pour générer la croissance économique et la création d'emplois. La population s'accroît rapidement dans les pays en développement. L'aide, qui fait la part belle aux secteurs sociaux, ne peut pas répondre durablement aux besoins à long terme des enfants et des jeunes des pays en développement qui aspirent à une vie meilleure que celle qu'ont eue leurs parents. Il est temps également que les partenaires de développement repensent leurs priorités et les recadrent pour appuyer l'intégration économique régionale dans les pays en développement.

Troisièmement, de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, continuent de souffrir d'un grave déficit de compétences. Les ressources humaines dans les pays africains, bien que formées, n'ont pas le savoir-faire nécessaire pour pénétrer de manière productive le marché de l'emploi. Tout en continuant de nous employer à atteindre l'objectif 2, à savoir assurer l'éducation primaire pour tous, nous devons, de manière plus stratégique, prêter davantage d'attention à l'aptitude à l'emploi des diplômés de nos systèmes d'enseignement primaire. Cela suppose un regain d'efforts pour promouvoir et élargir l'accès à la formation technique et professionnelle au sein de nos secteurs de l'éducation.

Je tiens à souligner qu'en Ouganda, nous considérons les objectifs du Millénaire pour le développement comme un strict minimum, en fait comme des objectifs de base. J'ose croire que nous

pouvons tous convenir que nos populations méritent plus que le strict nécessaire. Le Gouvernement ougandais entend promouvoir la croissance économique du pays pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable. Alors seulement nous aurons bien servi notre peuple.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Adelino Mano Queta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Guinée-Bissau.

M. Queta (Guinée-Bissau) (*parle en portugais; texte en français fourni par la délégation*) : C'est avec un grand honneur que la Guinée-Bissau participe à cette réunion mondiale, occasion idéale pour les pays d'échanger les expériences dans l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer la volonté politique et l'engagement du Gouvernement de mon pays de renforcer davantage ses actions dans tous les domaines en vue d'atteindre les objectifs fixés, et ce, malgré d'énormes difficultés. La Guinée-Bissau est fermement décidée à revoir sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté, dont l'objectif principal est la réduction significative et durable de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'effort sérieux entrepris pour stimuler la croissance économique. Malgré l'importance accordée à la stabilité et à la sécurité, il est évident qu'il importe aujourd'hui d'accélérer la croissance économique, notamment dans les secteurs qui emploient les plus pauvres, de diversifier l'économie, d'améliorer la gestion macroéconomique et de consolider la réforme de l'administration pour garantir la prestation des services de base, comme l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement.

Les premiers résultats de plusieurs études et enquêtes effectuées semblent indiquer une certaine amélioration dans nombre d'indicateurs sociaux. Toutefois, le taux très élevé de mortalité maternelle et infantile nous force à constater que les objectifs 4 et 5 ne seront pas pleinement atteints. Voilà pourquoi il importe de prendre des mesures urgentes pour pouvoir atteindre l'ensemble des objectifs. Conscient de la situation, le Gouvernement a donc lancé une campagne visant à accélérer la réduction de la mortalité maternelle, dans le but de réduire la mortalité

néonatale, maternelle et infantile, ainsi qu'un programme accéléré en faveur de la survie des enfants.

La capacité d'initiatives du Gouvernement peut aussi se constater dans le domaine de la promotion de l'égalité entre les sexes. À titre d'exemple, parallèlement à la scolarisation des fillettes, le Gouvernement a présenté trois projets de loi sur la santé en matière de procréation, la violence à l'égard des femmes, et la traite des êtres humains. Ces initiatives ne peuvent aboutir que si les partenaires décident d'allouer en urgence des ressources supplémentaires.

Pour la Guinée-Bissau, forger un vrai partenariat pour le développement implique la participation du Gouvernement, des institutions régionales, du système des Nations Unies, de la société civile et des partenaires bilatéraux. Le renforcement de cette coopération est essentiel pour élever le niveau de développement du pays.

S'agissant de l'épineuse question de la mobilisation des ressources, qui continue d'hypothéquer nos chances d'atteindre les OMD, nous avons lancé un appel à la solidarité de nos partenaires de développement. Les engagements souscrits dans le cadre d'initiatives historiques, tels le Consensus de Monterrey en mars 2002, l'appel lancé par le G-8 à Gleneagles en juillet 2005 pour le doublement des flux d'aide à l'Afrique; ou plus récemment encore, les résolutions du G-20 en faveur des pays à faible revenu, doivent être tenus. Faute de quoi, les importants acquis obtenus au prix de lourds sacrifices par nos pays pour réaliser le développement et réduire la pauvreté, pourraient être à jamais compromis.

Déjà précaire, la crise n'a fait qu'aggraver la situation de la plupart de nos pays. Ainsi, selon les données de la Banque mondiale, 71 millions de personnes dont 20 millions d'Africains, dont il était initialement prévu qu'ils sortiraient de la pauvreté à l'horizon 2015, resteront pénalisés du fait de la crise.

À cet horizon 2015, et pour la même raison, 55 000 autres enfants perdront la vie; 350 000 élèves environ pourraient être dans l'incapacité de terminer leurs études primaires et, enfin, 10 millions de personnes additionnelles demeureront sans accès à l'eau potable. Nous saluons dans un tel contexte, les efforts en cours dans le sens de l'accroissement des ressources consensuelles. Ces ressources représentent pour beaucoup de nos pays la seule forme de financement de leurs économies. Nous saisissons cette opportunité pour exhorter nos partenaires de développement à œuvrer au

succès des discussions en cours sur la reconstitution des ressources de l'Agency for International Development des États-Unis, du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds africain de développement.

Dans le programme de développement du Gouvernement de mon pays, la biodiversité est considérée comme un patrimoine naturel et une source vitale pour l'humanité. C'est pourquoi le Gouvernement a entrepris des efforts considérables pour l'accomplissement des OMD par le biais de la création d'un réseau de zones protégées, et de l'élaboration de plans d'action pour les espèces menacées et de programmes d'éducation et de communication adaptés à la réalité du pays. Une coopération plus étroite en vue d'un partenariat pour le développement a été mise en place avec les institutions financières internationales, dont, entre autres, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne et les organisations régionales et sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Avant de terminer, je voudrais formuler mes vœux de plein succès à nos travaux.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Moussa Faki Mahamat, Ministre des relations extérieures de la République du Tchad.

M. Mahamat (Tchad) : Je voudrais, au nom du Président de la République du Tchad, S. E. M. Idriss Déby Itno, adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour l'initiative prise d'organiser la présente Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Tchad avait souscrit aux objectifs du Millénaire pour le développement, d'autant qu'ils s'inscrivaient dans son programme de gouvernement. Il s'est ensuite doté d'une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté qui constitue encore aujourd'hui le meilleur cadre de concertation en vue de fédérer tous les efforts nationaux et internationaux destinés principalement à l'atteinte de ces objectifs.

Malheureusement, le pays a connu de multiples incursions armées ces dernières années qui ont ralenti les avancées notables que nous avons enregistrées dans des domaines influant directement sur la réduction de la pauvreté. L'est et le sud du pays

accueillent au total plus de 250 000 réfugiés venant du Darfour et de la République centrafricaine. Cette présence massive dans un environnement déjà précaire, se présente comme un défi majeur qu'il faut résoudre. Les catastrophes naturelles, les grandes sécheresses et les crises alimentaires qui ne cessent de secouer les pays du Sahel demeurent également de réels handicaps pour la réalisation de ces objectifs et, surtout, pour le financement de nos stratégies de développement.

Mais le grand sujet d'inquiétude reste incontestablement les retombées négatives des changements climatiques sur le monde en général, et en particulier sur les pays en développement. Ces derniers sont les plus vulnérables et les plus démunis qui subissent sans nul doute les conséquences sur le climat des gros producteurs des gaz à effet de serre que sont les pays industrialisés. Nous ressentons ces effets néfastes au jour le jour comme la plus grande des catastrophes sur notre environnement, notre agriculture, notre élevage, bref, sur la vie de nos populations. À ce rythme, la réalisation des actions pour un développement durable n'est pas du tout aisée.

L'exemple le plus significatif est le risque de disparition complète du lac Tchad dont la superficie, en 40 ans, est passée de 25 000 kilomètres carrés à moins de 2 500 kilomètres carrés. C'est à l'effet de sauver le lac Tchad que mon pays organisera en octobre prochain le huitième Forum mondial sur le développement durable. Le Tchad souhaite une participation massive de la communauté internationale à ce Forum, car la sauvegarde du lac Tchad doit être une préoccupation universelle.

Malgré tous ces défis, le Tchad poursuit ses avancées, avec le concours de ses partenaires, en réalisant des actions significatives, en l'occurrence en étant partie aux conventions et accords internationaux sur l'environnement, en élaborant et en adoptant sur le plan national des textes sur l'environnement.

En juin dernier, nous avons abrité le premier sommet sur le programme de la Grande muraille verte organisé à l'initiative des pays du Sahel. Cet honneur est revenu à mon pays à cause de son rôle de pionnier dans le domaine du reboisement à grande échelle dans la région. Un programme national dit « Ceinture verte » consistant à la plantation de plus de 16 millions d'arbres par an dans tout le pays a vu le jour en 2009. Par ailleurs, le Tchad a décidé d'interdire la coupe de bois vert pour la fabrication de charbon. Cette mesure, pour contraignante qu'elle soit pour les ménages, n'en

est pas moins indispensable pour la préservation de notre écosystème. L'ambition poursuivie à travers ces deux programmes et cette initiative, est de promouvoir un développement socioéconomique des zones cibles vulnérables à la désertification par la mise en œuvre de projets de conservation et de restauration des ressources naturelles et de promotion d'activités économiques.

Mais au-delà de l'aspect sous-régional, ces programmes s'intègrent parfaitement dans les initiatives de lutte mondiale contre les méfaits des changements climatiques et méritent à ce titre l'appui de la communauté internationale. C'est en soutenant les efforts de nos pays visant à mettre en œuvre leurs stratégies de développement que la communauté internationale pourra résoudre les problèmes de développement durable. Le respect des engagements pris à Monterrey participe de cet effort de soutien au financement du développement durable.

Pour finir, je voudrais rassurer l'Assemblée que le Tchad respectera ses engagements internationaux et œuvrera, de concert avec la communauté internationale, pour faire de notre planète un endroit sain où il fait bon vivre.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Diénabou Saïfon Diallo, Ministre de la planification et de la coopération internationale de la République de Guinée.

M^{me} Diallo (Guinée) : Je voudrais saluer les chefs d'État et de gouvernement, et les chefs de délégation des États Membres, ainsi que les représentants des organisations internationales et leur exprimer la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement guinéens, pour tout leur appui constant en vue du retour à l'ordre constitutionnel et à l'organisation d'élections présidentielles, libres, transparentes et démocratiques en Guinée.

Je voudrais également joindre ma voix à celles de mes prédécesseurs pour exprimer les reconnaissances de ma délégation S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les immenses efforts qu'il ne cesse de déployer à la tête de notre organisation.

L'intervention de ma délégation portera sur deux questions. La première a trait à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Guinée et la seconde au financement du développement.

Concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, à l'instar des autres pays, la Guinée a souscrit avec conviction et espoir aux OMD en septembre 2000. Dans ce cadre, des efforts louables ont été déployés par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, notamment du système des Nations Unies. Ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès en matière d'éducation, de genre, de santé infantile et de VIH, et quelques cibles semblent avoir une chance d'atteindre le niveau visé en 2015. Dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'environnement durable, les progrès sont insuffisants.

D'une manière générale, les chances de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se sont amenuisées, particulièrement au cours de ces dernières années, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs, dont notamment le contexte général du pays, dominé par une crise politique aiguë, une nette détérioration de la qualité de la gouvernance et une baisse drastique de l'aide extérieure. En l'absence d'amélioration du contexte politique et de nouvelle impulsion donnée au processus de développement économique et social du pays, le rendez-vous de 2015 risque d'être manqué pour la plupart des cibles et objectifs. Selon l'évaluation des besoins réalisée en 2006 et 2007 pour la réalisation des OMD en Guinée, le coût approximatif des ressources nécessaires a été chiffré à 12,254 milliards de dollars pour la période 2006-2015, soit une moyenne annuelle de 1,234 milliard de dollars ou 110 dollars par tête et par an.

J'aimerais saisir cette occasion pour renouveler notre appel à un engagement plus soutenu et à un partenariat renforcé en faveur du pacte international pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant du financement du développement en général, cette question revêt une importance cruciale pour l'Afrique. En effet, l'impact négatif des crises multiples, notamment sur les 33 pays les moins avancés que compte l'Afrique parmi les 49 pays de cette catégorie dans le monde, ainsi que les différentes évaluations faites montrent que ce continent ne pourra pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance de 2015, en raison notamment de l'insuffisance de l'aide publique au développement. Il est de ce fait essentiel que notre conférence réfléchisse à toutes les sources régulières et supplémentaires de financement du développement. À

cet égard, les financements novateurs apparaissent de plus en plus comme des instruments importants de mobilisation de ressources additionnelles, prévisibles et stables pour compléter l'aide publique au développement.

Dans cette perspective, la Guinée voudrait soumettre à la considération de notre réunion deux propositions dont l'objectif est d'accroître les ressources pour le financement du développement de l'Afrique à l'horizon 2015 et au-delà. Il s'agit de l'organisation d'une conférence africaine sur les financements innovants et de la préparation d'un projet de déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites de capitaux.

La conférence africaine sur les financements innovants permettra de réfléchir à des stratégies de mobilisation des financements innovants en vue de compléter l'aide publique traditionnelle et les ressources intérieures nécessaires au financement des objectifs du Millénaire pour le développement. Quant au projet de déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites, son objectif sera d'endiguer l'immense fuite des capitaux en provenance d'Afrique, en vue de les consacrer au développement du continent.

Ces propositions ont été favorablement accueillies par diverses instances africaines comme du groupe pilote et ont bénéficié du soutien du vingt-cinquième Sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique et de France, et de l'Union africaine à l'occasion de son quinzième Sommet à Kampala. Parallèlement, le projet d'organisation de la conférence africaine sur les financements innovants a fait l'objet de consultations du 5 au 16 juillet 2010 avec les institutions partenaires. Mon pays a présenté sa candidature pour accueillir cette conférence en mars 2012 dans sa capitale, Conakry, concomitamment avec la cinquième session des réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique organisée par la Commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine. Ma délégation souhaite que ce projet soit pris en compte par la communauté internationale et qu'il figure parmi les propositions d'actions à présenter en faveur de l'Afrique au cours des délibérations de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour terminer, la République de Guinée sollicite le soutien des États Membres en vue de la réalisation de cet objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

M. Rassoul (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, les États Membres se sont réunis en cette Assemblée pour adopter une initiative sans précédent : en adoptant la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), nous avons reconnu notre responsabilité commune à l'égard de l'humanité et nous sommes engagés à accomplir des progrès tangibles afin d'améliorer le niveau de vie de l'humanité dans le monde entier.

Outre le fait qu'elle constitue une obligation morale, la Déclaration a également pris acte du lien crucial qui existe entre le bien-être des personnes d'une part et la stabilité et la santé des sociétés et des États d'autre part. À travers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous nous sommes engagés à nous atteler à certains des problèmes mondiaux les plus difficiles et les plus pressants en matière de développement, notamment la pauvreté, la faim, les maladies, la dégradation de l'environnement, la promotion de l'égalité des sexes, l'éducation et la santé. Dix ans plus tard, ce sont toujours les principaux problèmes que doivent surmonter nos peuples et nos pays.

Au moment de l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, l'Afghanistan était isolé, séparé de la communauté internationale par l'abominable régime des Taliban, qui déniait au peuple afghan ses droits les plus élémentaires et permettait aux terroristes d'utiliser le sol afghan pour lancer des attaques dans le monde entier. En 2001, après la chute du régime des Taliban, l'Afghanistan s'est lentement attelé à reconstituer ses structures politiques, économiques et sociales anéanties et à retrouver la place qui lui revenait au sein de la communauté des nations.

Notre pays a ainsi mis en place une série de mesures aux fins de la reconstruction complète et de la stabilisation de la situation politique et économique, tant au niveau national que régional, axées sur la nécessité de sortir d'urgence le peuple afghan de la misère écrasante dans laquelle il se trouve, d'en protéger les droits fondamentaux et d'en garantir les

chances tout en lui fournissant les services de base qui lui étaient refusés depuis des décennies.

L'Afghanistan a fait d'énormes progrès au cours des 10 dernières années, se renaissant des cendres de la guerre pour construire un gouvernement plus fonctionnel, une économie plus prospère et une société plus saine. Il y a trois jours, l'Afghanistan a tenu ses deuxièmes élections législatives. Des millions d'Afghans de tous horizons ont bravé des conditions de sécurité difficiles pour aller voter et élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Le nombre sans précédent de candidatures féminines, d'électrices et de représentantes élues montre clairement le chemin parcouru par les femmes afghanes pour reprendre leur rôle actif dans la société afghane.

Les élections ont réaffirmé l'attachement indéfectible de la population afghane à la démocratie et à l'autodétermination. Nos dirigeants vont continuer de se consacrer à l'instauration d'une bonne gouvernance et de mettre en place des réformes institutionnelles qui nous rendront plus réactifs aux besoins et aux préoccupations de la société civile et de la population afghanes.

Sur le plan économique, 80 % des Afghans tirent leurs revenus de l'agriculture. Aussi, parallèlement aux autres réformes agricoles, nous avons engagé un ensemble de mesures visant à reconstruire et réparer les systèmes d'irrigation et nous avons construit plus de 10 000 kilomètres de routes. Ces changements ont permis d'améliorer la productivité des secteurs de l'agriculture et du commerce, et par là de porter cette année notre produit national brut à des sommets, avec 22,5 % de croissance. Le revenu moyen a été multiplié par quatre depuis 2001. Pour la première fois cette année, les recettes du gouvernement ont dépassé un milliard de dollars. La découverte récente de ressources minérales considérables, conjuguée aux possibilités de commerce et de transit avec nos voisins, nous offre une occasion de sortir le peuple afghan de la pauvreté ainsi qu'une base solide pour sa prospérité future.

L'intervention de ma délégation portera sur deux questions. La première a trait à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Guinée et la seconde au financement du développement.

Concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, à l'instar des autres pays, la Guinée a souscrit avec conviction et espoir aux OMD en

septembre 2000. Dans ce cadre, des efforts louables ont été déployés par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, notamment du système des Nations Unies. Ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès en matière d'éducation, de genre, de santé infantile et de VIH, et quelques cibles semblent avoir une chance d'atteindre le niveau visé en 2015. Dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'environnement durable, les progrès sont insuffisants.

D'une manière générale, les chances de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se sont amenuisées, particulièrement au cours de ces dernières années, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs, dont notamment le contexte général du pays, dominé par une crise politique aiguë, une nette détérioration de la qualité de la gouvernance et une baisse drastique de l'aide extérieure. En l'absence d'amélioration du contexte politique et de nouvelle impulsion donnée au processus de développement économique et social du pays, le rendez-vous de 2015 risque d'être manqué pour la plupart des cibles et objectifs. Selon l'évaluation des besoins réalisée en 2006 et 2007 pour la réalisation des OMD en Guinée, le coût approximatif des ressources nécessaires a été chiffré à 12,254 milliards de dollars pour la période 2006-2015, soit une moyenne annuelle de 1,234 milliard de dollars ou 110 dollars par tête et par an.

J'aimerais saisir cette occasion pour renouveler notre appel à un engagement plus soutenu et à un partenariat renforcé en faveur du pacte international pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant du financement du développement en général, cette question revêt une importance cruciale pour l'Afrique. En effet, l'impact négatif des crises multiples, notamment sur les 33 pays les moins avancés que compte l'Afrique parmi les 49 pays de cette catégorie dans le monde, ainsi que les différentes évaluations faites montrent que ce continent ne pourra pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance de 2015, en raison notamment de l'insuffisance de l'aide publique au développement. Il est de ce fait essentiel que notre conférence réfléchisse à toutes les sources régulières et supplémentaires de financement du développement. À cet égard, les financements novateurs apparaissent de plus en plus comme des instruments importants de mobilisation de ressources additionnelles, prévisibles

et stables pour compléter l'aide publique au développement.

Dans cette perspective, la Guinée voudrait soumettre à la considération de notre réunion deux propositions dont l'objectif est d'accroître les ressources pour le financement du développement de l'Afrique à l'horizon 2015 et au-delà. Il s'agit de l'organisation d'une conférence africaine sur les financements innovants et de la préparation d'un projet de déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites de capitaux.

La conférence africaine sur les financements innovants permettra de réfléchir à des stratégies de mobilisation des financements innovants en vue de compléter l'aide publique traditionnelle et les ressources intérieures nécessaires au financement des objectifs du Millénaire pour le développement. Quant au projet de déclaration africaine sur la transparence de la gouvernance financière et la lutte contre les flux illicites, son objectif sera d'endiguer l'immense fuite des capitaux en provenance d'Afrique, en vue de les consacrer au développement du continent.

Ces propositions ont été favorablement accueillies par diverses instances africaines comme du groupe pilote et ont bénéficié du soutien du vingt-cinquième Sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique et de France, et de l'Union africaine à l'occasion de son quinzième Sommet à Kampala. Parallèlement, le projet d'organisation de la conférence africaine sur les financements innovants a fait l'objet de consultations du 5 au 16 juillet 2010 avec les institutions partenaires. Mon pays a présenté sa candidature pour accueillir cette conférence en mars 2012 dans sa capitale, Conakry, concomitamment avec la cinquième session des réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique organisée par la Commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine. Ma délégation souhaite que ce projet soit pris en compte par la communauté internationale et qu'il figure parmi les propositions d'actions à présenter en faveur de l'Afrique au cours des délibérations de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour terminer, la République de Guinée sollicite le soutien des États Membres en vue de la réalisation de cet objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

M. Rassoul (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, les États Membres se sont réunis en cette Assemblée pour adopter une initiative sans précédent : en adoptant la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), nous avons reconnu notre responsabilité commune à l'égard de l'humanité et nous sommes engagés à accomplir des progrès tangibles afin d'améliorer le niveau de vie de l'humanité dans le monde entier.

Outre le fait qu'elle constitue une obligation morale, la Déclaration a également pris acte du lien crucial qui existe entre le bien-être des personnes d'une part et la stabilité et la santé des sociétés et des États d'autre part. À travers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous nous sommes engagés à nous atteler à certains des problèmes mondiaux les plus difficiles et les plus pressants en matière de développement, notamment la pauvreté, la faim, les maladies, la dégradation de l'environnement, la promotion de l'égalité des sexes, l'éducation et la santé. Dix ans plus tard, ce sont toujours les principaux problèmes que doivent surmonter nos peuples et nos pays.

Au moment de l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, l'Afghanistan était isolé, séparé de la communauté internationale par l'abominable régime des Taliban, qui déniait au peuple afghan ses droits les plus élémentaires et permettait aux terroristes d'utiliser le sol afghan pour lancer des attaques dans le monde entier. En 2001, après la chute du régime des Taliban, l'Afghanistan s'est lentement attelé à reconstituer ses structures politiques, économiques et sociales anéanties et à retrouver la place qui lui revenait au sein de la communauté des nations.

Notre pays a ainsi mis en place une série de mesures aux fins de la reconstruction complète et de la stabilisation de la situation politique et économique, tant au niveau national que régional, axées sur la nécessité de sortir d'urgence le peuple afghan de la misère écrasante dans laquelle il se trouve, d'en protéger les droits fondamentaux et d'en garantir les chances tout en lui fournissant les services de base qui lui étaient refusés depuis des décennies.

L'Afghanistan a fait d'énormes progrès au cours des 10 dernières années, se renaissant des cendres de la

guerre pour construire un gouvernement plus fonctionnel, une économie plus prospère et une société plus saine. Il y a trois jours, l'Afghanistan a tenu ses deuxièmes élections législatives. Des millions d'Afghans de tous horizons ont bravé des conditions de sécurité difficiles pour aller voter et élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Le nombre sans précédent de candidatures féminines, d'électrices et de représentantes élues montre clairement le chemin parcouru par les femmes afghanes pour reprendre leur rôle actif dans la société afghane.

Les élections ont réaffirmé l'attachement indéfectible de la population afghane à la démocratie et à l'autodétermination. Nos dirigeants vont continuer de se consacrer à l'instauration d'une bonne gouvernance et de mettre en place des réformes institutionnelles qui nous rendront plus réactifs aux besoins et aux préoccupations de la société civile et de la population afghanes.

Sur le plan économique, 80 % des Afghans tirent leurs revenus de l'agriculture. Aussi, parallèlement aux autres réformes agricoles, nous avons engagé un ensemble de mesures visant à reconstruire et réparer les systèmes d'irrigation et nous avons construit plus de 10 000 kilomètres de routes. Ces changements ont permis d'améliorer la productivité des secteurs de l'agriculture et du commerce, et par là de porter cette année notre produit national brut à des sommets, avec 22,5 % de croissance. Le revenu moyen a été multiplié par quatre depuis 2001. Pour la première fois cette année, les recettes du gouvernement ont dépassé un milliard de dollars. La découverte récente de ressources minérales considérables, conjuguée aux possibilités de commerce et de transit avec nos voisins, nous offre une occasion de sortir le peuple afghan de la pauvreté ainsi qu'une base solide pour sa prospérité future. Au contraire, les conséquences de la crise se manifestent chaque jour, en particulier dans les pays pauvres du Sud. Le nombre de pauvres dans ces pays augmente, ce qui oblige l'ONU et ses États Membres à poursuivre les efforts nécessaires pour coordonner la riposte à la crise et à ses conséquences et procéder à une réforme de fond de l'ordre économique et financier international afin de répondre aux besoins des pays en développement et de leurs populations et de garantir leur participation dans la prise de décisions économiques et financières au niveau international.

L'économie syrienne a beaucoup de points forts. C'est une économie diversifiée. Nous axons nos efforts sur l'économie réelle tout en restant attentifs à

l'économie de services. À cela s'ajoutent les résultats positifs que nous avons obtenus grâce à nos plans quinquennaux de développement successifs. Les moyens utilisés pour faire face à la crise économique internationale ont montré que, plus que jamais, l'État avait un rôle fondamental à jouer pour garantir le contrôle des systèmes économique et financier aux niveaux national et international. Le Gouvernement syrien s'est employé à réduire les effets négatifs de la crise économique et financière sur son économie nationale, en prenant une série de décisions qui ont eu un effet positif sur la croissance économique. Cependant, pour ce qui est des OMD, il convient de souligner les points suivants.

Premièrement, les mesures économiques unilatérales imposées par certains pays développés à une série de pays en développement fragilisent l'ordre économique mondial. Elles entravent les efforts entrepris par les pays en développement pour renforcer leur économie et faire face à la crise financière et économique mondiale, sans parler de ceux visant à parvenir au développement durable. À cet égard, je tiens à souligner que des sanctions unilatérales sont, sans aucune justification, imposées par certains, à l'encontre de pays en développement comme la Syrie et Cuba, et ce, contrairement aux règles du commerce international et au droit international.

Deuxièmement, les pays en développement continuent de se heurter à plusieurs obstacles dans leurs tentatives pour devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un pays en développement peut parfois devoir attendre neuf ans, pendant lesquels sa demande d'adhésion à l'OMC est examinée, ce qui n'aide assurément pas à établir un environnement international favorable à l'appui de leurs efforts pour parvenir au développement économique et intégrer l'économie mondiale.

Troisièmement, les pays donateurs doivent honorer leurs promesses d'aider le développement du Sud. En outre, la coopération Sud-Sud doit s'intensifier. Il est également nécessaire pour les pays du Sud d'accroître les échanges économiques et d'harmoniser leurs positions dans les négociations internationales afin de défendre leurs intérêts, de promouvoir leur développement et de réaliser les OMD.

Étant donné qu'il ne reste que cinq ans pour atteindre les OMD, en dépit des succès limités obtenus jusqu'ici, et comme nous l'avons affirmé dans la

Déclaration du Millénaire, nous réitérons notre foi dans la coopération internationale pour parvenir à plus de paix, de prospérité et de justice dans le monde. Tous ensemble, relevons les défis auxquels nous sommes confrontés. Travaillons de concert pour assurer un meilleur avenir à l'humanité, un avenir où les générations futures connaîtront la sécurité, la paix et le bien-être.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pak Kil Yon, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

M. Pak Kil Yon (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Il y a 10 ans, à cette même tribune, la Déclaration du Millénaire était adoptée en vue d'instaurer un monde pacifique, débarrassé de la guerre et de la pauvreté, où chacun pourrait s'épanouir. Les efforts de la communauté internationale se sont poursuivis sans relâche ces 10 dernières années pour atteindre les OMD, programme de mise en œuvre pratique de la Déclaration du Millénaire.

Il est regrettable que ces efforts n'aient jusqu'ici pas atteint la phase requise pour garantir le développement des pays en développement. Les appels à l'élimination de la pauvreté et au développement durable se font plus pressants dans une partie du monde, tandis que dans l'autre on observe des comportements plus radicaux, notamment les invasions armées, les menaces militaires, les sanctions et les blocus visant des États souverains.

En ce moment même, les craintes s'intensifient face à l'aggravation de la crise financière, à la fréquence et à la gravité de plus en plus grandes des catastrophes naturelles, et aux changements climatiques inhabituels qui se manifestent à travers le monde. En conséquence, les pays sont confrontés à d'importants facteurs d'instabilité, et leurs efforts pour réaliser les OMD dans les temps se heurtent à de sérieux problèmes.

En ce qui concerne les OMD, il est impératif d'instaurer avant toute chose un environnement pacifique. La poursuite des agressions ou des interventions contre des États souverains et l'accélération de la course aux armements entre les puissances mondiales, à laquelle nous assistons aujourd'hui, feront sombrer un peu plus le monde dans l'instabilité et la peur, condamnant les pays en développement à la faim et à la pauvreté. Il est donc

indispensable que la communauté internationale mette tout en œuvre pour instaurer un environnement pacifique, en rejetant le recours ou la menace du recours à la force.

Il est également indispensable de modifier l'architecture économique internationale actuelle, tout à fait inappropriée, et de laisser place à un environnement durable pour que les OMD soient réalisés dans les temps. Les crises financières et économiques qui ont frappé le monde ces dernières années ont démontré l'inefficacité du système économique international inégal actuel, et ont eu de graves répercussions sur les économies déjà vulnérables des pays en développement. Dans ces circonstances, la mise en place de relations économiques internationales équitables est requise d'urgence. La situation n'autorise aucun nouveau retard.

Les stratégies et politiques internationales de développement, notamment les OMD, doivent viser à aider les pays en développement dans leurs efforts pour asseoir l'autonomie de leurs économies nationales et promouvoir la justice sociale et l'égalité.

Le renforcement du rôle de l'ONU est également important pour ce qui est des efforts visant à remplir les OMD. L'ONU doit se pencher sur les éléments inadaptés de la structure économique internationale qui ont un impact négatif sur les efforts de développement des pays en développement. Elle doit également prendre des mesures pour garantir un environnement international propice à la réalisation des OMD en exhortant les pays développés à respecter strictement leurs engagements en matière d'aide publique au développement, en supprimant les barrières commerciales inéquitables, et en mettant en place un nouveau système financier international.

La République populaire démocratique de Corée aborde à présent une nouvelle étape pour l'édification d'une grande nation prospère et puissante, sous l'égide du grand général Kim Jong Il. Notre objectif d'édifier une telle nation est parfaitement conforme aux OMD, puisqu'il suppose un pays fort où tout est florissant et où la population vit dans le bien-être.

Des progrès majeurs ont déjà été faits en République populaire démocratique de Corée concernant les OMD. Les soins médicaux sont gratuits, l'éducation est obligatoire et gratuite et les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Nous nous consacrons à présent à consolider et à améliorer ces

progrès. Le Gouvernement et le peuple de la République populaire démocratique de Corée sont fermement décidés à ouvrir la voie à une grande nation prospère et puissante d'ici à 2012, année qui marquera le centenaire de la naissance du grand Président Kim Il Sung.

Nos efforts pour créer cette grande nation prospère et puissante supposent un climat durable de paix. Il y a 60 ans éclatait la guerre de Corée. Pour marquer cette occasion, nous avons proposé aux parties concernées d'entamer des pourparlers pour remplacer la Convention d'armistice en Corée par un traité de paix. Dans ce contexte, l'investissement étranger direct complète l'aide apportée en tant que source de financement extérieure pour le développement, notamment pour le transfert de technologies modernes, les techniques de production, l'amélioration de la gestion, la formation des travailleurs, etc.

Nous pensons que ce partenariat vise avant tout à faire évoluer la relation qui existe entre les pays en développement, les donateurs et les pays développés, les bénéficiaires, qui repose principalement sur la fourniture de subventions et d'aide, assortie de toutes les restrictions et conditions connexes. Cette nouvelle relation permettrait aux pays en développement d'atteindre rapidement la croissance économique, faisant d'eux des partenaires à part entière des pays développés dans un environnement économique international fondé sur l'égalité, des intérêts communs et la participation, garantissant ainsi le progrès de leurs efforts constants pour parvenir au développement durable.

Malgré les effets néfastes des crises économiques successives et de la diminution qui a suivi de l'aide internationale, le Gouvernement égyptien a œuvré sans relâche à la réalisation des OMD et de nouveaux progrès sont possibles dans les cinq années à venir. L'Égypte a, de fait, beaucoup progressé sur la voie de la mise en œuvre de réformes politiques ambitieuses parallèlement à un plan de développement prévoyant des réformes économiques et sociales qui visaient non seulement à accélérer la mise en œuvre des OMD, mais également à augmenter le niveau de vie de ses citoyens et à parvenir à long terme au développement durable.

Dans ce domaine, l'Égypte a, dans la limite de ses ressources, mis en œuvre un plan de réforme économique ambitieux qui s'attaque efficacement aux problèmes sociétaux et prévoit notamment une réforme des infrastructures législative et institutionnelle en vue

de créer un climat propice aux investissements étrangers.

S'agissant des questions sociales, l'Égypte a placé le bien-être de l'enfant au cœur de son développement social et économique. Elle œuvre donc avec les institutions et organismes des Nations Unies, le secteur privé et les organisations non gouvernementales à l'amélioration du bien-être et de la santé des enfants. L'accent est mis sur l'amélioration de la nutrition à l'école et sur l'élaboration d'initiatives ambitieuses à cet égard, ainsi que sur la mise en œuvre de nombreux autres programmes intégrés dans les domaines de l'alphabétisation, de la qualité de l'enseignement, de l'égalité de chances pour les deux sexes, des services de santé et de la protection sociale et des enfants. Ainsi, dans le cadre de ses efforts régionaux et en collaboration avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, l'Égypte accueillera les 21 et 22 février 2011, sous le patronage de l'épouse du Président, une réunion régionale à la Bibliotheca Alexandrina, qui sera consacrée à la nutrition et aux repas scolaires, éléments fondamentaux propres à transformer la vie des enfants et à leur permettre de réaliser leur potentiel.

Par ailleurs, les taux de mortalité maternelle et infantile ayant respectivement baissé de 73 % et de 68 %, l'Égypte a réalisé des progrès considérables sur la voie de la réalisation des OMD 4 et 5. Nous nous réjouissons à la perspective de réaliser pleinement ces deux objectifs d'ici à 2015.

Parallèlement au lancement de l'Entité des Nations Unies chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme, l'Égypte a pris de nombreuses mesures positives pour accroître la participation des femmes aux décisions politiques, notamment par l'adoption d'un amendement constitutionnel prévoyant l'attribution de 64 sièges parlementaires supplémentaires aux femmes. Nous avons également créé de nombreux conseils et une structure institutionnelle cohérente destinée à favoriser l'autonomisation des femmes afin que celles-ci puissent contribuer activement et pleinement à promouvoir les progrès de la société sur tous les fronts, politique, économique et social.

Nous sommes persuadés de l'utilité de la coopération Sud-Sud qui vise à promouvoir les efforts déployés par les pays en développement pour réaliser les OMD. Grâce au Fonds égyptien pour la coopération technique avec l'Afrique, l'Égypte aide de nombreux

pays africains à renforcer leurs capacités, notamment dans les domaines de la santé, du développement agricole et de l'éducation, en mettant à leur disposition des experts égyptiens pour renforcer leurs institutions, ainsi qu'en offrant des bourses, en organisant des cours de formation et des ateliers à l'intention de citoyens africains, et en coopérant avec les institutions financières et internationales et les pays donateurs.

Pour terminer, l'Égypte souhaite qu'un nouveau consensus international se dégage après 2015, qui tienne compte des intérêts des pays à revenu moyen, étant donné que la plupart des OMD visent à répondre à des besoins humanitaires élémentaires et que la majeure partie de l'aide est désormais versée à des pays à faible revenu et très endettés. Nous sommes persuadés qu'une vision du développement plus globale permettra d'atteindre tous nos objectifs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Janine Coye-Felson, Chef de la délégation du Belize.

M^{me} Coye-Felson (Belize) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de féliciter les Coprésidents et tous les autres participants pour l'endurance dont ils ont fait preuve pendant cette très longue journée.

Il y a 29 années exactement que le Belize est devenu un pays indépendant. J'étais alors un enfant et, comme à tous les autres enfants de l'époque, le concept d'indépendance m'était inconnu. Pour nos parents, l'indépendance signifiait la liberté et la possibilité pour leurs enfants de prendre en main leur destinée grâce à la création d'institutions démocratiques qui représentaient le peuple et permettaient d'entendre sa voix.

De fait, jusqu'à ce que nos enfants deviennent adultes, en tant que parents, citoyens du monde et acteurs politiques, nous sommes responsables de leur avenir. Nous devenons tous des donneurs de soins, veillant à leur procurer le minimum vital. Nous devons leur donner un niveau de vie satisfaisant et une éducation et créer pour eux un environnement sain et sûr pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel. Leur avenir est tributaire de notre action d'aujourd'hui. Et actuellement nous risquons de gâcher leur avenir.

Un enfant rendu orphelin par la maladie ou une catastrophe, qui n'est pas protégé par l'État, ne va pas à l'école. Un enfant affaibli par la faim ou estropié par

la guerre ne peut pas aller à l'école. Chaque fois que des enfants sont contraints de travailler dans les champs ou les usines, chaque fois que des enfants sont contraints de tenir une arme dans la main au lieu d'un livre, nous renonçons à leur donner un avenir et, ce faisant, nous renonçons à notre propre avenir. Toutes les études le confirment : pour parvenir au développement, il faut investir dans nos enfants et leurs mères. Une mère en bonne santé donne naissance à un enfant en bonne santé. Une mère éduquée a les moyens de créer un environnement favorable qui ouvre des perspectives d'avenir à son enfant. Une mère et un enfant en bonne santé et éduqués possèdent un potentiel qui leur est propre, mais ils offrent aussi un potentiel à leur communauté et leur économie. En investissant dans nos enfants et nos femmes, nous briserons le cycle de la pauvreté.

Cette opinion, bien que courante, n'a pas donné lieu à une pratique établie. La réduction de la mortalité maternelle est celui des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui progresse le plus lentement. Les disparités entre les sexes sont répandues dans le monde entier. Les femmes sont victimes de violence, sont privées de leurs droits fondamentaux et n'ont pas accès à l'éducation, aux soins de santé, à la technologie et à un revenu. La discrimination fondée sur le sexe est un fléau culturel universel qui creuse davantage le fossé entre les riches et les pauvres de ce monde.

Comme l'a dit une jeune mère rendue veuve par le tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti et laissée sans ressources dans un camp, nous devons faire quelque chose. Son cri de désespoir résonne à travers le monde. C'est celui de toutes les femmes qui se retrouvent elles aussi marginalisées et abandonnées. Mais elles ne peuvent pas venir ici devant vous pour vous implorer de les aider. Il nous appartient donc à nous, leurs représentants, d'entendre leur appel.

Le Belize applaudit et salue le lancement par le Secrétaire général de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants. Nous appelons également le secteur privé à s'associer à cette initiative. S'ils ne sont pas incités à agir par conviction morale, peut-être devraient-ils songer aux avantages économiques à tirer d'une telle action. Investir dans l'autonomisation des femmes se traduit par une productivité accrue, une amélioration de la qualité et une augmentation des marges bénéficiaires du fait de l'élargissement du nombre de consommateurs.

Cela fait longtemps que le Gouvernement et la société civile se chargent d'autonomiser les femmes et d'alléger les souffrances des enfants. Le moment est venu pour ceux qui dépendent du travail de nos mères et de leurs enfants de partager cette responsabilité. Ensemble, nous pouvons arriver à quelque chose. Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Le 12 septembre, au petit matin, quelques jours seulement après la célébration par les Béliziens du jour où nos ancêtres sont sortis victorieux de la Bataille de St. George's Caye – un moment décisif pour notre nation et notre souveraineté –, une autre bataille a éclaté dans un quartier pauvre de Belize City. Elle a provoqué la mort d'une fillette de 8 ans qui dormait profondément. On aurait pu s'attendre à ce qu'une telle perte suscite une rage meurtrière. Au contraire, la mère de cette fillette a affirmé avec une ferme détermination et une foi totale que justice serait faite pour venger le meurtre de sa fille. Ses attentes ne diffèrent en rien de celles de la jeune mère de Haïti qui nous a calmement supplié de faire quelque chose.

Le Belize, en tant que nation, et le peuple bélizien affirment leur détermination de récupérer le potentiel du présent pour que la génération de nos enfants et les générations futures puissent définir leur avenir. Comme le dit notre prière nationale, nous sommes donc résolus à faire en sorte que « tous nos efforts tendent vers la paix, la justice sociale, la liberté, le bonheur national, et davantage de travail, de sobriété et de connaissances utiles ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Henry Leonard Mac-Donald, Chef de la délégation de la République du Suriname.

M. Mac-Donald (Suriname) (*parle en anglais*) : Un examen plus approfondi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nous oblige à constater qu'ils n'ont rien d'extraordinaire, qu'ils ne sont que de simples rappels des besoins et des droits essentiels de l'être humain dont chacun dans le monde devrait pouvoir jouir : le droit d'être à l'abri de l'extrême pauvreté et de la faim, à une éducation de qualité, et à un emploi productif et décent, le droit à une bonne santé et à un logement convenable, le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes et le droit à un cadre de vie durable; ainsi que le droit des femmes à donner naissance sans risquer leur vie.

En coopération avec le Comité directeur national des OMD, qui est un réseau national d'acteurs

gouvernementaux et non étatiques chargés du suivi de la mise en œuvre des OMD au Suriname, le Gouvernement surinamais a publié en 2009 son deuxième rapport intérimaire sur les OMD. Il fait état de progrès remarquables dans la réalisation des objectifs. On notera plus particulièrement un exemple de réussite : le nombre total de cas diagnostiqués de paludisme au Suriname a baissé de 90 % de 2001 à 2008 et le taux de mortalité due au paludisme est tombé à zéro de 2005 à 2008.

Mais le rapport note également les problèmes rencontrés et les difficultés qu'il faut encore surmonter dans des domaines tels que le taux de scolarisation dans l'arrière-pays, la création d'emplois viables pour les jeunes, un meilleur accès aux soins médicaux pour les femmes enceintes, l'accès aux médicaments essentiels et aux méthodes contraceptives; et la garantie d'un cadre de vie durable.

Le Suriname est fermement déterminé à réaliser les OMD d'ici à 2015. Le discours d'investiture du président nouvellement élu, S. E. M. Désiré Delano Bouterse, et le récent manifeste de la coalition qui guidera nos politiques dans les années à venir ont énoncé un grand nombre d'aspirations et d'objectifs pour répondre aux préoccupations déjà mentionnées et leur réalisation permettra d'atteindre les OMD au Suriname.

De nombreux pays en développement ont accompli des progrès importants. Mais il est clair que l'amélioration des conditions de vie des pauvres reste d'une lenteur inacceptable et que les acquis obtenus de haute lutte sont actuellement menacés par les changements climatiques et les crises alimentaire, économique et financière ainsi que par les inégalités et les disparités qui persistent au sein des nations et entre les nations. Par ailleurs, l'accélération des progrès au cours des cinq prochaines années devra avant tout être axée sur la poursuite des stratégies, des politiques et des interventions qui ont fait leurs preuves et l'abandon total de celles qui ne sont pas efficaces.

Avec 90 % de la superficie totale de son territoire recouvert de forêts, le Suriname fait partie des pays à forte couverture forestière où la déforestation est faible. Actuellement, nos forêts contribuent grandement à la communauté mondiale du point de vue de la protection de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique. Même si nous préférierions garder nos forêts intactes afin de continuer de fournir de tels services et d'autres à l'écosystème de la

communauté mondiale, nous craignons que cela ne se fasse aux dépens du développement durable de notre peuple. Dans ce contexte, nous sommes prêts à recevoir avec reconnaissance l'appui des membres de cette Assemblée qui seraient disposés à nous soutenir et à nous appuyer dans cette entreprise, en nous fournissant des ressources financières et technologiques et en renforçant nos capacités.

De notre point de vue, la réalisation des OMD exige une approche collective intégrant la coopération nationale, régionale et internationale, ce dont bénéficieront également divers autres domaines qui revêtent une importance cruciale dans le monde, tels que la paix et la sécurité internationales, le développement durable et l'intégration économique, notamment grâce au commerce équitable. À cet égard, la réalisation de l'objectif 8 relatif aux partenariats mondiaux reste problématique, notamment parce que les efforts déployés pour augmenter l'aide publique au développement (APD) ont essuyé un revers et que son volume, sa qualité et sa prévisibilité restent inférieurs aux niveaux convenus. Nous insistons de nouveau sur le fait que tous les donateurs doivent faire preuve d'une plus grande volonté politique. Ces engagements politiques devraient apparaître dans les calendriers de l'APD et permettraient de disposer, en temps voulu et de manière prévisible, de ressources pour réaliser les OMD, comme cela a été convenu au niveau international.

Ce dernier point est d'autant plus préoccupant que, d'après le rapport du Secrétaire général (A/64/665), le monde possède les connaissances et les ressources nécessaires pour que même les pays les plus pauvres et ceux qui sont laissés à la traîne à cause de maladies, de leur isolement géographique ou de troubles civils, puissent se voir donner les moyens de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous saisissons de nouveau cette occasion pour appuyer l'idée que le développement économique et social est au cœur des objectifs et des activités opérationnelles de l'ONU.

Je tiens également à mettre l'accent sur la nouvelle crise du secteur sanitaire, provoquée par l'incidence et la prévalence de maladies non contagieuses. Ces maladies sont responsables de plus de la moitié de tous les décès dans le monde et réduisent considérablement l'espérance de vie, la qualité de vie et la productivité. Bien que les maladies non contagieuses ne fassent pas actuellement partie des indicateurs utilisés pour mesurer les progrès accomplis

dans la réalisation des OMD, elles ont sans aucun doute un impact négatif. Les personnes les plus pauvres, qui sont parmi les plus exposées à ces maladies, sont celles qui bénéficient le moins des actions dans le domaine de la santé, ce qui accentue la pauvreté et le dénuement dont elles souffrent. Nous appuyons donc avec force l'appel à intégrer des indicateurs pertinents dans le système de suivi et d'évaluation des OMD.

En conclusion, le Suriname renouvelle son engagement à parvenir au développement durable et à atteindre les OMD d'ici à l'échéance de 2015, et il réaffirme qu'il est prêt à se joindre à la communauté internationale et aux partenaires pour compléter les efforts nationaux et accélérer les mesures dans le cadre pertinent des activités de développement du système des Nations Unies.

Dans l'esprit de solidarité qui préside à la coopération internationale, le Suriname est également très favorable à la coopération Sud-Sud et triangulaire, qui sont un moyen de nourrir et d'enrichir les meilleures pratiques, le partage des connaissances et le renforcement des capacités entre pays en développement. L'expérience du Suriname s'agissant de supprimer la mortalité due au paludisme atteste que les OMD sont réalisables dès lors que les programmes, politiques et stratégies de développement nationaux sont soutenus par les partenaires de développement internationaux.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dalius Čekuolis, Chef de la délégation de la République de Lituanie.

M. Čekuolis (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais faire une déclaration au nom de M. Audronicus Ažubalis, Ministre des affaires étrangères de la République de Lituanie.

Dix ans ont passé depuis le Sommet du Millénaire, et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) reste inégale, en termes géographiques comme au regard des progrès accomplis pour chaque objectif. Des défis, tant anciens que nouveaux, menacent de freiner voire d'inverser les résultats obtenus jusqu'ici. La présente Réunion de haut niveau offre une excellente occasion de renouveler et de recentrer les engagements pris il y a 10 ans.

La coopération pour le développement est dans l'intérêt naturel de tous les pays, qu'ils soient petits ou

grands, bénéficiaires ou donateurs, car la pauvreté persistante, le sous-développement et le non-respect des droits fondamentaux de la personne humaine sont le terreau de l'extrémisme et de la radicalisation et viennent accentuer les problèmes des migrations illégales, de la traite des êtres humains, de la criminalité transfrontalière et d'une large gamme de questions complexes qui nous affectent tous et qu'aucun pays ne saurait résoudre seul.

En tant que gouvernements démocratiques responsables, nous devons avant tout répondre aux inquiétudes et aux préoccupations de nos citoyens victimes du récent ralentissement économique, en faisant tout notre possible pour favoriser le redressement de la situation financière et remettre nos économies nationales sur la voie de la croissance. Parallèlement, nous devons honorer les engagements déjà pris dans le domaine du développement et veiller à ce que la mise en œuvre des OMD respecte le calendrier prévu.

Il importe de souligner que la coopération pour le développement porte ses fruits puisque certains pays émergent de la pauvreté et de l'instabilité, ce qui crée un environnement plus sûr pour le commerce et l'investissement et génère des débouchés pour tous. Les financements pour le développement ne sont toutefois pas illimités, et on entend de plus en plus parler de la lassitude des donateurs.

À mesure que nous approchons de 2015, nous devons nous assurer que chaque centime affecté au développement est dépensé à bon escient, que les initiatives de développement sont plus cohérentes et mieux coordonnées, et que les doublons et les gaspillages sont évités. Nous estimons que de nouveaux efforts pour garantir la cohérence de tout le système s'imposent et mon pays continuera à les appuyer.

La responsabilité mutuelle, l'efficacité de l'aide, l'investissement ciblé et axé sur les résultats des fonds consacrés au développement et la mobilisation des politiques et des ressources nationales sont cruciaux pour réaliser les OMD. La Lituanie accueille favorablement la proposition en faveur des OMD faite par M. Piebalgs, Commissaire de l'Union européenne (UE), et aux termes de laquelle une partie des réserves du dixième Fonds européen de développement servirait à renforcer l'aide européenne accordée aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans leurs efforts pour atteindre les OMD. Nous sommes

convaincus que cette initiative est un pas dans la bonne direction pour accroître l'efficacité de l'aide.

Fort de sa propre expérience, la Lituanie souligne la nécessité, pour la mise en œuvre des OMD, de mettre en place à tous les niveaux une bonne gouvernance et des institutions démocratiques réactives aux besoins des populations, en tenant compte de trois principes clefs : participation, responsabilité et transparence. Les États ayant récemment fait l'expérience de cette réforme, telle la Lituanie, peuvent aider les pays en développement dans leurs efforts pour refondre leurs systèmes fiscaux et administratifs afin d'accroître les recettes et de mobiliser les ressources nationales consacrées, parallèlement à l'aide extérieure, au développement durable et à la réalisation des OMD.

Une fois son indépendance retrouvée, il y a 20 ans, la Lituanie est passée rapidement du statut de pays bénéficiaire à celui de pays donateur. Rien que ces cinq dernières années, la Lituanie a quadruplé son aide publique au développement (APD). Le pays s'efforce d'atteindre l'objectif général fixé par l'UE, c'est-à-dire consacrer 0,33 % du produit national brut à l'APD d'ici à 2015. La Lituanie axe sa coopération pour le développement sur des secteurs dans lesquels nous affichons un avantage comparatif du fait de notre expérience en matière d'édification de l'État, à savoir la gouvernance et la réforme démocratique, l'état de droit et la constitution d'une économie de marché fonctionnelle, le développement durable et l'éducation.

En ce qui concerne notre rôle de partenaire du développement, nous avons commencé en privilégiant un nombre relativement faible de pays d'Europe de l'Est et du Sud-Caucase. Aujourd'hui, notre coopération pour le développement s'étend à des régions plus distantes, de l'Afghanistan au Moyen-Orient.

En Afghanistan, où la Lituanie dirige une équipe de reconstruction de province à Ghor, nous avons privilégié le deuxième des objectifs du Millénaire pour le développement en formant les enseignants, en soutenant et en favorisant l'éducation primaire, en construisant des écoles et en fournissant le matériel pédagogique nécessaire. Nous avons également mis en œuvre un certain nombre de programmes liés aux objectifs 4 et 5, portant par exemple sur la vaccination des enfants et des femmes en âge de procréer ou sur la fourniture de services de santé et de compléments nutritionnels aux femmes enceintes. À cet égard, nous

saluons le lancement par le Secrétaire général du plan d'action conjoint pour la santé des femmes et des enfants. Nous espérons une participation plus active des Nations Unies et des donateurs multilatéraux dans la province afghane de Ghor.

Je voudrais maintenant aborder brièvement le rôle des femmes dans le développement. L'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière à la vie économique, politique et sociale, à tous les niveaux, sont cruciales pour la réduction de la pauvreté, la reprise et la prospérité économiques et le plein exercice de tous les droits de l'homme pour tous.

Nous ne pouvons pas attendre de progrès substantiels sur les OMD dans le monde si les femmes sont laissées pour compte ou traitées comme des citoyens de seconde zone. De même, leur pleine participation est essentielle pour construire des

démocraties dynamiques et durables à travers le monde. Éduquer les filles et les femmes et promouvoir le plein accès des femmes au marché du travail, à des emplois et des conditions de travail dignes, au crédit et aux ressources ont un effet exponentiel naturel sur la croissance de l'économie tout entière et, partant, sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire sur le développement. Nous préconisons donc de poursuivre l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et les projets de développement, qu'ils soient nationaux ou multilatéraux. À cet égard, nous saluons également la création d'ONU-Femmes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Nous espérons qu'elle sera un outil important à l'appui du développement dans le monde entier.

La séance est levée à 21 h 40.